

La Samaritaine - Magasin 2

Etude d'intérêt patrimonial réalisée par :

Attrapa - Atelier de Transformations des Patrimoines
2, place Jean Achard - 38000 Grenoble
t : 09 61 27 19 82 / f : 04 76 53 07 13
attrapa@orange.fr

Sous la direction de : Jean-François Cabestan, historien de l'architecture
Avec : Laurent Le Corroller, architecte du patrimoine
Hubert Lempereur, architecte d.p.l.g.
Etienne Léna, architecte d.p.l.g.

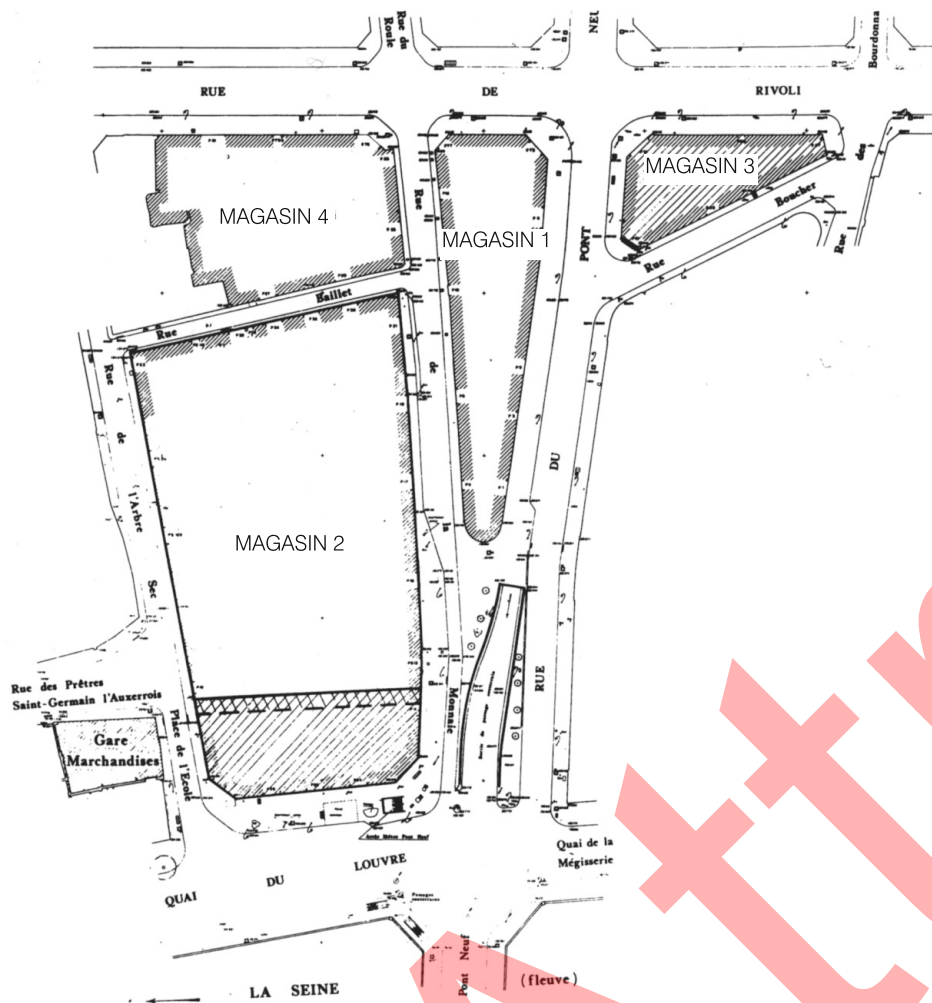
Version du document :

Edition du : 6 juin 2011



La Samaritaine - Vue aérienne s.d.
Archives de la Samaritaine, Service Travaux

Préambule	p.5	Enjeux patrimoniaux et projet de reconversion	p.57
Brefs rappels historiques	p.5	I. Les façades de la Samaritaine : un projet inachevé	p.59
Objet et limites	p.9	1. La conquête d'une façade sur la rue de Rivoli	p.59
		2. Le projet inabouti du Magasin 4	p.61
Sources	p.10	3. Années de crise	p.63
Sources bibliographiques	p.10	4. Nouvelles hypothèses de projet	p.67
Études précédentes	p.10		
Sources archivistiques	p.10	II. Performances structurelles du Magasin 2	p.71
Précisions méthodologiques	p.11	1. Planchers de verre et logique d'extension	p.71
		2. Valeur patrimoniale des planchers	p.77
Plan des nomenclatures	p.13	3. Cohérence de la structure métallique	p.81
		4. Habillage des structures et réseaux	p.87
Chronologie & Schémas de morphogénèse	p.14	5. Patrimoine et réemploi	p.91
1. Chronologie du Magasin 2	p.15		
2. Chronologie des façades	p.38	III. Toitures, cours et terrasses	p.95
3. Chronologie des chantiers - Reportages photographiques	p.40	1. Toitures : "moutonnements", plissements et émergences	p.95
1. 17-19 rue de la Monnaie	p.40	2. Plateaux Jourdain : halls et circulations verticales	p.99
2. Angle rue de l'Arbre Sec et rue des Prêtres Saint Germain - l'Auxerrois	p.42	3. La pyramide de la Nouvelle Samaritaine	p.107
3. Couverture rue de la Monnaie	p.44	4. Plaidoyer en faveur de l'accès aux parties hautes de la Samaritaine	p.115
4. 11-15 rue de la Monnaie	p.46		
5. Rue des Prêtres Saint Germain - l'Auxerrois	p.48	Conclusion	p.119
6. La verrière et les halls Jourdain	p.50		
7. Autres vues	p.52		
8. Extension Sauvage	p.54		



Plan de masse de La Samaritaine.
 // Collaboration Frantz Jourdain et Henri Sauvage.
 ⊞ Ancienne rue des Prêtres Saint-Germain l'Auxerrois annexée et emplacement de la façade d'origine.

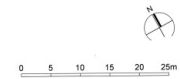


MAGASIN 2

Nomenclature des différentes parties du bâtiment
 Schéma Attrapa - Février 2011

"PLATEAUX JOURDAIN"
 ANCIENS MAGASINS
 JOURDAIN
 1891 - 1910

"VERRIERE JOURDAIN"
 "EXTENSION SAUVAGE"
 NOUVELLE SAMARITAINE
 JOURDAIN - SAUVAGE
 1927 - 1929



Plan de masse de la Samaritaine
 Extrait de BARRE-DESPOND Arlette, TISE Suzanne, Jourdain - Frantz 1847-1935, Francis 1876 -1958,
 Frantz-Philippe 1906, Editions du Regard, 1991

BREFS RAPPELS HISTORIQUES

À l'apogée de son rayonnement commercial, la Samaritaine présente un ensemble de quatre magasins, situés entre le quai du Louvre et la rue de Rivoli. Les magasins du centre de la capitale se dotent en outre d'une antenne destinée aux attentes d'une clientèle plus aisée : c'est la Samaritaine de Luxe, conçue en 1910, qui ouvre ses portes en 1917, boulevard des Capucines. En complémentarité de ces édifices destinés à la vente, d'importants entrepôts disséminés dans la capitale (boulevard Morland, quai des Célestins, rue de Bercy et rue Saint-Jacques) complètent cet empire immobilier. Initiées en 1883, l'installation, la construction et la reconstruction des quatre magasins des bords de la Seine s'étalent sur une cinquantaine d'années. L'infatigable et tenace commanditaire en est l'industriel Ernest Cognacq (1839-1928), connu pour avoir pratiqué le métier de marchand de tissus dans l'une des corbeilles du Pont-Neuf. Il est solidement épaulé par sa femme, Marie-Louise Jaÿ, ancienne première vendeuse au Bon Marché.

Issus de la fusion d'immeubles connectés les uns aux autres au gré des acquisitions, le Magasin 1 et l'embryon de ce qui sera un jour le Magasin 2 montrent rapidement leur limites. Les mitoyens, les refends et les piles conservés des structures préexistantes en gênent considérable-

ment l'exploitation. C'est ainsi qu'en 1903-1904, un plan directeur est conçu pour encadrer le réaménagement et l'extension des surfaces regroupées, ainsi que la colonisation des îlots voisins. Les travaux s'effectuent sur ces magasins en deux phases principales, de 1904 à 1910 et de 1926 à 1928. Si le Magasin 1 fait l'objet de lourdes campagnes de reprises en sous-œuvre et de profondes modifications structurelles, son apparence extérieure ne fait l'objet que d'interventions ponctuelles. En 1895, quelques étagements de vérandas qualifient sa façade sur rue de la Monnaie. En 1913, le faible linéaire qu'il occupe sur la rue de Rivoli donne lieu à un habillage plus ambitieux, une véritable double peau métallique qui règne de fond en comble, mais sans modification structurelle. Le Magasin 2 connaît pour sa part de spectaculaires campagnes de transformation et d'agrandissement, qui touchent tant les intérieurs que les extérieurs des édifices d'abord investis et par la suite substitués. Celles-ci participent de la genèse de l'ensemble mythique qui occupe une place de choix dans l'imaginaire des rives de la Seine, aujourd'hui classées au patrimoine mondial de l'UNESCO. Dans son état actuel, le Magasin 2 constitue une sorte d'abrégé de l'histoire de la Samaritaine. Aux premières annexions successives d'immeubles reconfigurés succèdent les spectaculaires campagnes de

travaux conduites par Frantz Jourdain, Henri Sauvage et leurs collaborateurs.

Monumentale, emblématique et d'une lisibilité immédiate, la façade côté Seine du Magasin 2 dissimule ainsi une réalité complexe. Un siècle d'activité commerciale intense et la redistribution permanente des locaux ont entraîné une constante évolution des volumes bâtis. Dans son état actuel, l'édifice présente un conglomérat aux strates et couches archéologiques parfois difficiles à interpréter, en particulier dans le tiers nord de l'édifice. L'histoire du Magasin 2 s'est vu abusivement résumée à ses deux phases de travaux principales, qui correspondent à ces deux sous-ensembles que sont le « *Magasin Jourdain* » et la « *Nouvelle Samaritaine* », généralement désignée comme l'« *Extension Sauvage* ». Nous verrons plus loin que la réalité de cette juxtaposition apparente est beaucoup plus complexe et intéressante.

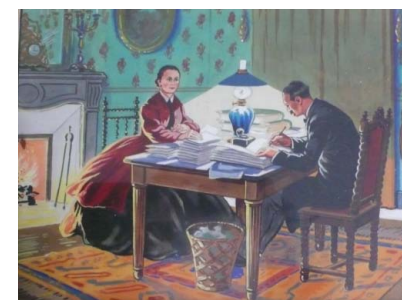
Les premiers regroupements de biens immobiliers qui formeront un jour le Magasin 2 s'effectuent dans les années 1886-1891. Appelé dès 1885 au service de Cognacq, Jourdain conduit à partir de 1891 une succession de chantiers qui triomphent non sans héroïsme des aléas des opportunités foncières. La première phase de travaux s'achève en 1910 et l'unité consti-



Ernest Cognacq, marchand au parapluie, dans une corbeille du Pont-Neuf



La première boutique à l'angle des rues du Pont-Neuf et de la Monnaie, à l'arrière d'un café, en 1870



Le couple Cognacq-Jaÿ

Clichés Attrapa - mai 2011
Archives de la Samaritaine, Service Travaux



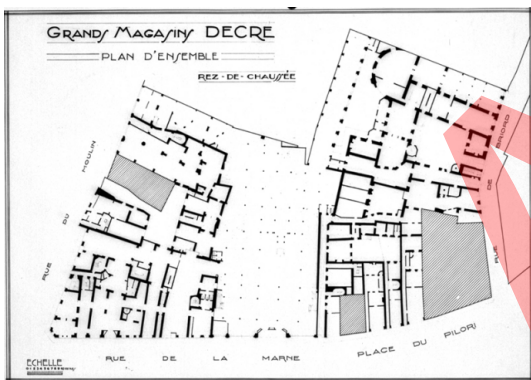
Paris - Le Pont-Neuf
BNF, Cabinet des Estampes, Va 224c
Cliché BNF A 20323



Nouveaux Magasins. Vue depuis l'île de la Cité
IFA Fonds Sauvage
018 - IFA - 302/6 - P.18/131/003



Nouveaux Magasins. Vue depuis l'île de la Cité
IFA Fonds Sauvage
018 - IFA - 302/6 - P.18/131/005



Grands magasins Decré, Nantes
IFA Fonds Sauvage
018 - IFA - 303/11



tuée entre la rue Baillet et la rue des Prêtres Saint - Germain - l'Auxerrois moyennant l'annexion de l'impasse des Provençaux s'affiche fièrement au moyen de tapageuses coupoles polychromes. Entre 1926 et 1928, la nouvelle extension de la Samaritaine procède par incorporation de l'îlot situé au sud de l'implantation de 1910 et de la portion correspondante de la rue des Prêtres Saint - Germain - l'Auxerrois. Si les coupoles disparaissent dans l'opération, c'est à cette époque que le Magasin 2 gagne la grande façade urbaine qu'on lui connaît, sur la Seine, face au Pont-Neuf. Parée d'un front pyramidant de pierre de taille, la Samaritaine devient l'un des monuments de la capitale.

De toutes les transformations qu'a subies le Magasin 2, on remarque que l'ultime et dernière campagne significative – l'« *Extension Sauvage* » – est la seule où l'on a été amené à ne pas s'inscrire dans la continuité des constructions initiales. S'il était bien question dans un premier temps de faire proliférer la structure métallique dessinée par Jourdain en façade sur la Seine, ce projet, entamé en 1922 s'est heurté à la ferme opposition des autorités municipales, inquiètes de la covisibilité du nouveau bâtiment avec, entre autres, le Louvre et le Pont-Neuf. Cette phase critique de la conquête d'une devanture sur le fleuve s'est soldée à partir de

1925 par l'association voire la substitution progressive des compétences d'Henri Sauvage à celles de Frantz Jourdain, âgé de 77 ans, et par d'âpres négociations à l'issue desquelles le principe d'une façade en pierre de taille l'a emporté.

Deux ans seulement après l'achèvement de cette œuvre de compromis, la construction du Magasin 3 donne une nouvelle occasion à l'inventivité de Sauvage de s'exprimer. Le bâtiment sera réalisé en un temps record et ouvrira à la fin de l'année 1930. Dans un environnement moins contraint du point de vue patrimonial, les thèmes de la Nouvelle Samaritaine y sont développés et traités de manière beaucoup plus aboutie. Le savoir faire de l'architecte s'appuie sur la très grande maîtrise technique des entreprises impliquées dans ce chantier. Il s'agit de Lange-Escande, pour la maçonnerie, et de Schwartz-Haumont pour la métallerie, entreprises complètes de Cognacq et de Jourdain depuis les débuts de l'histoire de la Samaritaine.

Le Magasin 3 de la Samaritaine, de même que les Magasins Décré réalisés par Sauvage au même moment à Nantes sont un moment de l'histoire de l'architecture des grands magasins. Dans un cadre sans doute plus favorable à l'audace architecturale, ces deux chantiers

crystallisent des réponses novatrices à des questionnements soulevés par la réalisation de la Nouvelle Samaritaine. Le décès de Sauvage survenu en 1932 et la très grande perfection de ces édifices élèvent ces derniers à la dignité de testament spirituel.

C'est également à cette époque que la Samaritaine fait l'acquisition des immeubles appartenant à un îlot en bordure de la rue de Rivoli, alors occupés par les établissements Révillon. Situés au nord du Magasin 2, ces immeubles réunis formeront le Magasin 4. Jourdain survit quelques années à Sauvage pourtant son cadet, mais ce sont les collaborateurs de ce dernier – Louis-Marie Charpentier¹ et Louis d'Escrivan – qui conçoivent et achèvent à ses côtés la reconversion de cet îlot. La politique d'acquisition immobilière n'a pas permis de s'assurer la maîtrise de l'ensemble de l'îlot. La crise financière freine pour sa part les velléités d'harmonisation architecturale de l'apparence extérieure des quatre magasins. Pour ces raisons, le projet pourtant très avancé de reconstruction des façades du Magasin 4 sur la rue de Rivoli fait long feu.

Par la suite², les magasins ne connaissent plus de modifications majeures, mais font l'objet d'une suite ininterrompue de transformations,

¹ Henri Sauvage a été très tôt influencé par le sculpteur Alexandre Charpentier (1856-1909), un des maîtres de l'Art nouveau, dont il épouse la fille, Marie-Louise en 1898. Beau-frère de Sauvage, Louis-Marie Charpentier (1897-1974) devient son collaborateur, alors qu'il mène encore ses études d'architecture. Il est diplômé en 1932 et poursuit à partir de cette même année l'activité de Sauvage, après sa mort, avec un autre de ses collaborateurs, Louis d'Escrivan.

² Louis-Marie Charpentier reste l'architecte de la Samaritaine jusqu'en 1950. A partir de cette date, il s'associe avec son fils, Jacques (1924-1990). L'association s'augmente de l'ingénieur-architecte Jean Caniffi – gendre de Louis-Marie Charpentier – de 1964 à 1970. A partir de 1970, Jacques Charpentier œuvre seul à la tête de l'agence, jusqu'à l'arrêt de son activité en 1985.

A noter que pendant la guerre et jusque dans les années 1950, la Samaritaine reçoit également le concours d'Albert Laprade, à titre d'architecte-conseil.

parfois malencontreuses, au gré des évolutions techniques et commerciales. Celles-ci concernent surtout les volumes intérieurs. Au moment où des travaux de grande envergure commencent à s'avérer indispensables, et où la Samaritaine envisage de se réapproprier son image et son héritage architectural, il s'ouvre un vaste éventail de possibilités de choix d'évolution et de restauration. Le bâtiment est inscrit à l'ISMH en totalité en 1990. Si la quête d'un état antérieur souvent pratiquée dans le cadre de la restauration d'un édifice classé ou inscrit peut prendre son sens dans les extérieurs, il va de soi toutefois qu'une telle démarche n'est susceptible de s'appliquer dans les dedans d'un tel ensemble commercial en activité que par parties ou pour des éléments très circonscrits.

L'achat de la Samaritaine en 2001 par LVMH ouvre une nouvelle voie pour le Magasin 2 dont le devenir est dans un premier temps placé sous la responsabilité du Studio d'architecture Jean-Jacques Ory. Alors que la vocation de l'édifice doit en principe y être maintenue, ce nouvel épisode de l'histoire de la Samaritaine entraîne la réalisation d'une étude historique et archéologique conduite par la société Grahal, remise en décembre 2002. L'activité commerciale du site est toutefois suspendue peu après, l'édifice tota-

lement fermé en juillet 2005 pour des motifs sécuritaires. En avril 2010, on apprend que les Magasins 2 et 4 vont faire l'objet d'une reconversion en faveur d'un programme mixte comprenant un hôtel de luxe, des commerces, des bureaux, des logements et une crèche. Le projet dont la livraison est envisagée pour 2014 est confié à Kazuyo Sejima et à Ryue Nishizawa (SANAA), associés à Groupe 6, et, pour l'extension Sauvage, à l'architecte Édouard François. La sensibilité du site et l'intérêt de l'édifice ont parallèlement prêté en faveur de l'intervention conjointe d'un architecte en chef des Monuments historiques. Le choix de la maîtrise d'ouvrage s'est portée sur Jean-François Lagneau, et ce praticien s'est tourné vers Attrapa pour affiner l'étude historique et patrimoniale, l'enrichir des apports que permet l'étude de l'archéologie du bâtiment, et l'adapter aux besoins de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre.

OBJET ET LIMITES

Le présent mémoire d'étude a pour but d'offrir une réflexion synthétique de diagnostic patrimonial en accompagnement de l'instruction du cas d'espèces qu'offre la transformation du Magasin 2 de la Samaritaine. Une étude séparée est conduite sur le Magasin 4 par l'historien Pierre Pinon. Du fait des liens qui existent entre les deux magasins, il serait cependant par trop artificiel de faire complètement abstraction de ce dernier.

La distance critique nécessaire à l'insertion raisonnée de l'intervention projetée dans l'histoire des adaptations et des transformations qu'a subies l'édifice ne peut se fonder sur le simple collationnement de pièces d'archives. À la différence d'un projet de restauration stricto sensu, l'intervention ne saurait s'inspirer, procéder ou découler de la seule étude historique et archéologique. Si nous travaillons actuellement à la compléter, la masse colossale des documents rassemblés par Grahal, ne peut quant à elle être fournie à l'état brut. Elle doit nécessairement faire l'objet d'une synthèse et d'une interprétation afin de s'appliquer utilement à l'évolution souhaitée pour le bâtiment, en fonction des orientations du programme et des ambitions de la maîtrise d'ouvrage. Dans le cas de la Samaritaine, où il est à la fois question de restauration

et de reconversion, les études et le projet ont tout intérêt à s'alimenter réciproquement.

Le but de cette étude n'est pas de figer la perception de la Samaritaine dans un état donné, élaboré en fonction de catégories historiques ou des critères esthétiques du moment. L'étude historique et l'enquête archéologique ont pour ambition d'aboutir à une expertise raisonnée de cette pâte et des divers ingrédients dont la Samaritaine est faite, de mesurer la capacité du bâtiment à s'adapter aux perspectives d'évolution et au programme souhaité par la maîtrise d'ouvrage. Il s'agit de décliner et de hiérarchiser les qualités de l'édifice afin d'énumérer les priorités qui se dégagent en termes de conservation, de transformation et d'éventuelle suppression. Qu'est-ce qui doit être impérativement sauvegardé et restauré, voire restitué ? Qu'est-ce qui peut avantageusement être changé et quelles sont les pistes de transformation que suggèrent l'histoire du lieu, de sa conception, et ses campagnes successives de travaux ? La constitution de l'argumentaire d'une telle grille de lecture et d'interprétation raisonnée permettant aux équipes de maîtrise d'œuvre sollicitées d'intervenir en pleine connaissance de cause est l'ambition de cette étude.

¹ ESCANDE Louis, « Les grands travaux de la Samaritaine », La Technique des Travaux, n°5, mai 1929, pp. 275-295.

ESCANDE Louis, « Les grands travaux de la Samaritaine (suite et fin) », La Technique des Travaux, n°6, juin 1929, pp. 345-358.

ESCANDE Louis, « Les grands travaux de la Samaritaine, à Paris », La Technique des Travaux, décembre 1933, n°12, p. 737-753.

² CLAUSEN Meredith L. « Frantz Jourdain and the Samaritaine Department Store of 1905 », thèse de doctorat sous la dir. de Jacques de Caso, Norma Evenson et Jean Bony, University of California, Berkeley, december 1975.

CLAUSEN Meredith L., « la Samaritaine », La Revue de l'Art, n°32, 1976, pp. 57-76.

CLAUSEN Meredith L., Frantz Jourdain and the Samaritaine - Art Nouveau theory and criticism, E.J Brill, Leiden, 1987.

³ MINNAERT Jean-Baptiste, « Henri Sauvage, architecte (1873-1932) », thèse de doctorat sous la dir. de Bruno Foucart, Université Paris IV-Sorbonne, novembre 1993. 5 volumes - 1. Texte 2. Index, chronologie, annexes. 3 à 5. catalogue raisonné.

MINNAERT Jean-Baptiste, The architectural drawings of Henri Sauvage – The works of an Architect-Decorator in the Collections of Institut Français d'Architecture and the Archives de Paris, Garland Publishing, New York / London, 1994.

MINNAERT Jean-Baptiste, Henri Sauvage, Paris, Norma / Institut Français d'Architecture / Cité de l'Architecture et du Patrimoine, 2002.

MINNAERT Jean-Baptiste, Henri Sauvage, Paris, Infolio / Editions du Patrimoine, 2011.

Sources bibliographiques

Le Magasin 2 de la Samaritaine a été largement publié en son temps, en particulier du fait de ses innovations techniques et de l'exceptionnelle organisation de ses chantiers successifs. Parmi les nombreux articles, ceux de l'ingénieur Louis Escande figurent parmi les plus précieux, dans la mesure où, au sein de l'Entreprise Lange & Escande en charge des travaux de maçonnerie des quatre magasins, il est un acteur et un témoin direct et expérimenté. Force est de constater que le gros de la littérature sur la Samaritaine qui a suivi jusqu'à nos jours s'est souvent contenté de puiser à cette source privilégiée, voire de la reprendre en l'état¹.

La Samaritaine a fait l'objet de deux recherches universitaires importantes : les thèses de Meredith L. Clausen², sur Jourdain, source d'un article et d'un livre, et de Jean-Baptiste Minnaert³, prolongée de trois ouvrages sur Sauvage.

Incontournables, ces deux recherches ne revêtent toutefois pas le caractère opérationnel rendu nécessaire par un projet tel que celui qui s'engage. Meredith Clausen nous ayant aimablement proposé de mettre ses propres notes et reproductions de documents originaux à notre disposition, nous avons eu la chance de disposer

d'aperçus directs sur les archives communiquées à l'époque directement par la famille Jourdain, dispersées et disparues depuis pour une grande part.

Études précédentes

Notre étude fait suite à l'« *Etude historique et archéologique* » du Grahal, qui comprend sept volumes. Remise en décembre 2002, cette somme difficile à exploiter a été complétée en juillet 2003 par une « *Note de synthèse* » destinée à offrir un condensé des résultats obtenus. Cette étude se fondait principalement sur la quête et l'inventaire exhaustifs de pièces d'archives. Selon les termes du préambule introductif, les investigations conduites consistaient « *à partir de recherches aussi fouillées que possible, à constituer une base documentaire permettant de préciser le phasage des différentes constructions et des différentes campagnes de transformation et d'aménagement des bâtiments depuis leur origine jusqu'à nos jours, afin d'apporter au projet des informations historiques complémentaires* ». L'objectif a été atteint, et la rigueur méthodologique dont il a été fait usage permet de n'y pas revenir.

Ces dépouillements et collationnements des pièces d'archives représentent un préalable

indispensable à toute nouvelle investigation. Néanmoins, certaines sources n'étaient pas accessibles au moment où l'étude a été menée tandis que d'autres n'étaient pas exploitables. L'idée qu'un addenda devrait être produit lorsque ces sources deviendraient communicables, les huit années qui se sont écoulées depuis la livraison de l'étude, les ressources documentaires inédites exhumées depuis et les travaux réalisés entre-temps sur l'art et l'architecture de cette période justifient pleinement la mise à jour que nous effectuons.

Sources archivistiques

Le Grahal avait principalement pris pour source (liste non exhaustive) :

- Commission du Vieux-Paris, Casier archéologique;
- Conservation des Hypothèques de Fontainebleau / de Meaux;
- Archives de Paris (séries VO & Permis de construire);
- Bibliothèque Nationale de France, Cabinet des Estampes (Fonds Jourdain);
- Institut Français d'Architecture (Fonds Sauvage, Charpentier);
- Archives de la Samaritaine, Service Travaux⁴.

Précisions méthodologiques

Il faut noter que les archives de Frantz Jourdain, ainsi d'ailleurs que celles de son fils Francis, ne documentent que très imparfaitement la Samaritaine. On dispose principalement de photos de chantier prises entre 1905 et 1907. Les documents graphiques ont disparu, et s'il en existe encore, c'est, selon le témoignage de Meredith Clausen et de quelques autres chercheurs, sur la côte ouest des Etats-Unis qu'il sont susceptibles d'être conservés, ayant été acquis au début des années 1990 par une institution californienne. Malgré d'intenses recherches, nous ne sommes pas encore parvenus à localiser ce dépôt.

Nos recherches ont cependant déjà permis de renouveler la connaissance qu'on avait des quatre magasins de La Samaritaine, notamment grâce à l'étude d'un fonds jusqu'ici en très grande partie inexploité, en dépôt provisoire à Provins. Il s'agit du fonds Charpentier – 142 IFA Charpentier, Louis-Marie et Jacques – auquel le Grahal n'avait quasi pas eu accès, dont nous achevons parallèlement de dresser le premier inventaire. Cette entreprise offre la possibilité de documenter les transformations connues par l'édifice entre 1932 et 1970, mais aussi, de remettre la main sur nombre de calques originaux et de tirages inédits des états de chantier de

Jourdain, Sauvage, puis des Charpentier père et fils. Cette source d'une richesse inattendue n'a pas encore donné tous ses fruits, car son exploration méthodique nécessite du temps et de l'attention. Pour accompagner le travail des architectes et notamment celui de l'architecte en chef des Monuments historiques Jean-François Lagneau, ce corpus d'archives est en cours d'inventaire et de saisie dans une base de données.

Enfin, nos recherches nous ont également conduit au service des Archives de la Société Saint-Gobain, implanté à Blois. Il s'y conserve nombre de documents, voire des portions d'échantillons sur les dalles et pavés de verre utilisés pour les planchers et terrasses de la Samaritaine.

D'autres investigations sont en cours. Mais, au-delà de ces enquêtes documentaires complémentaires, l'une des missions d'Attrapa, suggérée par Jean-François Lagneau, est de se livrer à une archéologie du bâti jusqu'ici jamais faite, et à laquelle se prête l'état actuel de l'édifice. À cet égard, la Samaritaine, dépouillée de tout son mobilier, de ses décors et de ses habillages constitue en elle-même une archive exceptionnelle. On attendait du croisement des sources archivistiques connues ou complémentaires et

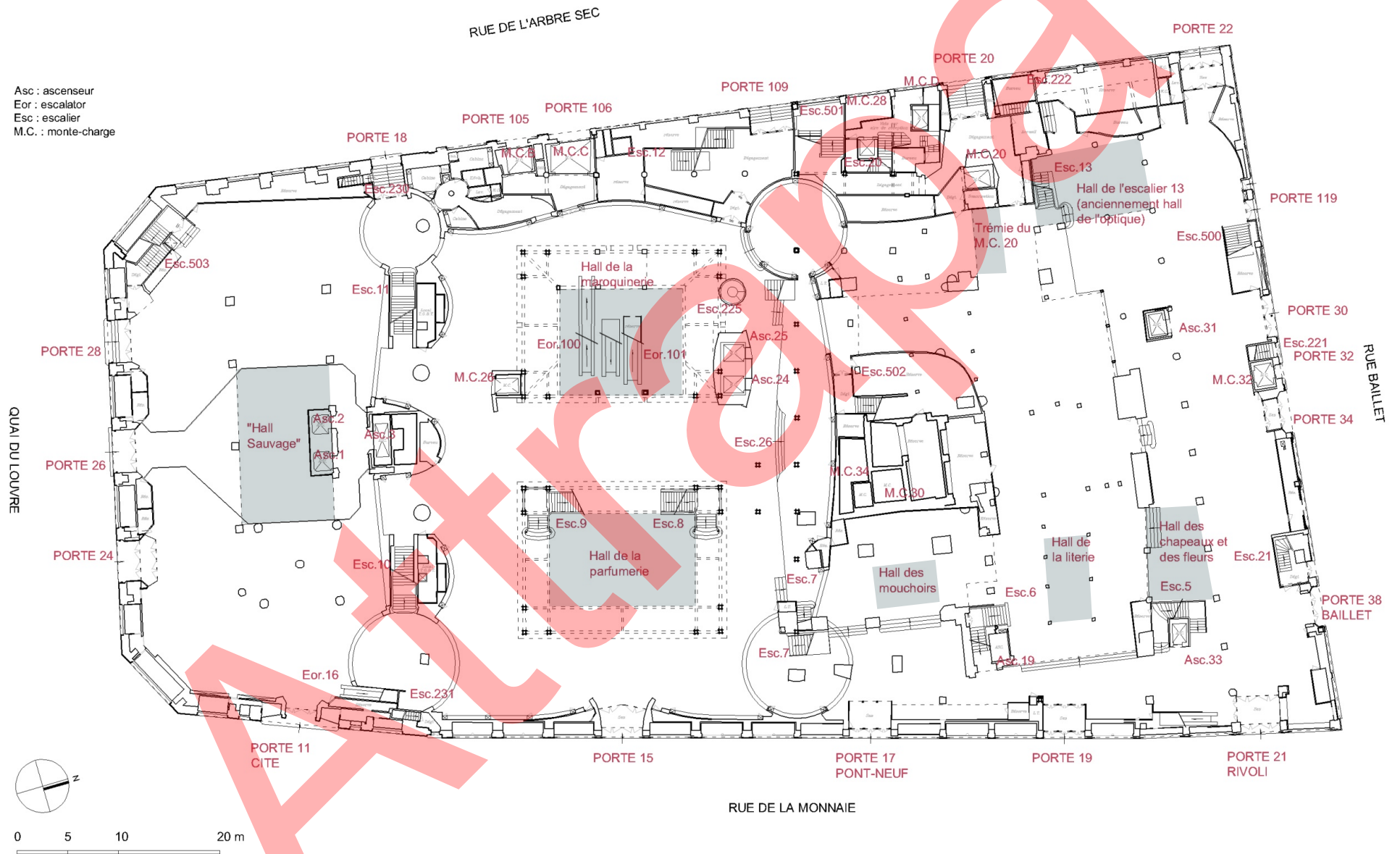
de l'examen attentif des existants un éclaircissement sur des étapes inconnues du processus d'extension du magasin. Le résultat est à la hauteur des espérances. Nous pouvons désormais expliquer beaucoup mieux l'histoire complexe des premiers aménagements de Jourdain, documentés de manière très lacunaire par les pièces conservées aux Archives de Paris, ainsi que les travaux d'entretien et de transformation opérés durant les Trente Glorieuses, que les archives du Service Travaux ne couvrent que de manière très partielle.

La chronologie synthétique qui suit reprend pour une grande partie les éléments connus de la construction du Magasin 2, tels qu'ils sont décrits dans l'étude du Grahal. Quelques compléments ou précisions émanent des découvertes issues de la confrontation des archives et de l'archéologie du bâti.

⁴ Une partie non déterminée de ces archives a disparu dans un incendie au cours de l'hiver 2010-2011, toutefois, ce fonds non inventorié qui comprend une douzaine de caisses, recèle un grand nombre de pièces inédites d'une très grande valeur documentaire.

Attrapa

Nomenclatures



Repérage des portes, escaliers, escalators, ascenseurs, monte-charges, halls
Schéma Attrapa - Mai 2011 - D'après plans de géomètre 2004



0 5 10 15 20 25m

Etat en 1891

Plan du rez-de-chaussée - d'après plan mars 1891 Archives de Paris VO¹¹ 189
Schéma Attrapa - Février 2011

Samaritaine - Magasin 2 - Etude historique et patrimoniale - Attrapa - Mai 2011

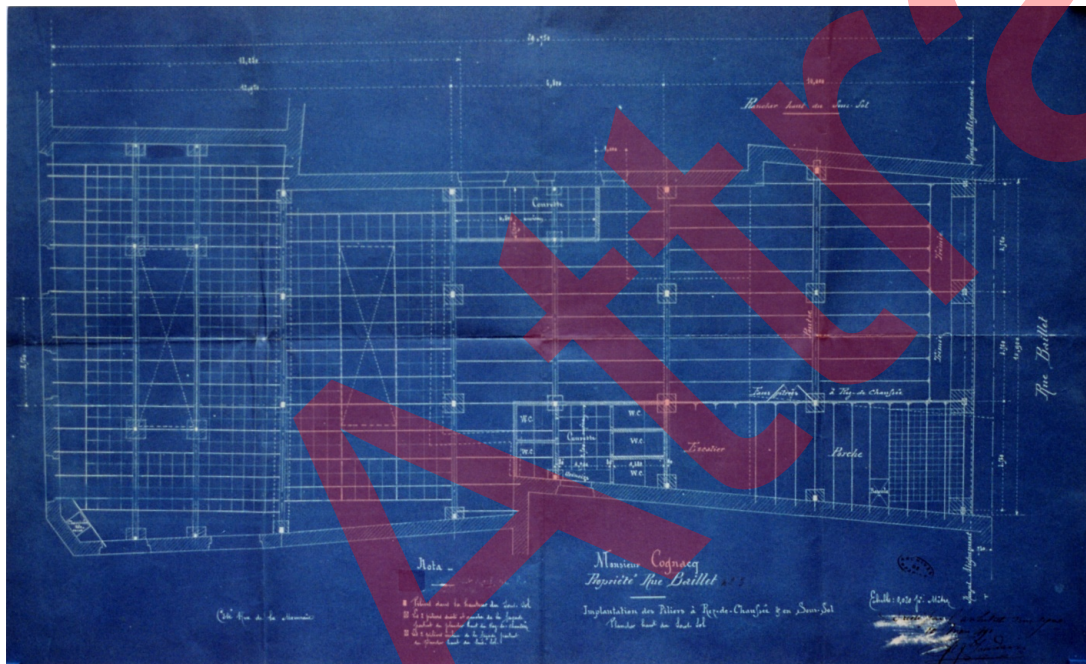
CONSTRUCTION DE L'ENSEMBLE JOURDAIN (1891 – 1910)

La construction de l'ensemble Jourdain s'effectue en plusieurs étapes au fur et à mesure de l'achat des différentes parcelles constituant l'îlot.

PHASE 1

1891

Transformation de la parcelle au 3, rue Baillet : restructuration complète avec démolition des anciens bâtiments et reconstruction d'un bâtiment entièrement en structure métallique.



Immeuble 3, rue Baillet - Plancher haut du sous-sol - 10 mars 1891
Frantz Jourdain, architecte
Archives de Paris VO¹¹ 189



0 5 10 15 20 25m

Etat en 1895

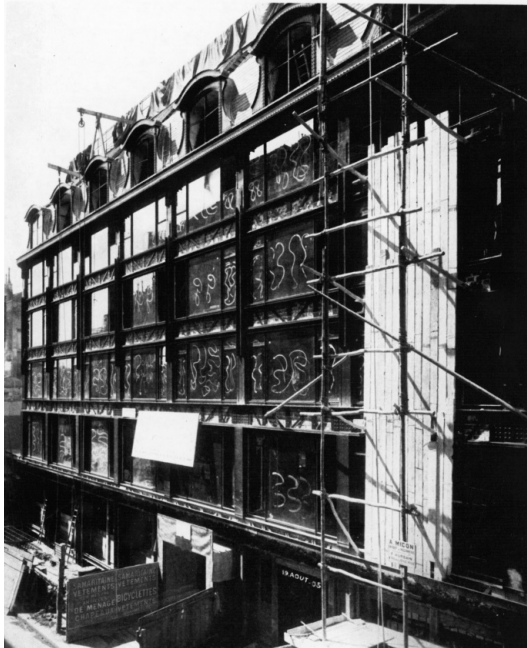
Plan du rez-de-chaussée - d'après plan 1895 Archives de Paris VO11 2195
Schéma Attrapa - Février 2011



Etat en 1905 - Reconstruction de la façade au droit des anciens numéros 17 et 19 rue de la Monnaie

Plan du rez-de-chaussée - d'après plan Schwartz et Meurer - circa 1906 - IFA Fonds Charpentier - Caisse 110
Schéma Attrapa - Février 2011

Samaritaine - Magasin 2 - Etude historique et patrimoniale - Attrapa - Mai 2011



Façade en travaux au n° 17 - 19 rue de la Monnaie
Extrait de Barre-Despond A., op. cit.



Solives au droit du raccordement de la galerie Monnaie et de l'ancien noyau du magasin, au niveau du n°19, rue de la Monnaie
Cliché Attrapa - Février 2011

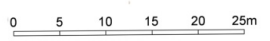
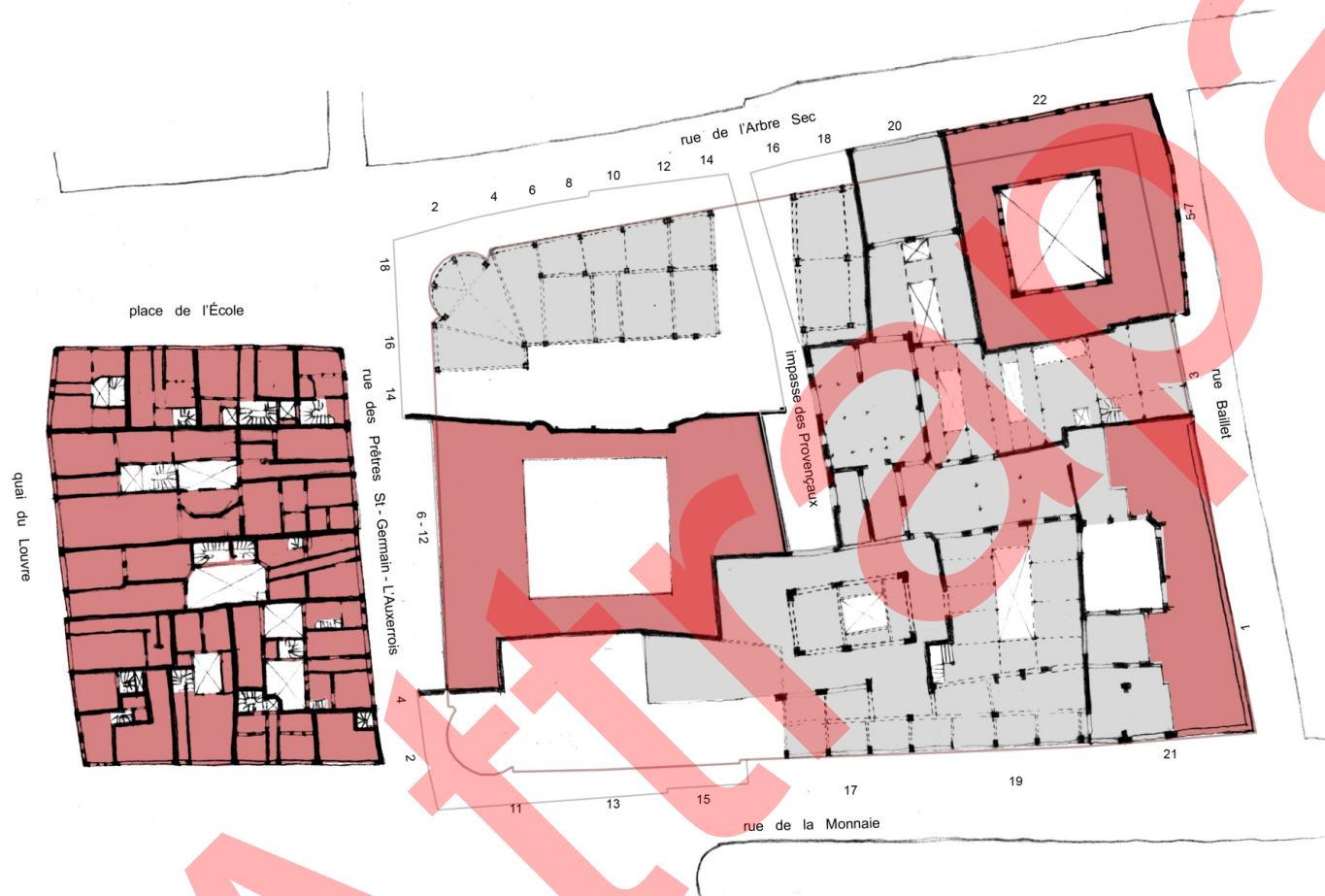
PHASE 3 (1903-1909)

- 1903 - 1904 *Définition d'un plan d'agrandissement d'ensemble du Magasin 2 entre impasse des Provençaux et rue des Prêtres. Ce plan dont la trace s'est perdue est évoqué dans des sources écrites.*
- 1904 octobre *Autorisation d'occuper le sous-sol de la rue de la Monnaie.*
- 1905 janvier *Permis de construire accordé pour les parcelles 2 à 18 rue des Prêtres et 2 à 18 rue de l'Arbre Sec, impasse des Provençaux et rue de la Monnaie.*
- 1905 février *Cession du terrain de l'école communale, 6-12 rue des Prêtres et déclassement de l'impasse des Provençaux.*

Le chantier de la phase 3 se déroule en 4 grandes étapes.

PHASE 3 - étape 1 : Reconstruction de la façade au droit des anciens 17 et 19, rue de la Monnaie

- 1905 avril *Mise en œuvre de la nouvelle structure, indépendante de celle pré-existante en métal.*
- 1905 juillet *La charpente au droit de la façade est entièrement montée et la vente commence dans les étages inférieurs. Les Travaux rue de l'Arbre Sec se poursuivent.*
- 1905 octobre *La façade est entièrement terminée (longueur de 30 m).*



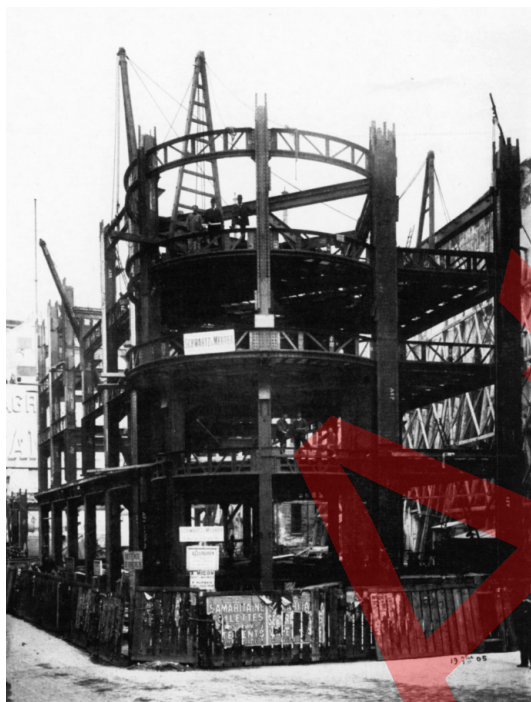
Etat en 1906 - Construction à l'angle rue de l'Arbre Sec / rue des Prêtres

Plan du rez-de-chaussée - d'après plan Schwartz et Meurer - circa 1906 - IFA Fonds Charpentier - Caisse 110
 Schéma Attrapa - Février 2011

Samaritaine - Magasin 2 - Etude historique et patrimoniale - Attrapa - Mai 2011

PHASE 3 - étape 2 : Construction de la partie à l'angle de la rue des Prêtres et la rue de l'Arbre Sec

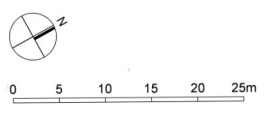
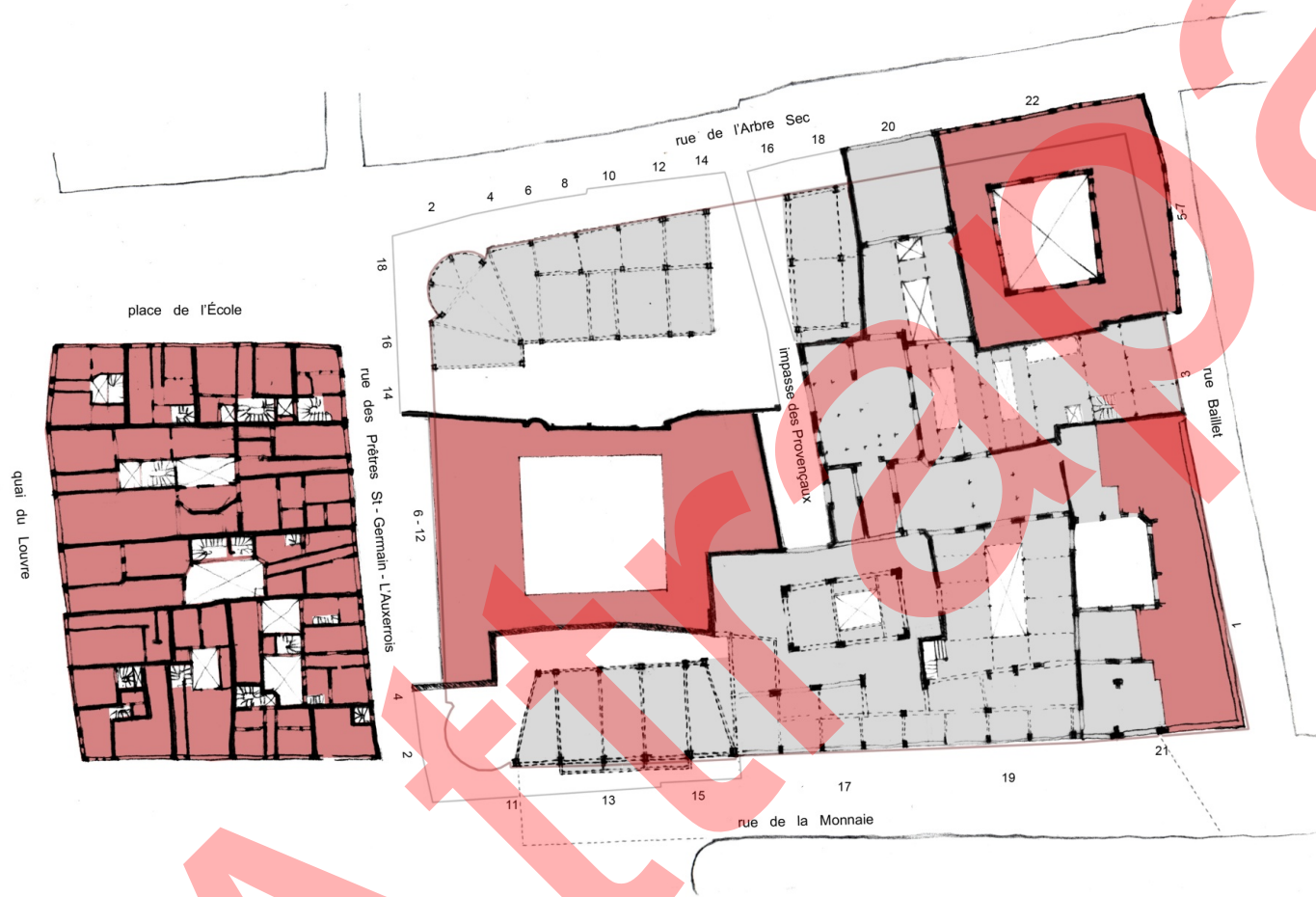
- 1905 juillet Mise en œuvre de la structure sur une longueur de 60 m rue de l'Arbre sec avec l'une des grandes coupoles d'angle et une travée en retour rue des Prêtres. Montage de la structure achevé en novembre 1905. L'accès au droit de l'ancienne impasse des provençaux est conservé.
- 1906 août Achèvement de la première coupole.



Rotonde à l'angle de la rue des Prêtres et de la rue de l'Arbre Sec
extrait de Barre-Despond A., op. cit.



Travaux rue de l'Arbre Sec novembre 1905
BNF, Cabinet des Estampes, Fonds Jourdain
Cliché BNF NB B151643



Etat en 1907 - Prolongement de la façade rue de la Monnaie

Plan du rez-de-chaussée - d'après plan Schwartz et Meurer - circa 1906 - IFA Fonds Charpentier - Caisse 110
Schéma Attrapa - Février 2011

Samaritaine - Magasin 2 - Etude historique et patrimoniale - Attrapa - Mai 2011

PHASE 3 - étape 3

1906 mai

Prolongement de la construction de la façade rue de la Monnaie jusqu'à la rue des Prêtres. Achèvement en juillet 1906.

Réalisation passage souterrain entre Magasins 1 et 2, sous la rue de la Monnaie.



Chantier rue de la Monnaie, 21/06/1906 et fin 1906, début 1907
BNF, Cabinet des Estampes, Fonds Jourdain
Clichés BNF NB B151645 - BNF NB B151619



0 5 10 15 20 25m

Etat en 1907 - Réalisation du bâtiment rue des Prêtres

Plan du rez-de-chaussée - d'après plan Schwartz et Meurer - circa 1906 - IFA Fonds Charpentier - Caisse 110
Schéma Attrapa - Février 2011

Samaritaine - Magasin 2 - Etude historique et patrimoniale - Attrapa - Mai 2011

PHASE 3 - étape 4

1907 juin

Réalisation de la façade rue des Prêtres avec la deuxième rotonde à l'angle de la rue de la Monnaie ainsi que les deux grands halls intérieurs.

Réalisation de la partie de construction au droit de l'impasse des Provençaux (16, 18, rue de l'Arbre Sec).



Rotonde à l'angle de la rue des Prêtres et de la rue de la Monnaie
Extrait de Barre-Despond A., op. cit



Plan du rez-de-chaussée - Schwartz - Meurer - s.d. (circa 1906)
Archives Charpentier - Caisse 110



0 5 10 15 20 25m

Etat en 1910 - Réalisation de la "façade Baillet"

plan du rez-de-chaussée - d'après plan Schwartz et Meurer - circa 1909 - IFA Fonds Charpentier - Caisse 110
Schéma Attrapa - Février 2011

Samaritaine - Magasin 2 - Etude historique et patrimoniale - Attrapa - Mai 2011

PHASE 4 (1909-1910) : « Façade Baillet »

1909 - 1910

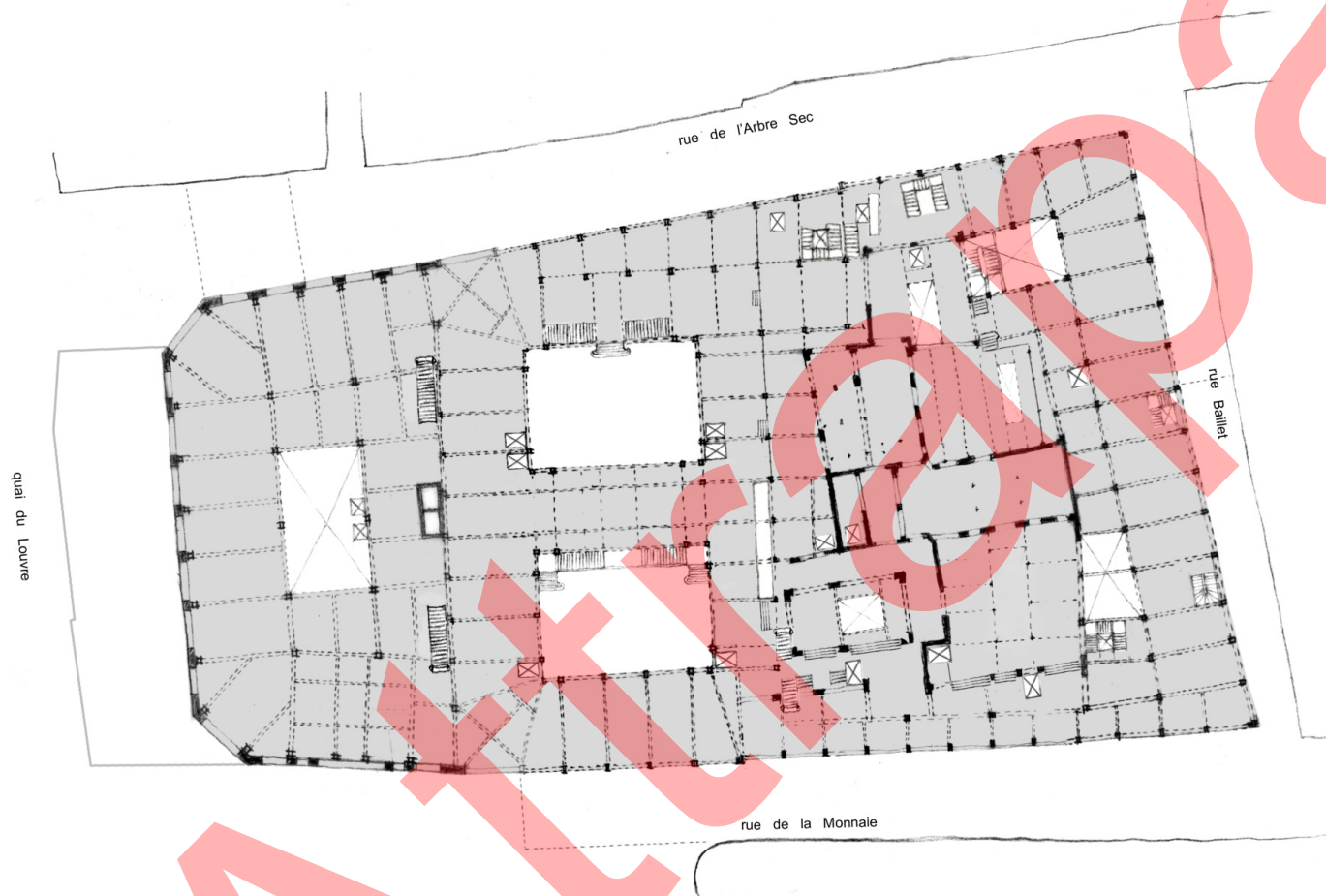
Reconstruction de la partie Nord donnant sur la rue Baillet dite « façade Baillet » : traitement des parcelles d'angles et de l'ensemble de la façade rue Baillet sur une profondeur d'environ 20 à 25 m.



Magasin 2 - Façade rue Baillet - Les panneaux de lave émaillée sont remplacés par des grès de Bigot
Cliché Attrapa - Février 2011



Plan du rez-de-chaussée - Schwartz - Meurer - s.d. (circa 1909)
Archives Charpentier - Caisse 110



0 5 10 15 20 25m

Etat en 1932 - Extension Sauvage : les nouveaux magasins

Plan du rez-de-chaussée - d'après plan 1932 - IFA Fonds Charpentier - Caisse 110

Schéma Attrapa - Février 2011

Samaritaine - Magasin 2 - Etude historique et patrimoniale - Attrapa - Mai 2011

EXTENSION SAUVAGE (1922 -1928) :

- 1922 *Début du projet d'extension par Jourdain.*
- 1924 décembre *Convention entre la Ville de Paris et Cognacq pour le déclassement de la rue des Prêtres,*
1925 janvier *la déviation des réseaux publics sous la chaussée, la destruction complète de l'îlot pré-existant sur le quai, le recul par rapport au quai et l'élargissement au débouché du Pont-Neuf.*
- 1925 janvier *Contrat d'association de Jourdain et Sauvage. Evolution du projet de permis de construire jusqu'en mars 1926.*
- 1926 mai *Autorisation de construire du passage souterrain sous la rue de l'Arbre Sec vers la gare d'embarquement.*
- 1926 juin *Achèvement de la destruction de l'îlot sur le quai entamée fin 1925 et démarrage des fouilles en excavation.*
- 1927 *Travaux de soubassement.*
- 1927 *Création en sous-œuvre des trois sous-sols de la gare d'embarquement.*
- 1927 *Construction en sous-œuvre sous l'ancien magasin des 3e et 4e sous-sols.*
- 1927 juin *L'exploitation du magasin s'étend à près de la moitié du rez-de-chaussée et à une grande partie des sous-sols.*
- 1927 septembre *Exploitation des six premiers étages dans leur presque intégralité.*
- 1928 *Achèvement des étages supérieurs, de la couverture et des façades.*
- 1928 *Construction du passage souterrain sous la rue de l'Arbre Sec entre le Magasin 2 et la gare d'embarquement sur trois niveaux en sous-sols et création d'un pont canal indépendant pour le dévoiement des réseaux.*
- 1928 septembre *Inauguration des Nouveaux Magasins bien que le chantier se poursuive.*



0 5 10 15 20 25m

Etat en 2009

Plan du rez-de-chaussée - d'après relevés du géomètre de 2004
Schéma Attrapa - Février 2011



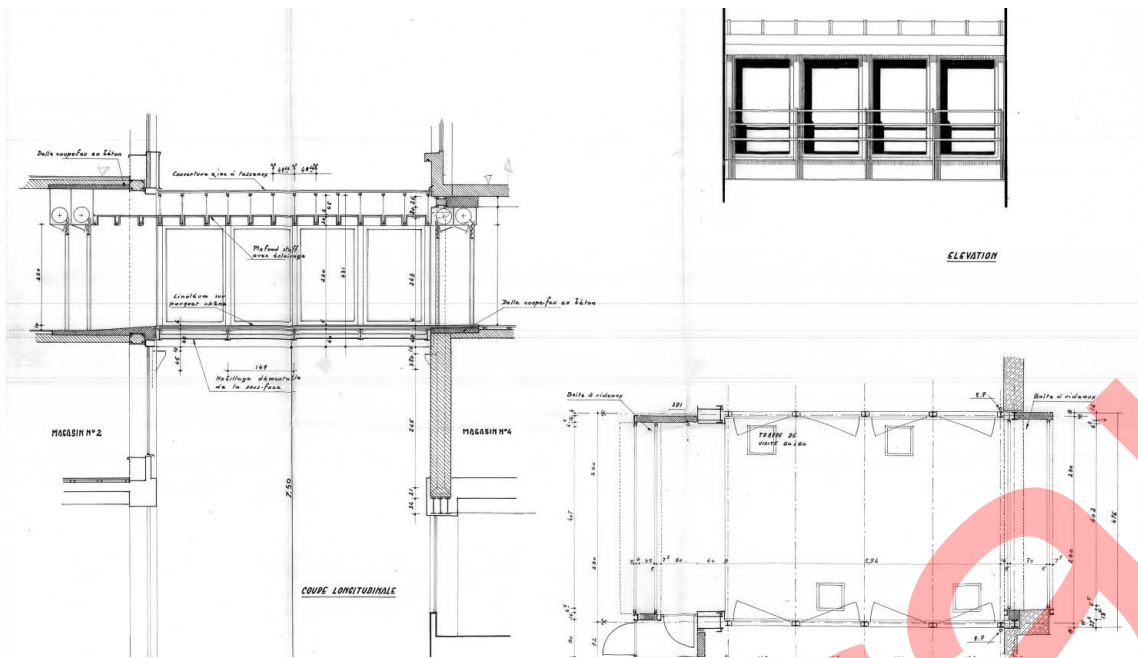
Magasin 2 - Marquise avant travaux, circa 1953
IFA Fonds Charpentier - Caisse 110



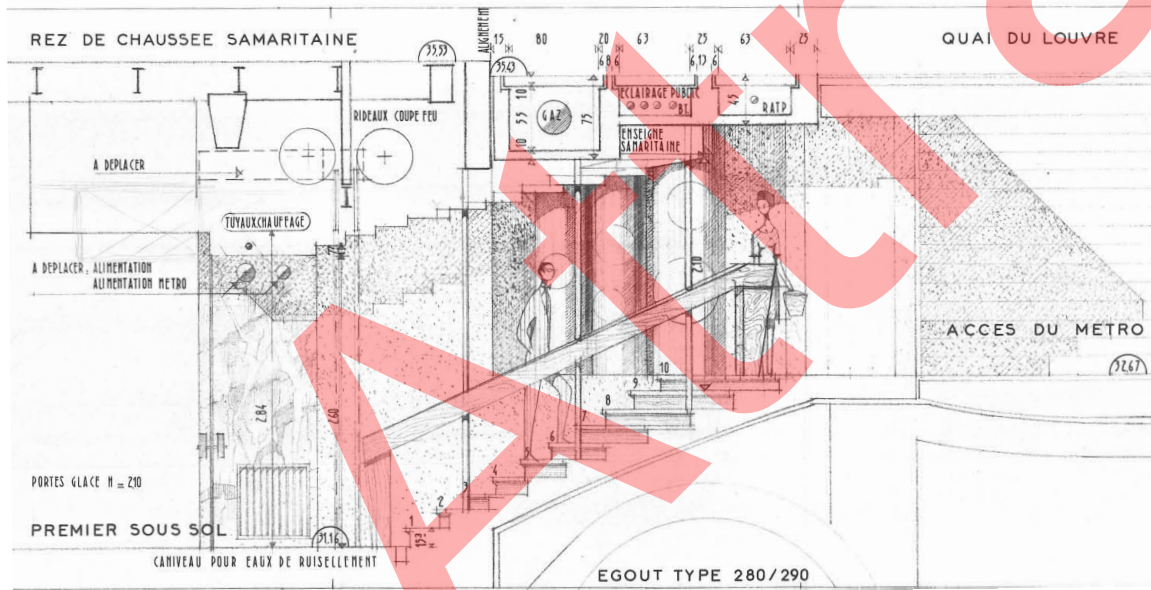
Magasin 2 - Escalators dans le hall de la
Maroquinerie, circa 1959
Archives de la Samaritaine, Service Travaux

MODIFICATIONS ULTERIEURES

- 1928 *Mort d'Ernest Cognacq.*
- 1930 *Construction du Magasin 3.*
- 1930 *Bouchement du hall de la literie au niveau du 4e étage.*
- 1932 *Mort d'Henri Sauvage, reprise de la maîtrise d'œuvre par Louis-Marie Charpentier et Louis d'Escrivan.*
- 1932 mars *Achat du Magasin 4.*
- 1932 *Prolongement du passage souterrain sous la rue de la Monnaie vers le nord, et création du passage souterrain sous la rue Baillet vers le Magasin 4.*
- Vers 1934 *Aménagement du belvédère panoramique.*
- Entre 1932 et 1935 *Rétrécissement des trémies des halls Jourdain au moyen d'une structure métallique prolongeant les caractéristiques de celle existante.*
- 1935 *Mort de Frantz Jourdain.*
- 1937 *Transformation des façades rue de l'Arbre Sec et rue de la Monnaie : suppression des modénatures en ferronnerie et dissimulation du décor de lave émaillée par une peinture ton pierre.*
- 1943 - 1944 *Réfection de la terrasse du 8e étage. Modification d'accès à rez-de-chaussée rue de l'Arbre Sec.*
- 1948 *Implantation d'une fausse cabine et d'une cheminée de bateau en toiture du Magasin 2, au nord de la verrière Jourdain.*
- 1952-1959 *Réflexions sur la création d'escalators et sur le bouchement des halls Jourdain, qui aboutissent en 1959 à la pose d'escalators dans le hall de la maroquinerie, avec ajout de poteaux métalliques et remplacement d'une partie des ferronneries originales.*



Magasin 2 - Création de la passerelle Baillet - Août 1952
 IFA Fonds Charpentier - Caisse 113

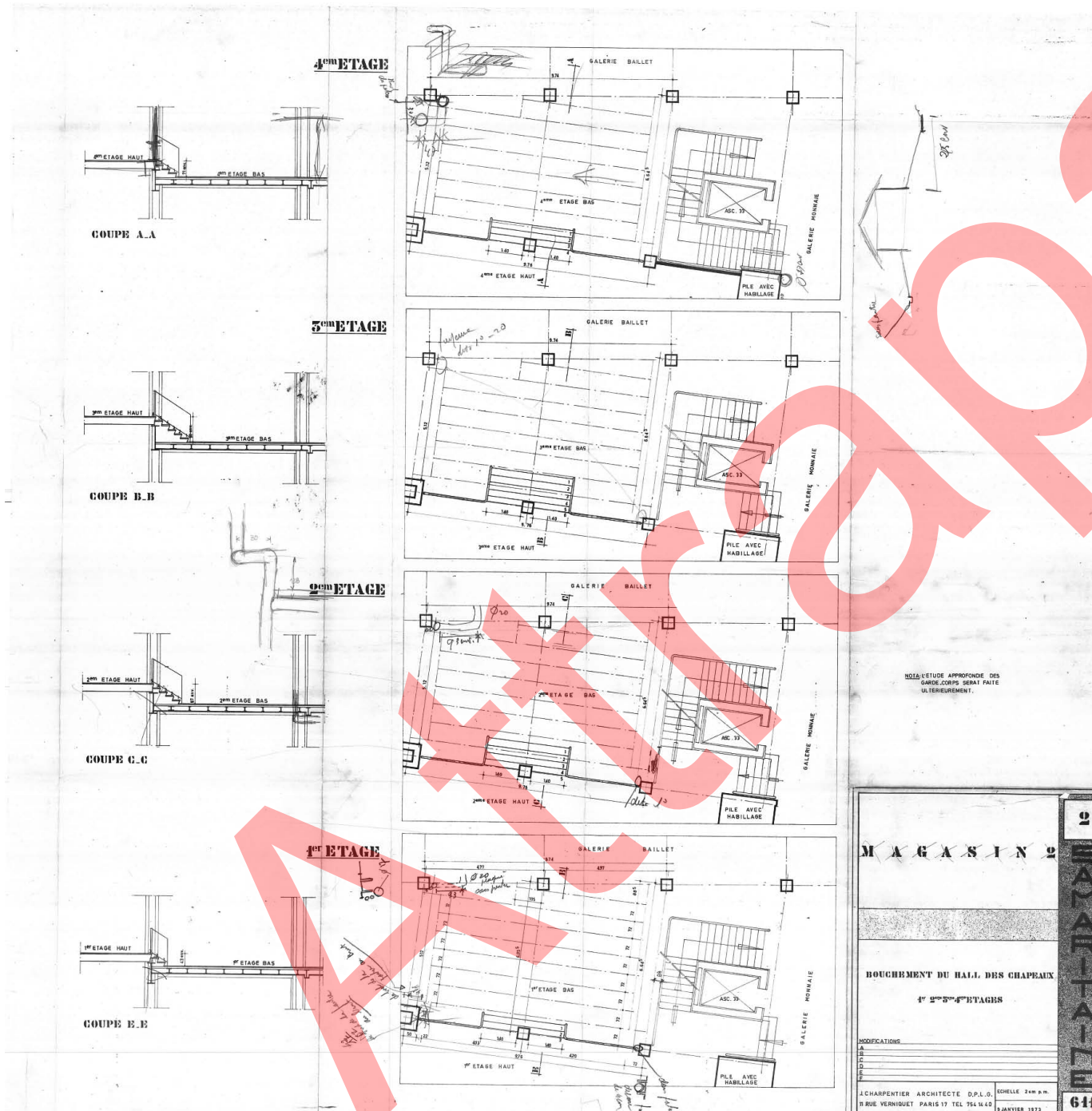


Magasin 2 - Création de l'accès au métro Pont-Neuf
 IFA Fonds Charpentier - Caisse 78



Détail du motif en écailles de la couverture
Extrait de Barre-Despond A., op. cit.

- 1953 Réfection étanchéité de la terrasse du 10e étage.
- 1954 Transformation des marquises, avec suppression des verres et des décors et mise en place de zinc.
- 1958 Construction de la passerelle rue Baillet vers le Magasin 4 au niveau du 2e étage.
- 1959 Création de l'escalier 501 du RDC au 1er étage de l'Extension Sauvage.
- 1962 Transformation des portes 11 (rue de la Monnaie) et 24, 26, 28 (quai du Louvre) et création de l'ascenseur 3 (Extension Sauvage - dans ancienne ventilation).
- 1963 Création du bar en terrasse du 10e étage.
- 1966 Création d'un passage souterrain entre station métro Pont Neuf et Magasin 2.
- 1966 Surélévation de la passerelle Baillet au niveau du 3e étage.
- 1969 - 1970 Bouchement du hall de l'Extension Sauvage au niveau des planchers bas du 4e, 5e et 6e étages.
- Création d'un self-service au 5e étage de l'Extension Sauvage et prolongement de l'escalier 503 jusqu'à ce niveau.
- Elargissement de l'escalier 10 entre le 3e et le 5e étage.
- 1970 Prolongement de l'escalier 501 du 1er au 2e étage de l'Extension Sauvage.
- 1971 Création de l'accès au parking de Saint-Germain-l'Auxerrois.
- 1972 - 1973 Bouchement du « hall des chapeaux et mouchoirs » du 1er au 3e étage.
- 1974 Réfection de toutes les toitures, rue de la Monnaie, rue Baillet, rue de l'Arbre Sec. Surélévation et remplacement du zinc à motif en écailles par du zinc sur tasseaux.
- 1978 Suppression de l'Escalier 12 du grand hall Jourdain, remplacé par de nouveaux escaliers 12 au droit de la façade sur rue de l'Arbre Sec.



Magasin 2 - Plateaux Jourdain - Bouchement du hall des chapeaux - Janvier 1973
 IFA Fonds Charpentier - Caisse 76



En haut - Verre avec protection solaire sur la rue de l'Arbre Sec - Cliché Attrapa - Février 2011
 En bas - Angle rue des Prêtres et rue de la Monnaie vers 1907, stores en façade et en superstructure au-dessus de la verrière - Archives Meredith Clausen

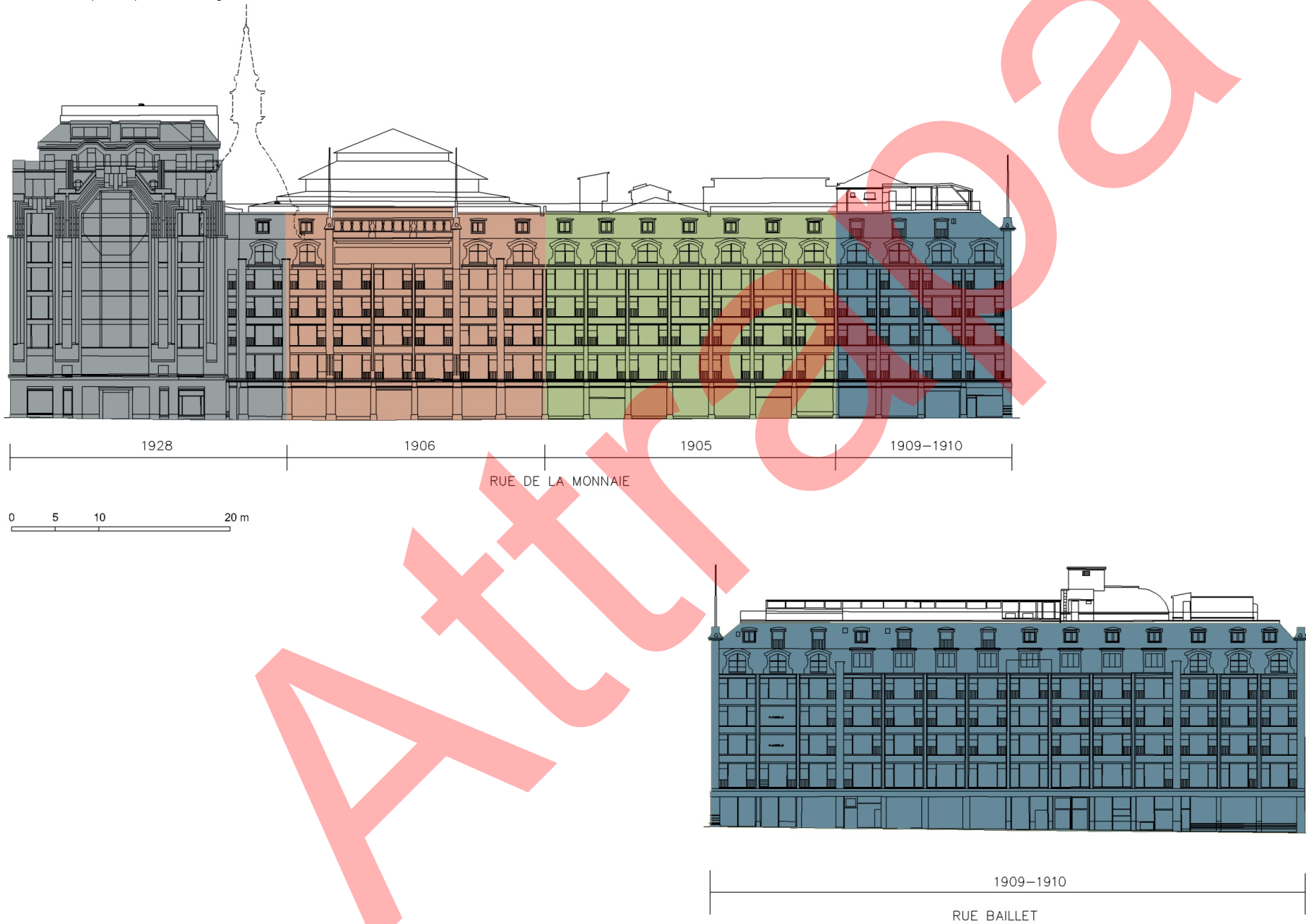
- 1978 *Prolongement de l'escalier 501 entre 5e et 6e étage.*
- 1978 *Prolongement de l'escalier d'angle 503 vers le sous-sol.*
- 1981 *Suppression de la mosaïque au sol de la terrasse panoramique.*
- 1986 *Réfection des garde-corps des halls Jourdain et restauration de la fresque de la grande verrière.*
- 1986 - 1987 *Campagne de remplacement, inachevée, des verres d'origine, qui avaient reçu des films de traitement solaire, par un verre thermique Antelio de Saint-Gobain.*
- 1987 - 1988 *Travaux de dégagement des panneaux de façade peints en blanc rue de la Monnaie.*
- 1986 - 1988 *Rénovation de la verrière Jourdain. Dépose des habillages de cabine et de cheminée de bateau.*
- 1990 *Inscription du Magasin 2 en totalité à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques. Rénovation des halls.*
- 1994 *Création du restaurant « Toupary » au 5e étage.*
- 1991 *Restauration partielle des extérieurs.*
- 1999 - 2000 *Etage supplémentaire de la passerelle Baillet (au niveau du 1er étage) et habillage de l'ensemble.*



Passerelle rue Baillet
 Cliché Attrapa - Février 2011

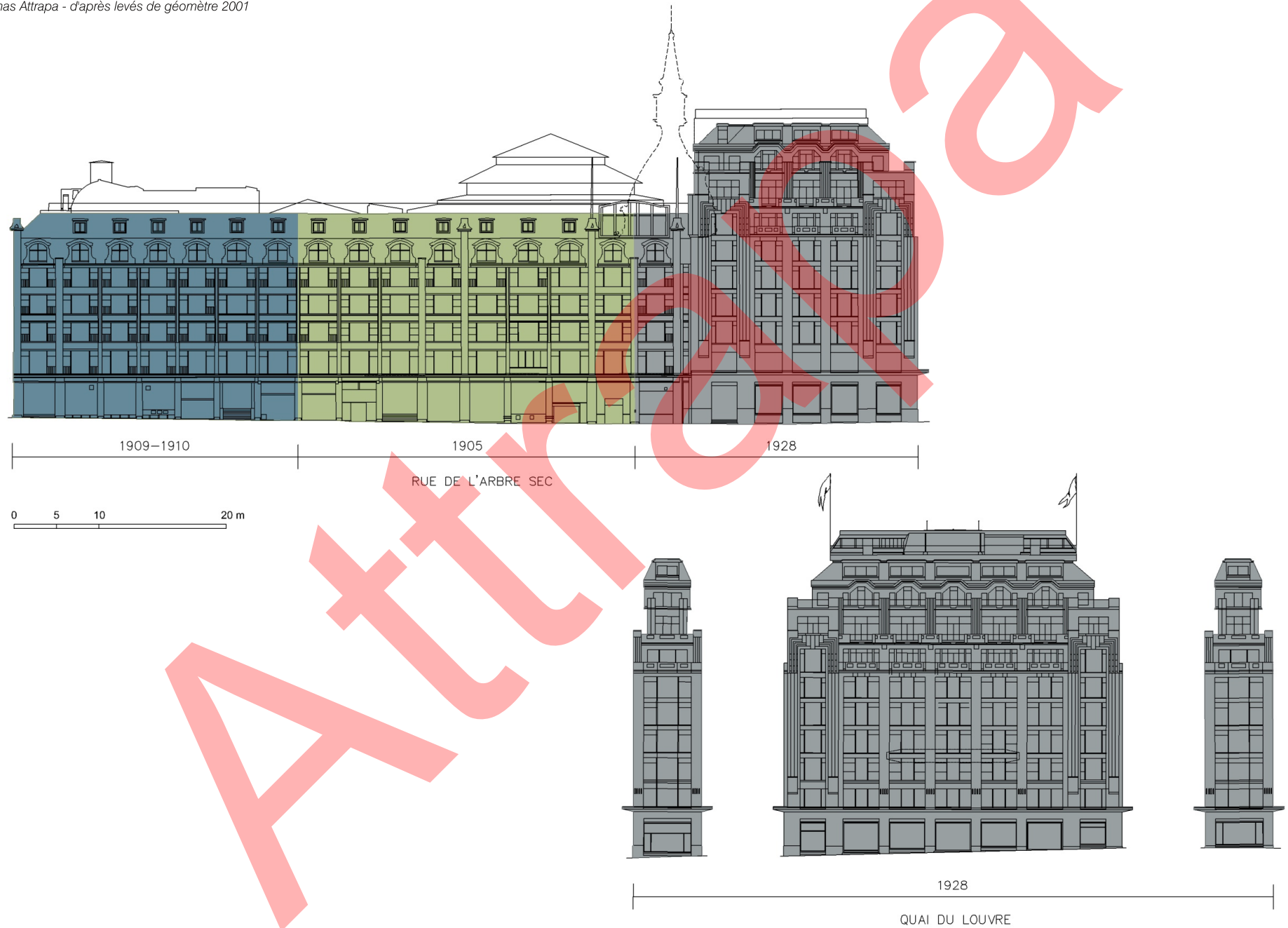
PHASAGE DES FAÇADES

Schémas Attrapa - d'après levés de géomètre 2001



PHASAGE DES FAÇADES

Schémas Attrapa - d'après levés de géomètre 2001





S.D.
Cliché Attrapa 500-01_467



S.D.
Cliché Attrapa 500-01_329



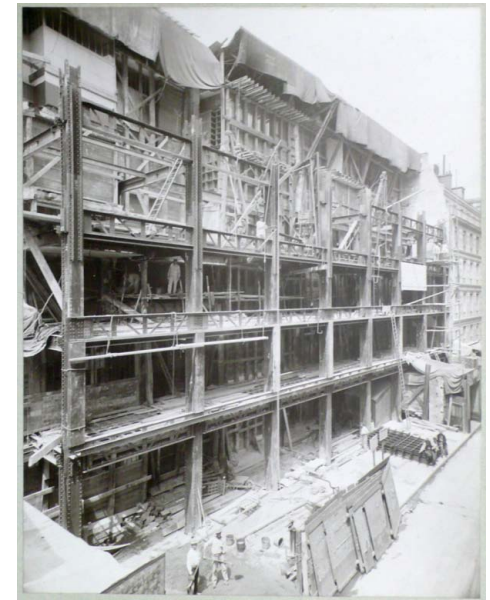
S.D.
Cliché Attrapa 500-01_332



S.D.
Cliché Attrapa 500-01_476



19 juin 1905
Cliché Attrapa 500-01_509

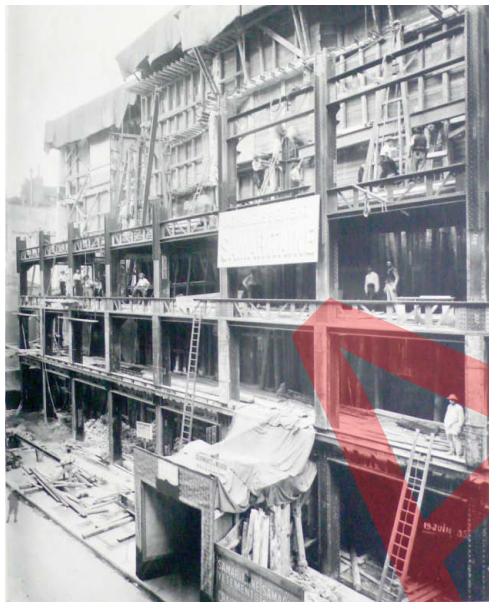


19 juin 1905
Cliché Attrapa 500-01_465

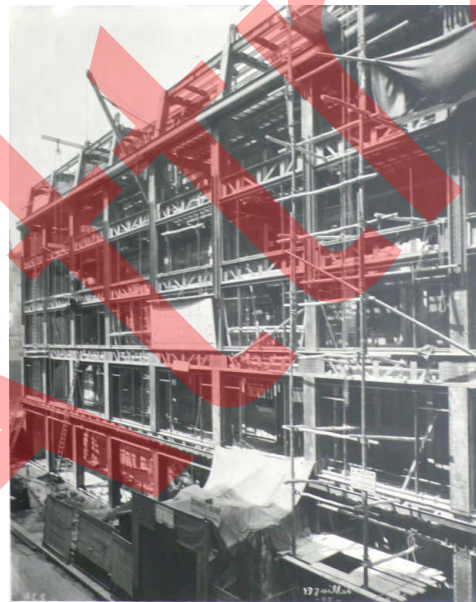
Chronologie

17 - 19 rue de la Monnaie

Nota : tous les clichés de chantier présentés dans les pages suivantes du présent chapitre sont issus des Archives de la Samaritaine, Service Travaux.



19 juin 1905
Cliché Attrapa 500-01_456



19 juillet 1905
Cliché Attrapa 500-01_495



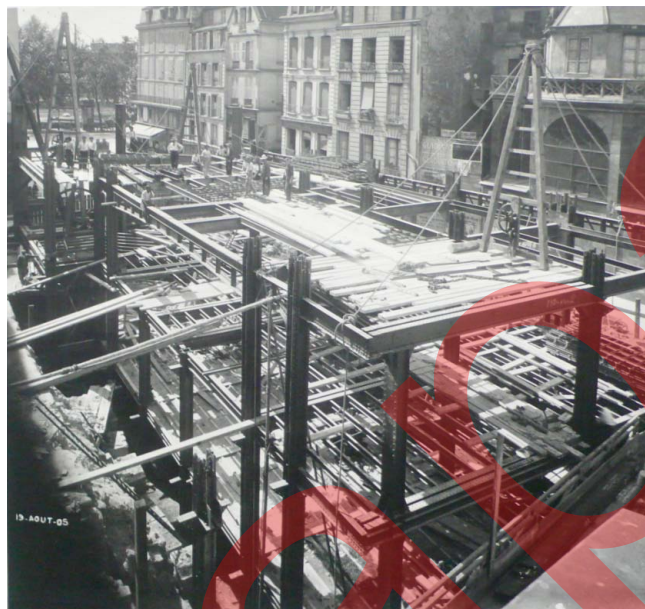
19 août 1905
Cliché Attrapa 500-01_455



22 novembre 1905
Cliché Attrapa 500-01_537



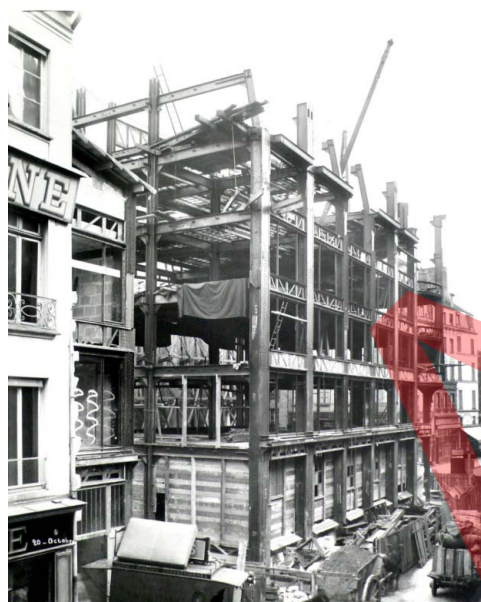
S.D.
Cliché Attrapa 500-01_477



19 août 1905
Cliché Attrapa 500-01_504



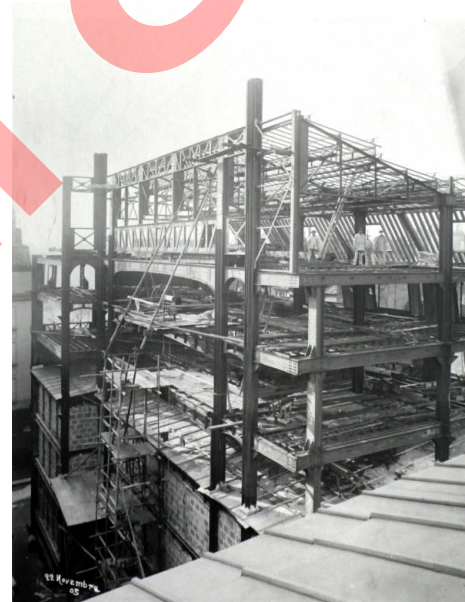
19 août 1905
Cliché Attrapa 500-01_451



20 octobre 1905
Cliché Attrapa 500-01_510



22 novembre 1905
Cliché Attrapa 500-01_484



22 novembre 1905
Cliché Attrapa 500-01_503



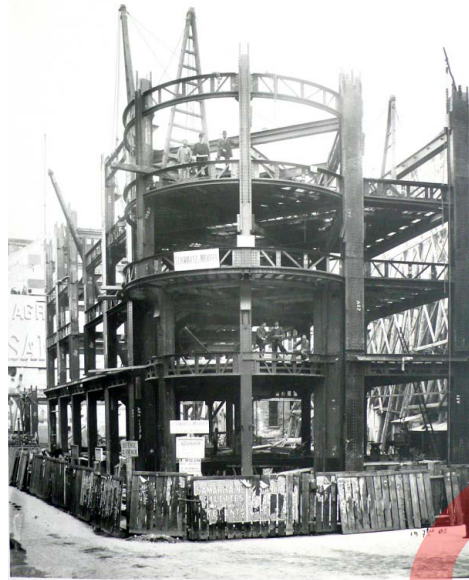
22 novembre 1905
Cliché Attrapa 500-01_538

Chronologie

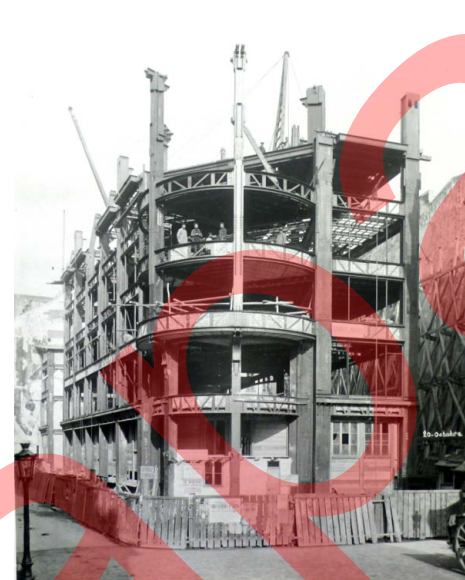
Angle rue de l'Arbre sec et rue des Prêtres
Saint - Germain - l'Auxerrois



19 septembre 1905
Cliché Attrapa 500-01_459



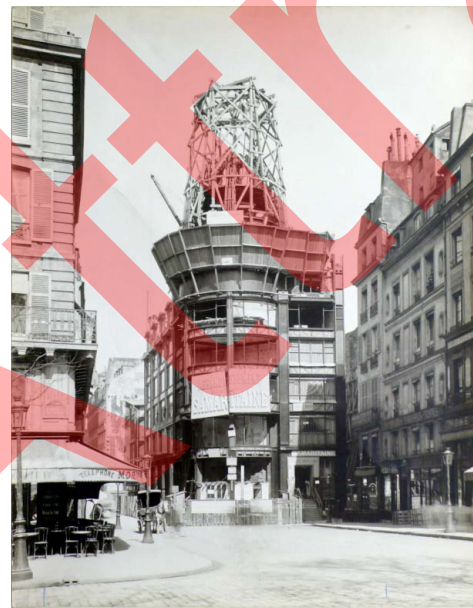
19 septembre 1905
Cliché Attrapa 500-01_502



20 octobre 1905
Cliché Attrapa 500-01_534



S.D.
Cliché Attrapa 500-01_544



S.D.
Cliché Attrapa 500-01_488



19 juillet 1906
Cliché Attrapa 500-01_550



S.D.
Cliché Attrapa 500-01_471



Février 1906
Cliché Attrapa 500-01_353



S.D.
Cliché Attrapa 500-01_448



S.D.
Cliché Attrapa 500-01_486



S.D.
Cliché Attrapa 500-01_450

Chronologie

Couverture rue de la Monnaie



Avril 1906
Cliché Attrapa 500-01_494



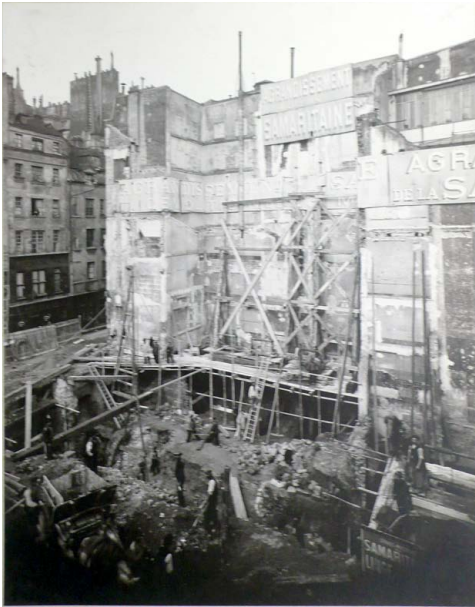
Avril 1906
Cliché Attrapa 500-01_508



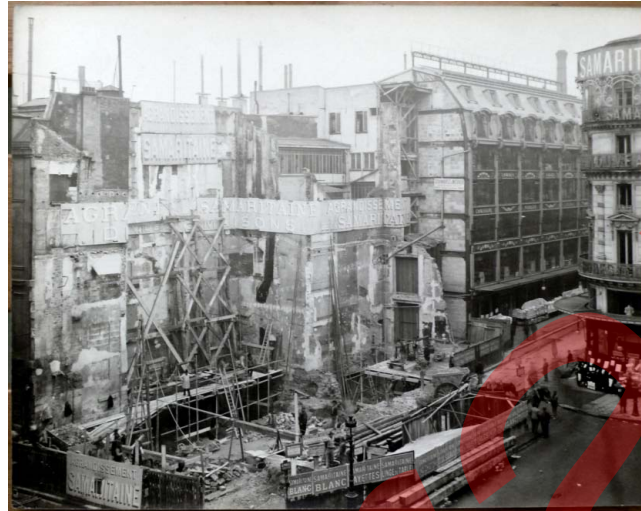
S.D.
Cliché Attrapa 500-01_485



2 Juillet 1906
Cliché Attrapa 500-01_453



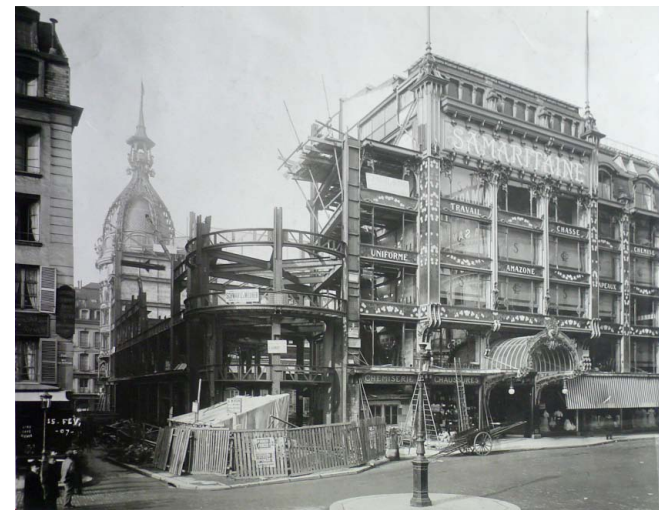
S.D.
Cliché Attrapa 500-01_470



S.D.
Cliché Attrapa 500-01_512



1 juin 1906
Cliché Attrapa 500-01_460

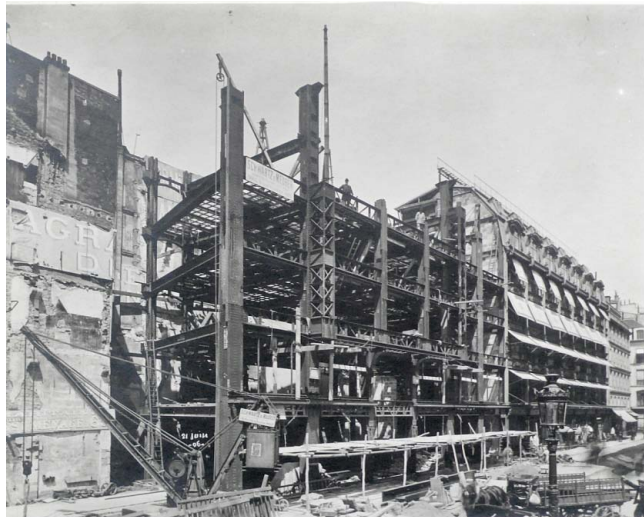


15 février 1907
Cliché Attrapa 500-01_557

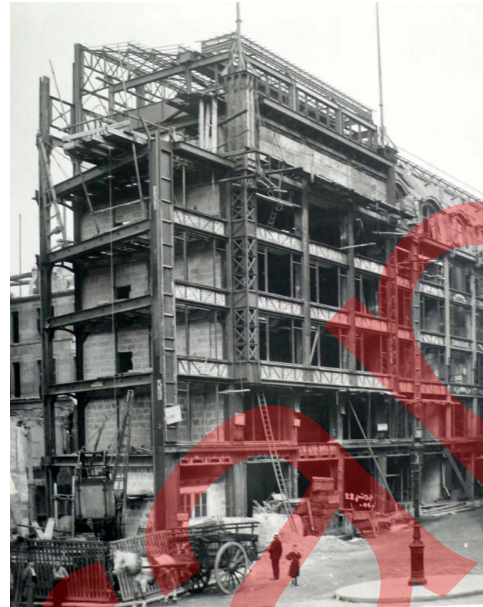
Chronologie

11 - 15 rue de la Monnaie

Rue des Prêtres Saint - Germain - l'Auxerrois



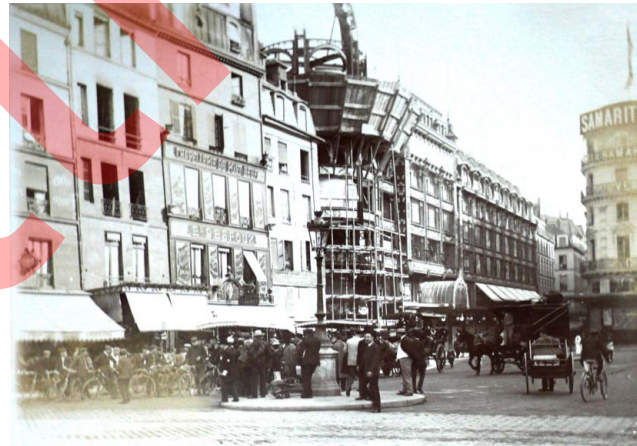
21 juin 1906
Cliché Attrapa 500-01_511



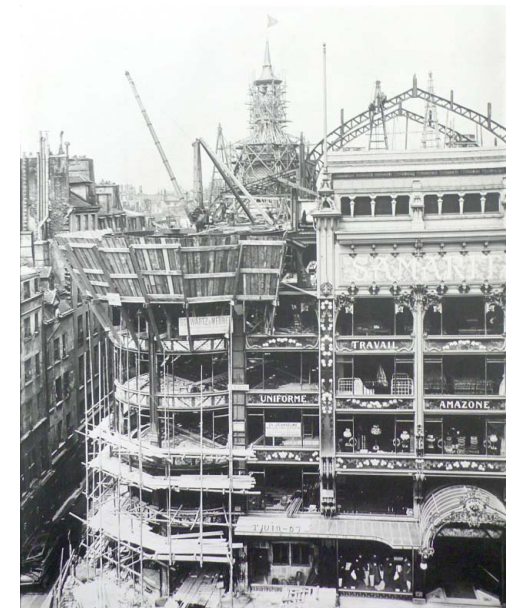
22 juillet 1906
Cliché Attrapa 500-01_497



8 avril 1907
Cliché Attrapa 50-01_562



S.D.
Cliché Attrapa 500-01_354



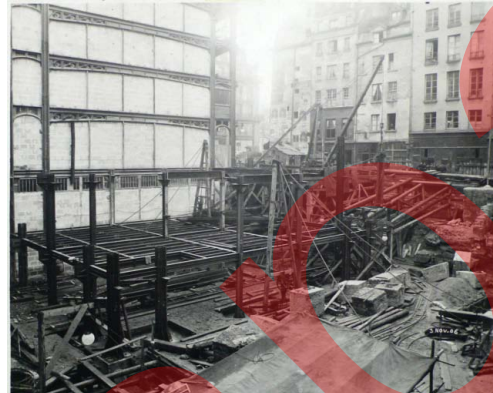
1 juin 1907
Cliché Attrapa 500-01_563



S.D.
Cliché Attrapa 500-01_469



3 novembre 1906
Cliché Attrapa 500-01_514



3 novembre 1906
Cliché Attrapa 500-01_519



24 novembre 1906
Cliché Attrapa 500-01_554



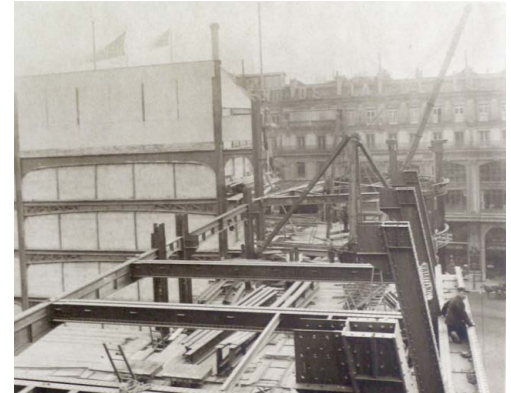
8 avril 1907
Cliché Attrapa 500-01_523



8 avril 1907
Cliché Attrapa 500-01_560



8 avril 1907
Cliché Attrapa 500-01_561



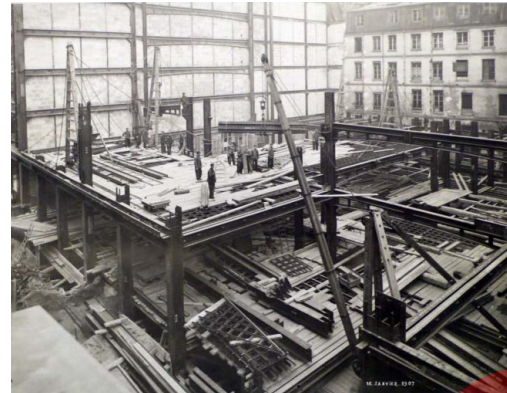
8 avril 1907
Cliché Attrapa 500-01_522

Chronologie

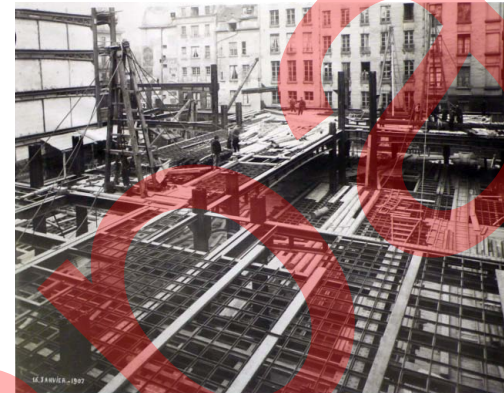
Rue des Prêtres Saint - Germain - l'Auxerrois



24 novembre 1906
Cliché Attrap 500-01_553



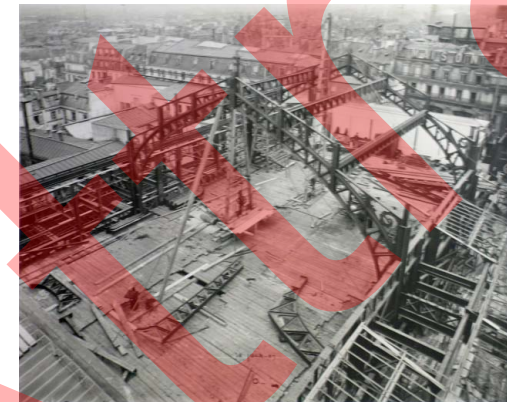
16 janvier 1907
Cliché Attrapa 500-01_516



16 janvier 1907
Cliché Attrapa 500-01_499



10 juin 1907
Cliché Attrapa 500-01_564



S.D.
Cliché Attrapa 500-01_565



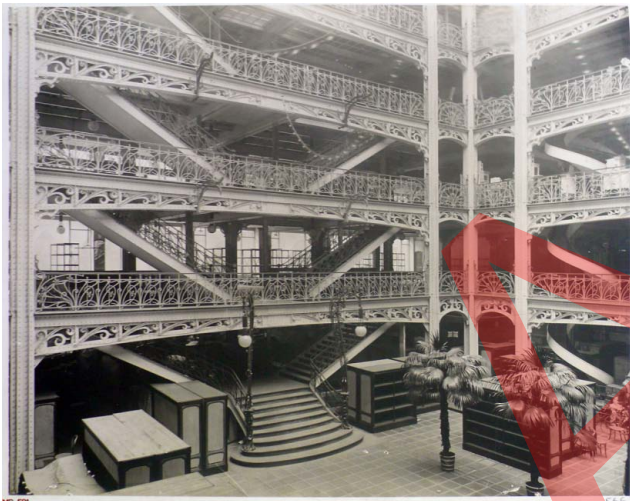
S.D.
Cliché Attrapa 500-01_565



6 juillet 1906
Cliché Attrapa 500-01_458



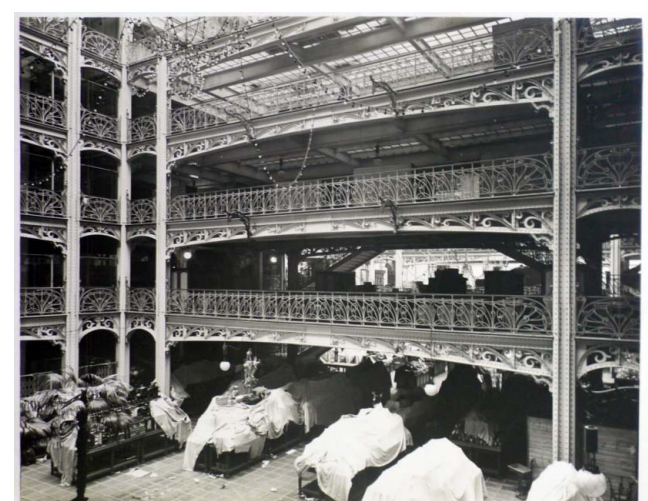
10 juillet 1907
Cliché Attrapa 500-01_569



S.D.
Cliché Attrapa 500-01_581



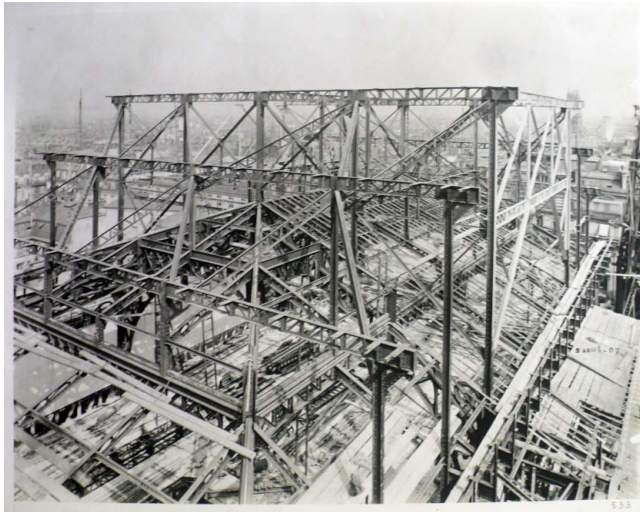
S.D.
Cliché Attrapa 500-01_580



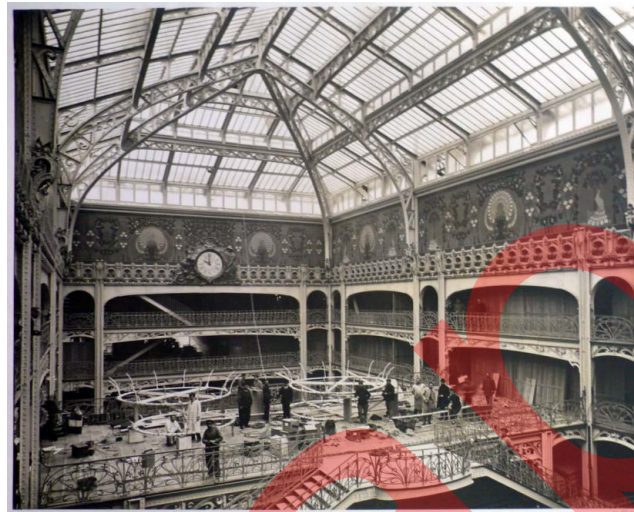
S.D.
Cliché Attrapa 500-01_582

Chronologie

La verrière et les halls Jourdain



5 août 1907
Cliché Attrapa 500-01_570



S.D.
Cliché Attrapa 500-01_572



S.D.
Cliché Attrapa 500-01_573

Clichés sur lesquels le rétrécissement d'un des halls Jourdain est visible



Magasin 2 - Verrières Jourdain - Clichés de 1939 sur lesquels le rétrécissement d'un des halls est visible
Cliché Attrapa 500-01_216 et 500-01_212





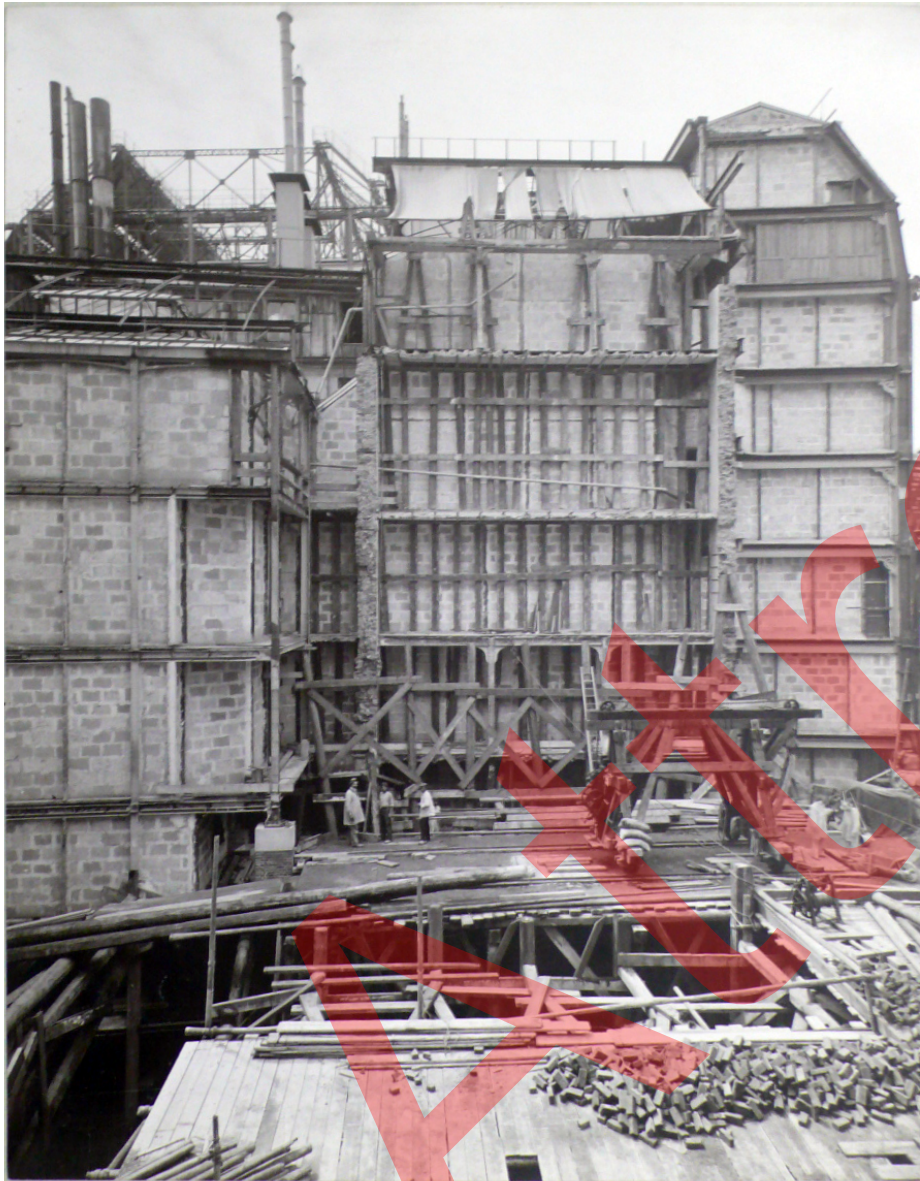
Chantier à l'angle des rues de la Monnaie et Baillet - S.D.
Cliché Attrapa 500-01_473



Jonction du chantier rue de l'Arbre Sec et de l'école
des Prêtres St - Germain - l'Auxerrois - S.D.
Cliché Attrapa 500-01_474

Chronologie

Autres vues



Chantier à l'angle des rues de l'Arbre Sec et Baillet - S.D.
Cliché Attrapa 500-01_475



Chantier à l'angle des rues de l'Arbre Sec et Baillet - S.D.
Cliché Attrapa 500-01_506



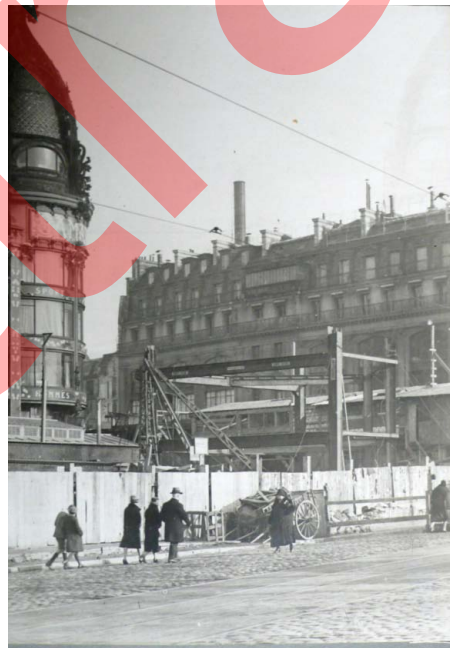
S.D.
Cliché Attrapa 500-01_255



29 décembre 1926
Cliché Attrapa 500-01_351



S.D.
Cliché Attrapa 500-01_325



S.D.
Cliché Attrapa 500-01_343



S.D.
Cliché Attrapa 500-01_344

Chronologie

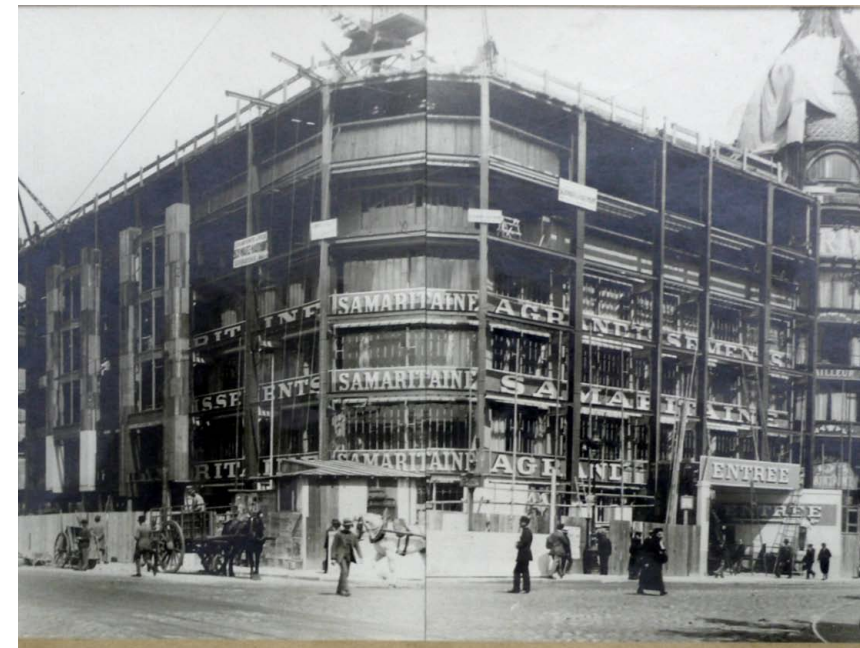
Extension Sauvage



S.D.
Cliché Attrapa 500-01_349



S.D.
Cliché Attrapa 500-01_447



20 Juin 1927
Cliché Attrapa 500-01_227

Les schémas de morphogenèse et la chronologie synthétique qui précèdent résument et actualisent l'état des connaissances sur le Magasin 2. La succession des plans chronologiques permet de se faire une idée plus précise du phasage des premières périodes d'aménagement et de construction, jusqu'ici assez confuses. Ces plans valident l'hypothèse de l'existence d'un grand dessein d'ensemble ayant très tôt présidé à la progression logique des faits énoncés.

C'est ainsi que d'annexions besogneuses en rapiécages industriels, le magasin se love d'abord au cœur de l'îlot, jusqu'à occuper les périphéries de ce dernier. Puis se succèdent, mais à quelques 20 ans d'intervalle, ces morceaux de bravoure que sont respectivement les halls de Jourdain (1907) et la conquête d'une grande façade sur la Seine (1928). Il y aura eu entre temps quelques laissés pour compte, dont les coupoles à verrière de Jourdain, condamnées pour leur hardiesse jugée canaille. Au regard des cycles de la Samaritaine, leur existence – à peine deux décennies – aura été éphémère. Des débuts de l'histoire de Cognacq jusqu'à l'achèvement de la dernière grande campagne de travaux au début des années trente, quelque 50 années se seront écoulées !

Si l'enquête historique permet d'interpréter les

phénomènes architecturaux de manière aussi bien qualitative que quantitative, il apparaît que l'actuel projet de reconversion de la Samaritaine est de loin l'opération la plus importante, la plus téméraire et sans doute la plus traumatisante que l'édifice aura jamais connue. À l'encontre de ce qui s'est produit jusqu'ici où les campagnes de travaux se succédaient dans un temps relativement long, il est question d'agir partout à la fois dans un laps de temps aussi contenu que possible. Là où des choix malencontreux pouvaient naguère encore susciter correctifs et ajustements, il s'agit maintenant d'anticiper très en amont les conséquences des options retenues, afin d'éviter les situations auxquelles il serait difficile voire impossible de porter remède.

Le projet de l'agence Sanaa consiste à considérer le Magasin 2 et le Magasin 4 comme une entité urbaine d'élection et à métamorphoser cet ensemble complexe en une vaste galerie commerciale, à cheval sur les deux îlots. L'ensemble est surmonté de plateaux qui permettent de satisfaire aux exigences de la faisabilité de l'opération et donc, d'un important programme de bureaux. Des logements sociaux et une crèche s'y sont greffés, faisant l'objet d'une localisation s'inscrivant dans la rigueur du parti général. La composition d'ensemble repose sur le principe d'une séquence de patios différenciés

dont les halls de Jourdain sont invités à constituer le centre de gravité historique. S'inspirant du modèle de l'enfilade classique et de l'unification visuelle qui en découle, cet enchaînement de lieux conduira les usagers, clients, touristes ou promeneurs de la rue de Rivoli au quai du Louvre. Cette composition intègre le programme d'un hôtel de luxe prévu côté Seine, confié à l'architecte Édouard François. L'Extension Sauvage qui doit l'abriter comporte depuis les origines de sa construction un hall monumental qui pourrait permettre à la logique d'ensemble de l'occupation de ce vaste territoire et de ce projet conséquent de s'affirmer. Les deux maîtrises d'œuvre distinctes s'efforcent actuellement d'établir une complémentarité entre ces deux parties d'un même projet de très grande envergure.

Les développements qui vont suivre identifient un certain nombre de thèmes majeurs de l'expertise du Magasin 2 et du Magasin 4 réunis, utiles pour instaurer le volet patrimonial de la plupart des actions, modifications, interventions et restaurations projetées. Trois parties distinctes permettent de les décliner.

Enjeux patrimoniaux et projet de reconversion

I. Les façades de la Samaritaine : un projet inachevé

Cette première partie traite des logiques qui ont accompagné l'évolution des façades des quatre magasins et entend poser les termes d'un argumentaire en faveur de la légitimité de la création d'une nouvelle façade du Magasin 4 sur la rue de Rivoli.

1. La conquête d'une façade sur la rue de Rivoli
2. Le projet inabouti du Magasin 4
3. Années de crise
4. Nouvelles hypothèses de projet

II. Performances structurelles du Magasin 2

La deuxième partie s'attache à l'analyse des planchers de verre et de la structure métallique des magasins, et plus particulièrement de celle du Magasin 2. La mise en évidence de la valeur patrimoniale de ces mises en oeuvre et de leur grand potentiel de transformation s'accompagne d'une réflexion sur l'habillage des structures et le passage des réseaux.

1. Planchers de verre et logique d'extension
2. Valeur patrimoniale des planchers
3. Cohérence de la structure métallique
4. Habillage des structures et réseaux
5. Patrimoine et réemploi

III. Toitures, cours et terrasses

Enfin, la troisième partie rend compte de l'incroyable stratification et du formidable « *sky-line* » qu'offrent des toitures du Magasin 2. On y évoque le lien direct de la morphologie de celles-ci avec l'organisation du magasin autour de halls groupant des circulations verticales. Le cas particulier des terrasses accessibles de l'Extension Sauvage y donne lieu à un plaidoyer en faveur du maintien de son observatoire panoramique sommital.

1. Toitures : "moutonnements", plissements et émergences
2. Plateaux Jourdain : halls et circulations verticales
3. La pyramide de la Nouvelle Samaritaine
4. Plaidoyer en faveur de l'accès aux parties hautes de la Samaritaine

I. LES FAÇADES DE LA SAMARITAINE : UN PROJET INACHEVÉ

Si l'étude confiée par La Samaritaine à Attrapa ne s'appliquait en principe qu'au seul Magasin 2, il n'en est pas moins apparu nécessaire d'intégrer la réflexion sur ce bâtiment dans le contexte plus général du patrimoine immobilier édifié par les époux Cognacq-Jaÿ entre la rue de Rivoli et la Seine. La réalisation des quatre magasins forme un tout d'autant plus indissociable qu'elle intègre une part importante d'infrastructure souterraine, socle commun à tout l'ensemble construit ou reconstruit de 1891 à 1932. La gare d'embarquement, les multiples locaux souterrains qui se développent sous l'emprise de la voie publique et les corps de passerelles aériennes tissent des liens inédits entre les magasins-îlots situés de part et d'autres des rues. Sur une importante portion de son linéaire, la rue de la Monnaie est appelée à se métamorphoser en un tablier métallique dont la structure porte de l'un à l'autre des murs de fondation des Magasins 1 et 2. Le sol pavé de la rue devient ainsi le plancher haut et la couverture de deux niveaux d'occupation et de stockage. Les regroupements parcellaires, l'extension de l'îlot originel où se développe le Magasin 2 par fusion avec les îlots proches et annexion des linéaires de voirie qui les séparent – l'impasse des Provençaux, puis de la rue des Prêtres - Saint - Germain - l'Auxerrois –, sont les ingrédients de la constitu-

tion de sa généreuse emprise foncière. La délocalisation d'une école reconstruite aux frais d'Ernest Cognacq, le détournement des réseaux urbains collectifs tels que les égouts, enfin, la relation qu'on instaure entre les sous-sols et le métro apportent leur part de complexité à une opération dont l'ambition nécessite une transgression constante des normes et des faisabilités ordinaires. L'historien de l'architecture et de l'urbanisme ne peut manquer de saluer le caractère éminemment novateur, prophétique voire futuriste d'une opération qui annonce l'architecture sur dalle de l'Après-Guerre.

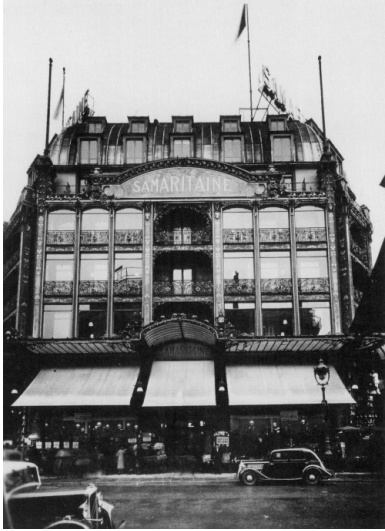
Véritable plan directeur, attesté selon Louis Escande dès 1904¹, le plan-masse prévoyant l'extension du noyau initial par l'annexion de plusieurs îlots autour du Magasin 1 se réalise en l'espace d'une trentaine d'années. Il reste partiellement inachevé en raison des retombées de la crise de 1929. Si l'ambition de donner à La Samaritaine une façade monumentale sur la Seine se concrétise à la fin des années 1920, l'apparence du complexe commercial sur la rue de Rivoli fait l'objet de soins d'autant plus attentifs et constants que c'est de ce côté qu'accède traditionnellement aux magasins la foule des acheteurs.

1. Les Magasins 1 et 3 : la conquête d'une façade sur la rue de Rivoli

Le Magasin 1 résulte de l'agrégation par rachat et annexions successives d'immeubles de logement de tous âges, formant l'îlot en fer à repasser cerné par les rues du Pont-Neuf, de la Monnaie et de Rivoli. C'est le fruit d'un processus lent, qui débute dans les années 1880 et procède par annexion successive des édifices incorporés au fil des opportunités immobilières. En 1891, pour mieux convaincre le chaland d'interrompre sa course entre le Pont-Neuf et les Halles, un immense trompe-l'œil à la truculence bon enfant et aux couleurs criardes est appliqué du haut en bas de l'une des façades du futur Magasin 2, telle une enseigne commerciale. En face, des vérandas pratiquées sur plusieurs étages viennent refléter cette composition éphémère et enrichissent le front ouest du Magasin 1. En 1904, lorsque les stratégies de rachat de ce dernier sont consommées, on assiste à un remaniement complet de sa distribution intérieure. La démolition des refends et la création de nouvelles circulations verticales favorisent la création de grandes surfaces de plain-pied d'un seul tenant.

En 1910, après l'épopée de la réalisation du Magasin 2 de Jourdain (1891-1910), des impé-

¹ « En 1904, (...) M. Ernest Cognacq fit étudier, sur des directives précises, un vaste programme d'ensemble comportant la création, à côté du premier magasin, (...) d'autres magasins beaucoup plus importants, occupant les emplacements des différents îlots immobiliers avoisinants. » ESCANDE Louis, « Les grands travaux de la Samaritaine, à Paris », La Technique des Travaux, décembre 1933.



Magasin 1, la façade métallique sur la rue de Rivoli est rapportée en double-peau sur l'immeuble existant
 extrait de Barre-Despond A., op. cit.

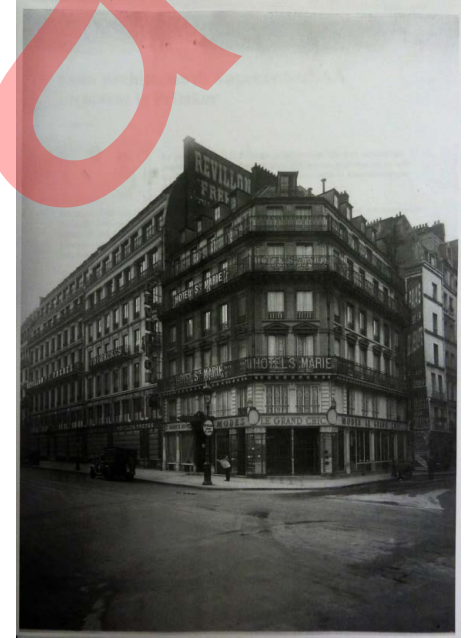


Magasin 2, façade à l'angle quai du Louvre - rue de la Monnaie
 IFA Fonds Sauvage
 018 - IFA - 302/6 - P18/131/01



S. Liün, Phot.
 Vue sur Rivoli-Pont Neuf. La construction nouvelle, Subsistent (teintés de blanc) le rez-de-chaussée et l'entresol des anciens bâtiments.

Magasin 3, façade à l'angle de la rue de Rivoli - rue du Pont Neuf
 Extrait de - La Construction Moderne, n°14, janvier 1933



Magasin 4 - état avant acquisition par la Samaritaine
 Archives de la Samaritaine, Services Travaux

ratifs commerciaux et un sens de l'économie indissociable des cycles de transformation de La Samaritaine conduisent Ernest Cognacq à ne pas envisager une refonte globale des extérieurs du Magasin 1. Frilosité vis-à-vis de l'administration municipale après l'extension tapageuse à coupoles de verre multicolores qui éblouit le public parisien de l'autre côté de la rue ? Attachement à la physionomie bonhomme du berceau de la réussite des époux Cognacq-Jaÿ qui ancrerait le succès de La Samaritaine dans la légitimité d'un déroulé historique déjà ancien ? L'idée de limiter l'essentiel du rajeunissement des élévations du Magasin 1 à la façade qu'il présente sur la rue de Rivoli s'impose toutefois dès cette époque.

À partir de 1911, cette modernisation du Magasin 1 signe le début d'un long processus de constitution d'un front bâti aussi novateur que spectaculaire sur le decumanus parisien. Soutenues par de vigoureuses consoles, de monumentales vérandas Art nouveau s'accrochent d'abord à la façade puis aux pans coupés de la proue de l'édifice. Cette structure métallique est apposée sans modification substantielle de la façade qu'elle requalifie, traduisant – à l'inverse de la sorte de « *façadisme* » dont on s'est contenté jusqu'ici pour ce magasin – la réalité de l'empilement et de la fluidité nouvellement acquise des surfaces commerciales. Extrêmement déco-

orative, et d'un style analogue à celui qui s'applique aux élévations du Magasin 2 qu'on vient d'achever, cette façade rapportée que l'on qualifierait aujourd'hui de « *double peau* », achevée en 1912, permet à moindre frais d'instituer un lien de parenté visuelle – un air de famille – entre les bâtiments anciens et nouveaux².

Jusqu'à la fin des années 1920, cette façade très exubérante d'environ 40 mètres linéaire seulement sur la rue de Rivoli, mais rehaussée par les retours qui l'encadrent, demeure la seule vitrine de La Samaritaine sur cet axe majeur. Peu après le décès d'Ernest Cognacq (1927) et l'achèvement de la façade Sauvage du Magasin 2 sur la Seine (1928), son neveu – Gabriel Cognacq – poursuivant la réalisation du projet, se porte acquéreur des immeubles de l'îlot qui bientôt formeront le Magasin 3. La petite taille du terrain contraste avec la longueur de sa façade sur la rue de Rivoli, très supérieure à celle du Magasin 1. Le permis de construire est déposé en 1929 et la construction achevée en 1930. Dessinées par le même Sauvage, les façades du Magasin 3 se souviennent de l'imposant front qui vient d'être bâti sur la Seine, mais l'écriture se libère ici des contraintes imposées côté fleuve par l'Administration. L'apparence de la construction y gagne en légèreté et en élégance. Une pierre rosée se substitue à la convention de la minéralité crème imposée au voisinage du

Louvre et du Pont-Neuf. L'emphase du traitement des pans coupés inaugure une esthétique urbaine qui n'est plus celle de la période haussmannienne ni post-haussmannienne. Leur écriture colossale signe l'amorce hardie d'une séquence urbaine de façades altières qui aurait dû trouver un prolongement voire un équilibre dans la mise en œuvre de la dernière tranche du programme : le Magasin 4.

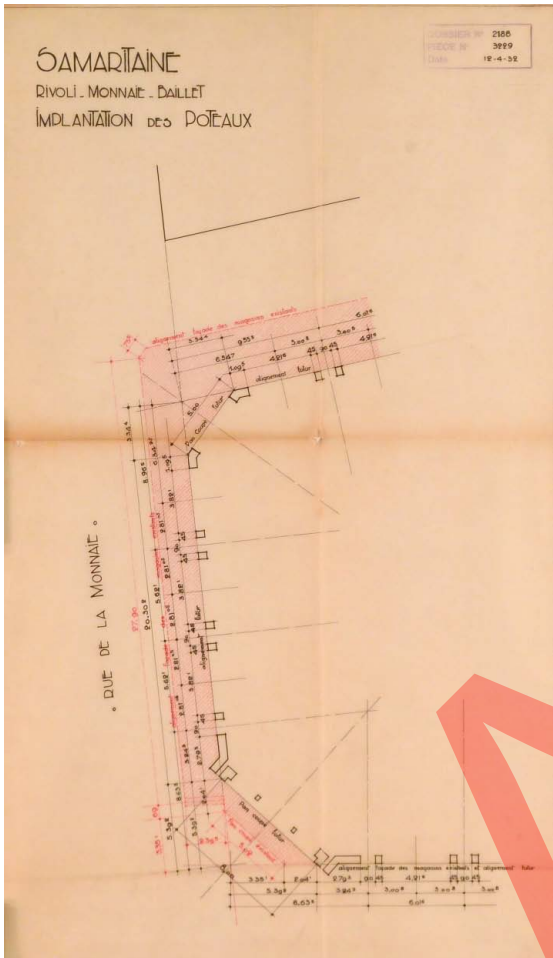
2. Le projet inabouti du Magasin 4

Acquises pour l'essentiel au cours de l'année 1932, l'année même de la mort d'Henri Sauvage, les parcelles constitutives de l'îlot sur lequel devait s'élever le Magasin 4 n'ont pas pu être rachetées dans leur intégralité. Dans la portion ouest de la rue Baillet, quatre propriétaires d'une série de maisons mitoyennes neutralisent l'angle sud-ouest de l'îlot. L'adaptation des locaux longtemps occupés par les ateliers de fourrure Révillon n'en est pas moins réalisée selon les méthodes habituelles, par l'extension des plains-pieds et la rationalisation des circulations verticales à l'intérieur des élévations de pierre sculptée conservées sur la voie publique. Au lendemain de la cession, la pose en 48 heures d'une marquise de 60 mètres linéaires destinée à protéger le chaland défraye la chro-

² Voir : DURAND A., « Magasins de La Samaritaine à Paris. Nouvelle façade sur la rue de Rivoli », la construction moderne, 1911-1912.



Futur Magasin 4 - Plan du 4ème étage
IFA Fonds Charpentier - Caisse 110



Magasin 4 - Projet d'homogénéisation des façades
IFA Fonds Charpentier - Caisse 113



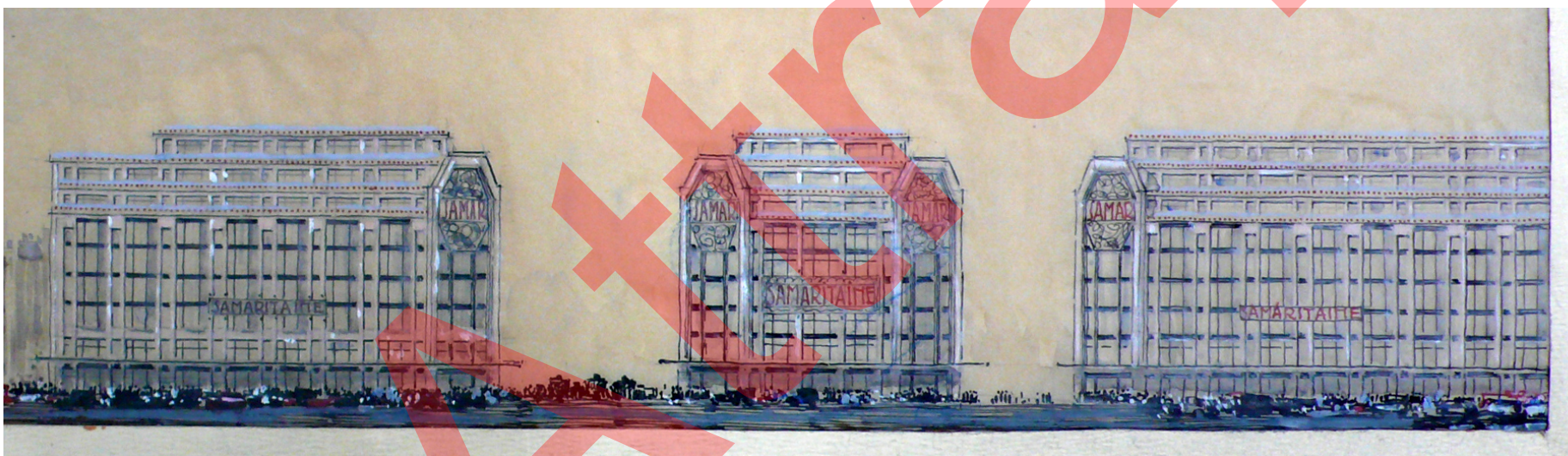
nique. Au même moment, un projet de recomposition de la physionomie du Magasin 4 prévoit la reconstruction de l'intégralité de son front bâti et de son alignement sur la rue de Rivoli. La réalité du parcellaire qu'on efface semble devoir perdurer en raison de la conservation des planchers, dont l'étagement différencié trahit sur un dessin du fonds Charpentier les anciennes limites de propriété. C'est une sorte de revanche du parcellaire sur une volonté de scénographie urbaine déjà enregistrée au Magasin 2. Faut-il rappeler que les élévations de Jourdain s'y étaient vues édifier au devant des constructions neuves et des constructions anciennes avec une constance égale, sans a priori sur le maintien de ces dernières à l'arrière de la façade moderne ?

L'esthétique de ce « *recarrossage* » du Magasin 4 par les successeurs de Sauvage, Louis d'Esquivan et Louis-Marie Charpentier, se situe dans le prolongement fidèle de celle qu'avait adoptée leur maître au Magasin 3. La parenté d'écriture qu'on observe entre les deux constructions n'est pas fortuite. Elle procède d'un projet général d'harmonisation de tous les fronts bâtis de La Samaritaine, tant sur la rue de Rivoli que sur les arrières, qui émerge au même moment. Il s'agit tant de parachever le grand'œuvre d'Ernest Cognacq que de rajeunir certaines des façades dont le style paraît

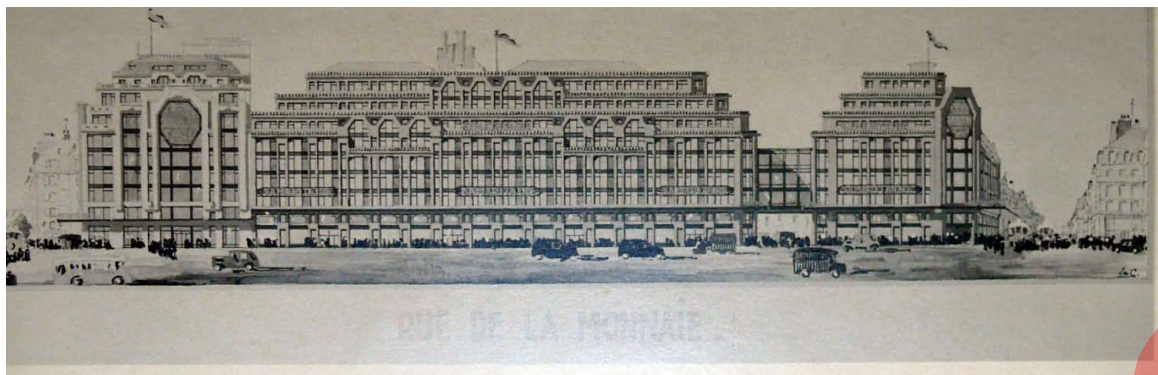
désuet : au mouvement d'unification engagé par Jourdain quasiment dès le début de son intervention sur les premiers fragments du Magasin 2, succède, à partir de l'édification de « *l'Extension Sauvage* », un mouvement symétrique, visant à généraliser la nouvelle identité architectonique et stylistique de type « *Art déco* » aux anciens magasins comme aux parties récemment intégrées ou en cours d'acquisition. Si la plupart des documents retrouvés confirment cette orientation générale, une élévation du front bâti sur la rue de Rivoli conservée parmi les archives du Service des travaux révèle l'existence d'une option alternative, moins disante, consistant à maintenir l'élévation métallique de Frantz Jourdain sur le Magasin 1 au beau milieu des constructions nouvelles. Était-ce un coup de chapeau de Gabriel Cognacq à la mémoire du premier magasin d'un oncle auquel il avait succédé en 1928 ? S'agissait-il comme dans le cas de monuments dynastiques d'ancrer la Samaritaine dans la légitimité d'une histoire trop courte ? Par le contraste qu'elle présente avec le remodelage inconditionnel dont témoigne l'essentiel des documents de l'époque, cette élévation hétéroclite reflète les aléas d'un destin et prophétise la situation actuelle, où la maîtrise d'ouvrage de la Samaritaine est appelée une nouvelle fois à prendre position.

3. Années de crise

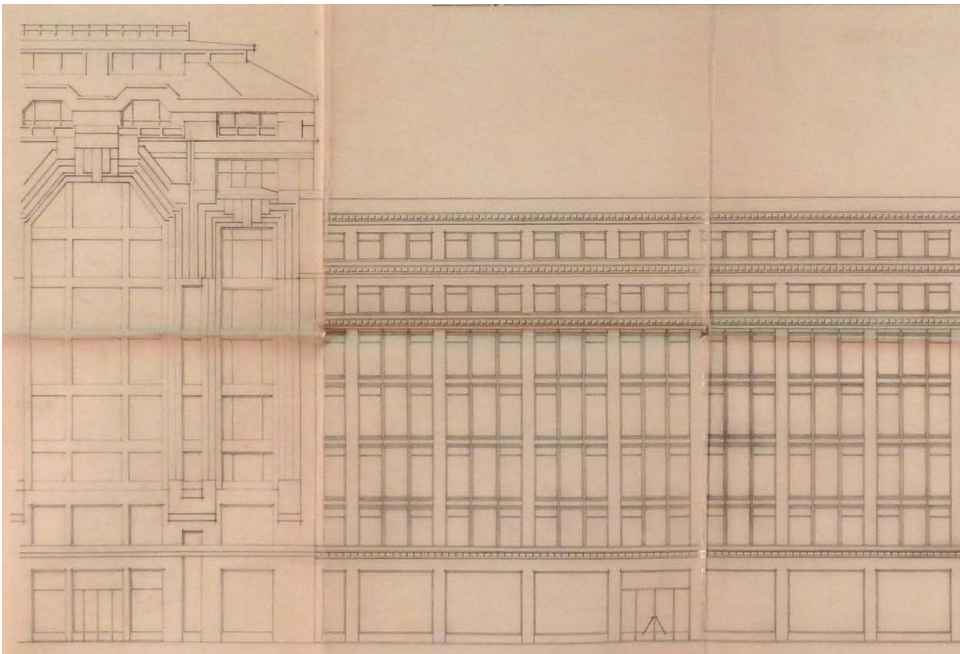
La façade du Magasin 4 sur la rue de Rivoli ne verra guère d'autres travaux que la mise au goût du jour de ses vitrines à rez-de-chaussée et l'apposition d'enseignes aux étages. Si les années de crise que traverse le pays expliquent la mise à l'écart, puis l'abandon du projet d'ensemble de régularisation et d'homogénéisation qu'une perspective cavalière immortalise sur le papier, on n'en relève pas moins que le dogmatisme du parti vers lequel on tendait globalement a eu des conséquences désastreuses sur les édifices de la génération précédente. La campagne d'épuration que subissent les façades « *Jourdain* » du Magasin 2 et l'élévation sur la rue de Rivoli du Magasin 1 s'inscrit dans cette hégémonie en définitive assumée de l'esthétique Art déco au détriment de celle de l'Avant-Guerre. Vers 1936, un dessin de d'Esquivan et Charpentier envisage même d'assigner à la façade rue de la Monnaie une réécriture architecturale de « *retour à l'ordre* », très rigide et dénudée, pourvue de corniches denticulées au rez-de-chaussée et aux trois derniers niveaux. Sans doute réalisé par cette agence à la même époque, un montage non daté communiqué par Meredith Clausen – il est réalisé à l'aide de bouts de papier découpés et appliqués sur un cliché photographique de la limite entre les deux bâtiments – fait apparaître



Deux recherches sur l'élévation d'ensemble rue de Rivoli. L'une met en scène par symétrie le magasin 1, l'autre systématise les façades Art déco
Archives de la Samaritaine, Service Travaux



Projet d'homogénéisation des façades - Elévation rue de la Monnaie / Perspective sur la rue de Rivoli
Dessins Louis Marie Charpentier
Archives de la Samaritaine, Service Travaux / IFA
Fonds Sauvage - 018 - IFA - B 1/49



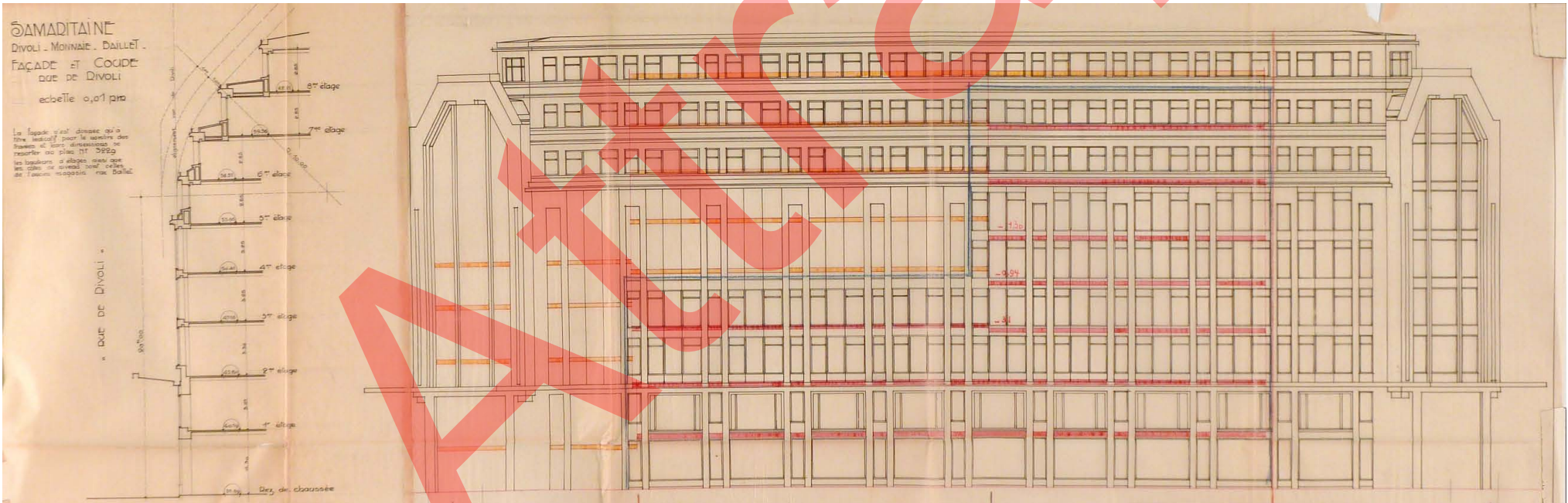
Magasin 2 - projet de réécriture architecturale de la façade rue de la Monnaie
 IFA Fonds Charpentier - Caisse 110



Magasin 2 - photomontage de la façade rue de l'Arbre Sec maquillée
 Archives Meredith Clausen



Essai grandeur nature d'habillage de la façade - S.D.
 Cliché Attrapa 500-01_406
 Archives de la Samaritaine, Service Travaux



Magasin 3 - Projet d'homogénéisation des façades
 Dessin nd, ca 1932, vraisemblablement de L. d'Escrivan et L.-M. Charpentier
 IFA Fonds Charpentier - Caisse 110

plus prosaïquement ce qu'on pouvait attendre de la suppression des décors polychromes. Différentes versions de maquillage ont été projetées, prolongées même pour l'une d'entre elles par un essai à l'échelle grandeur. En 1937, à l'occasion de l'exposition universelle, on dénatura en effet l'architecture de Jourdain par ablation de tout son décor et, suivant le terme du moment, par une opération de « *camouflage* »³. La totalité des ornements et volutes métalliques est arrachée tandis que la polychromie des laves émaillées disparaît sous un badigeon couleur pierre.

Après-Guerre, aucun événement majeur ne vient enrichir l'histoire architecturale de La Samaritaine, dont les élévations ont été affadies et dégradées. Le dédain des autorités culturelles pour la Samaritaine ne permet pas d'augurer une amélioration de cette situation de désintérêt et d'abandon de toute initiative architecturale ambitieuse. En 1963, lors d'une consultation en amont pour une passerelle à établir au-dessus de la rue de la Monnaie, le responsable du Service Travaux de la Samaritaine se voit opposer de la part de l'Architecte des monuments historiques une fin de non recevoir qu'il relate en des termes amers : « *Monsieur Charpentier et moi,*

nous sommes vus opposer un refus de principe formulé avant même que nous soyons assis. Monsieur Lombard qui se dit fortement attaché à la préservation des rives de la Seine souhaite la disparition de la Samaritaine et de la Belle Jardinière et regrette que le 'Citoyen Cognacq' ait fait 'commettre son Magasin par Monsieur Sauvage' »⁴.

Parmi diverses altérations, à l'occasion des travaux des parties hautes exécutés en 1974, les doubles brisis des toitures de Jourdain perdent leurs ardoises en écaille de poisson au profit d'une couverture en zinc à joint debout, dans l'indifférence générale. Il faut attendre les années 1970 et l'intérêt de quelques pionniers pour cette période de l'histoire de l'architecture, pour que les bâtiments de Jourdain et de Sauvage, quelques années par exemple après ceux de Guimard, fassent l'objet d'un regain d'estime. Les premiers travaux de restauration sont conduits dans la deuxième moitié des années 1980. Si la disparition des éléments de ferronnerie les plus exubérants est assumée, la polychromie de l'élévation sur la rue de la Monnaie fait l'objet d'une restitution partielle. À l'intérieur, sous la grande verrière, les décors peints de Francis Jourdain qui avaient disparu sous divers

habillages sont rétablis approximativement entre 1986 et 1987. Le travail de restauration reste à poursuivre sur la rue de l'Arbre-Sec : certaines lacunes criantes résultent de « l'emprunt » de panneaux polychromes pour compléter les manques enregistrés rue de la Monnaie. Du côté de la rue de Rivoli, les dehors des Magasins 1 et 3 ont fait l'objet d'un dépoussiérage qui remonte aux années 2000.

4. Nouvelles hypothèses de projet

Sur la rue de Rivoli, l'esthétique de Sauvage diffère sans doute de ce qui subsiste de celle de Jourdain, travestie et épurée, mais les Magasins 1 et 3 n'en entretiennent pas moins une réelle connivence. Témoignages de deux moments de l'histoire de La Samaritaine, ils participent du même souhait de la maîtrise d'ouvrage de susciter un événement urbain, une enseigne remarquable, en cette portion stratégique de l'interminable linéaire de la rue de Rivoli, à la croisée des chemins, entre les Halles et la Rive Gauche. Au moment où se pose la question de l'image qu'on pourrait donner à la résurrection d'une Samaritaine endormie de

³ Dans les mêmes occasions, en 1937, est lancé un « concours de camouflage » (sic) destiné à masquer l'ancien Palais du Trocadéro, jugé de trop mauvais goût.

⁴ IFA, Fonds Charpentier, caisse 79 [objet Attrapa 79-1-7-2].



La succession des magasins - Rue de Rivoli, février 2011
Clichés Attrapa - Février 2011

longue date, c'est évidemment du côté du Magasin 4 qu'une possibilité de renouveau se présente, là où l'inachèvement du projet de Cognacq est très tangible. La séquence de deux façades symétrisées autour de la proue du magasin initial – dont Louis Escande affirme qu'elle aurait été envisagée dès le plan directeur de 1903 - 1904⁶ – y demeure incomplète.

A l'issue de cette histoire inachevée, le front bâti que présente le Magasin 4 consiste en quatre façades d'immeubles pré-haussmanniens d'assez belle qualité, dont les rues de la capitale comptent toutefois de très nombreux exemples. La valeur intrinsèque de ces constructions ne justifie a priori pas qu'on s'oppose à un processus de substitution interrompu par les retombées de la crise de 1929 et que la maîtrise d'ouvrage souhaite remettre à l'honneur. Figer l'élévation du Magasin 4 dans son état actuel, ce serait retarder une nouvelle fois un processus d'évolution logique, inspiré par l'histoire architecturale et urbaine de ce secteur parisien.

On ne s'inquiète aujourd'hui nullement de ce que la rue de Réaumur ait été en 1904 le théâtre d'une créativité intense, un lieu d'innovation urbaine où l'immeuble industriel généralement attribué à Georges Chedanne, l'architecte des Galeries Lafayette, l'emporte assurément sur

tous ses voisins. De manière plus fondée encore, en ce point précis du linéaire de la rue de Rivoli, la reconstruction du Magasin 4 a vocation à s'accompagner d'un événement architectural qui renoue avec la grandeur des innovations passées.

Habitée par un savoir faire reconnu internationalement, dont la façade de la boutique Dior récemment édifiée à Tokyo donne une garantie incontestable, la proposition de l'agence Sanaa représente une solution à la fois novatrice et respectueuse du patrimoine parisien. A l'instar des bâtiments de Jourdain, Sauvage et Charpentier, l'élévation de verre ondulé et sérigraphié proposée par les maîtres d'oeuvre japonais s'affranchit des règles de l'écriture haussmannienne. Respectueuse du plafond qui fédère le bâti parisien, elle englobe la logique de la superposition du socle, des étages courants et de l'étage en retiré dans un registre unique, dont la transparence marmoréenne et cristalline est appelée à varier au fil des heures et des saisons. Tout au long de la journée, le front bâti plein sud des immeubles qui lui font face irradiera ses plis et ses replis des tons crèmes de leurs élévations calcaires. La proposition nippone s'appuie sur une appréciation très juste et une conscience historique vive des modalités selon lesquelles le patrimoine bâti de la capitale du début du XXIe

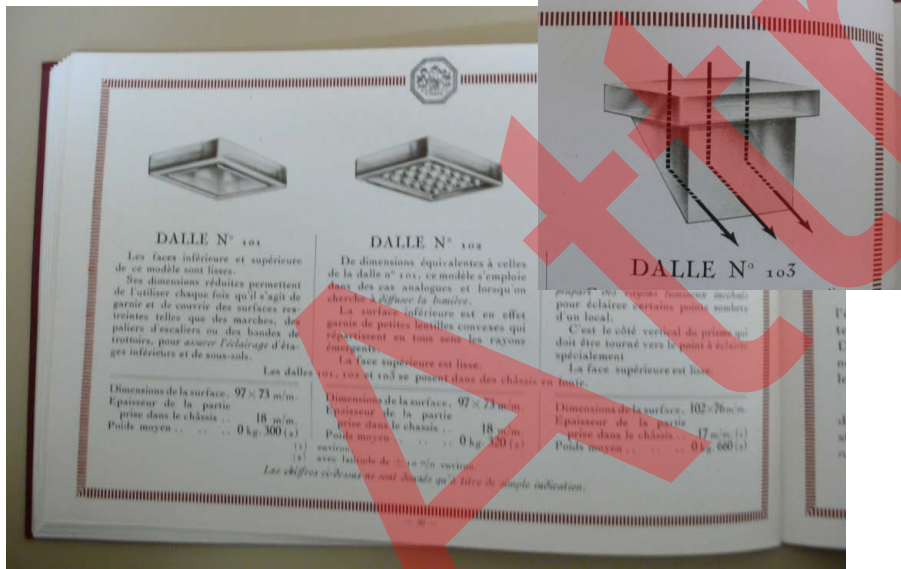
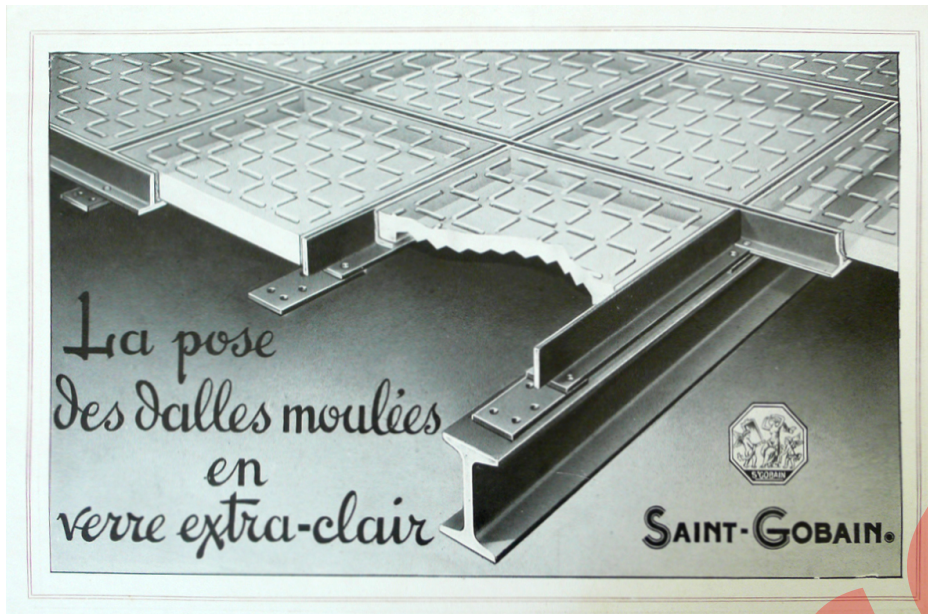
siècle est susceptible de s'enrichir.

Trois ans après l'achèvement des travaux de l'Extension Sauvage, un texte rédigé par Emmanuel de Thubert s'attachait à qualifier la réception du bâtiment : « C'est une bonne fortune pour l'œuvre d'architecture de s'élever dans l'air de Paris. Paris jouit, en effet, d'un pouvoir qui n'appartient à aucune ville du monde : il s'approprie tout monument qu'on lui donne, et le façonne à son image. (...). Quant à la Samaritaine, voici déjà trois ans que Saint-Germain et la Colonnade s'entendent avec elle. Je pense que ce n'est pas un des moindres mérites de l'architecture de Frantz Jourdain et d'Henri Sauvage, que d'avoir rencontré d'emblée l'acceptation d'une église et d'un palais. »⁷

Ce plaidoyer ne pourra-t-il pas bientôt s'appliquer de même à la reconversion des Magasins 2 et 4 que conçoit aujourd'hui l'agence Sanaa ?

⁶ ESCANDE Louis, « Les grands travaux de la Samaritaine, à Paris », op. cit.

⁷ de THUBERT Emmanuel, « A propos de la Samaritaine », La Construction Moderne, 25 octobre 1931.



II. PERFORMANCES STRUCTURELLES DU MAGASIN 2

1. Planchers de verre et logique d'extension

Lorsque Cognacq et son maître d'œuvre commencent à investir l'îlot qui formera un jour le Magasin 2, la volonté de disposer du maximum de surfaces de vente ne prêche d'abord nullement en faveur d'un curetage et d'une dédensification des parcelles annexées. Seules les cours principales sont conservées – des courtes, en réalité – et les arases régularisées de leurs élévations reçoivent des toitures vitrées en pavillon. Ce n'est que dans une deuxième phase de l'occupation de l'îlot qu'intervient un phénomène de table rase et que l'ancien parcellaire tend à s'effacer au profit de la création d'un bâtiment neuf doté d'une grande cour. Celle-ci formera l'immense puits de lumière qui caractérise la première grande époque du Magasin 2. À ce qu'on appelle désormais la partie « *Plateaux Jourdain* » s'oppose ainsi l'ensemble dénommé « *Verrière Jourdain* ». Plus tardive, la partie « *Extension Sauvage* » obéit à une logique architecturale différente.

La limitation du nombre de niveaux qu'offre le bâti ancien n'est pas plus à l'ordre du jour que celle de la surface utile. Les hauteurs sous plafond dont hérite durablement la Samaritaine précèdent ni plus ni moins de la hiérarchie de

l'étagement traditionnellement pratiqué dans les typologies de l'architecture domestique parisienne. C'est à partir d'elles que la surface commerciale s'établit de proche en proche à travers tout l'îlot. Susceptible d'être largement entresolé, le rez-de-chaussée jouit ainsi d'une hauteur sous plafond en usage dans toute la capitale depuis le début du XVII^e siècle, à partir du cas bien connu de la place Dauphine, soit 12 pieds, c'est-à-dire près de 4 mètres. Le premier étage bénéficie pour sa part de la générosité habituellement accordée au bel étage, soit 10 pieds, c'est-à-dire 3,25 mètres environ. Le second ne dispose plus que de 9 pieds et demi, soit un peu moins de 3 mètres. Quant au troisième étage carré, il ne s'élève que de neuf pieds, soit à peu près 2,90 mètres, hauteur particulièrement faible pour un programme de ce type.

Cognacq et Jourdain ont dû considérer qu'au-dessus de ce troisième étage qui, selon les réglementations en vigueur depuis l'Ancien Régime, correspondait à celui des combles ou à des niveaux pratiqués illégalement, il convenait de se libérer des usages parisiens. En ce qu'elle était préjudiciable à l'exploitation des surfaces commerciales ou des bureaux, ils ont renoncé à la diminution progressive traditionnellement prati-

quée de niveau en niveau. C'est ainsi que les 4^e, 5^e et 6^e étages de la Samaritaine reprennent à leur compte et répètent les dimensions du troisième étage carré. La présence de la Seine et, depuis le début du XX^e siècle, l'ascension irrésistible du bel étage vers les superstructures baignées d'air et de lumière expliquent l'emphase donnée au 7^e étage carré dans l'ultime extension du magasin, quai du Louvre. Libéré de la relation de plain-pied que les niveaux inférieurs s'efforcent d'entretenir d'un bout à l'autre de l'îlot, cet étage dispose de près de quatre mètres sous plafond, ce qui lui donne la prééminence sur tous les autres étages carrés de la construction.

Inventé et colporté par les personnels de La Samaritaine, l'aimable sobriquet de « *caramel* » désigne un élément capital des débuts de la conception des magasins par Jourdain puis Sauvage. Il s'agit de dalles carrées ou rectangulaires de verre moulé translucide, qui parviennent à concrétiser l'essentiel de la surface utile. Selon un inventaire sommaire et une série de mesures que nous avons effectués en divers endroits du Magasin 2, ces dalles font 30 à 40 centimètres de côté environ et 3 à 4 centimètres d'épaisseur. Issu sous ses différentes variantes des catalogues de Saint-Gobain, ce revêtement

— Grands Magasins de la Samaritaine —



SCHWARTZ & NEUREM
70, Boulevard de la Villette
PARIS

— Monsieur Frantz Jourdain, Architecte —

Passage entre magasin 1 et 2 sous rue de la Monnaie - Mise en œuvre d'un plancher de verre
Extrait de Barre-Despond A., Tise S. - Monographie Jourdain, 1991

Magasin 4 - Plancher de verre
Clichés - attrapa - février 2011

¹ Voir plan p.17.

de verre s'insère dans une résille de fers en T, porté par des solives et des poutres. Il possède la triple propriété d'être à la fois matériau structural de remplissage, d'assurer le couvrement de l'étage inférieur, et de constituer le revêtement de sol le tout d'un seul tenant. C'est sans doute dans la systématisation d'un type de plancher notamment utilisé au Crédit Lyonnais aux alentours de 1880 pour donner jour à la salle des coffres que le pragmatisme constructif de l'œuvre de Jourdain s'exprime avec le plus d'acuité. D'autres manifestations ponctuelles du recours à cette technique ont été enregistrées dans des bâtiments emblématiques de ces mêmes années, telle la Poste du Louvre de Julien Guadet ou les magasins du Printemps de Paul Sédille. Mais son adaptation et sa généralisation à l'échelle gigantesque de l'ensemble des quatre magasins, tout au long des quarante années que dure l'épopée du déploiement de La Samaritaine sur les quatre îlots, démontrent l'excellence, l'efficacité et l'étonnante performance technique du procédé.

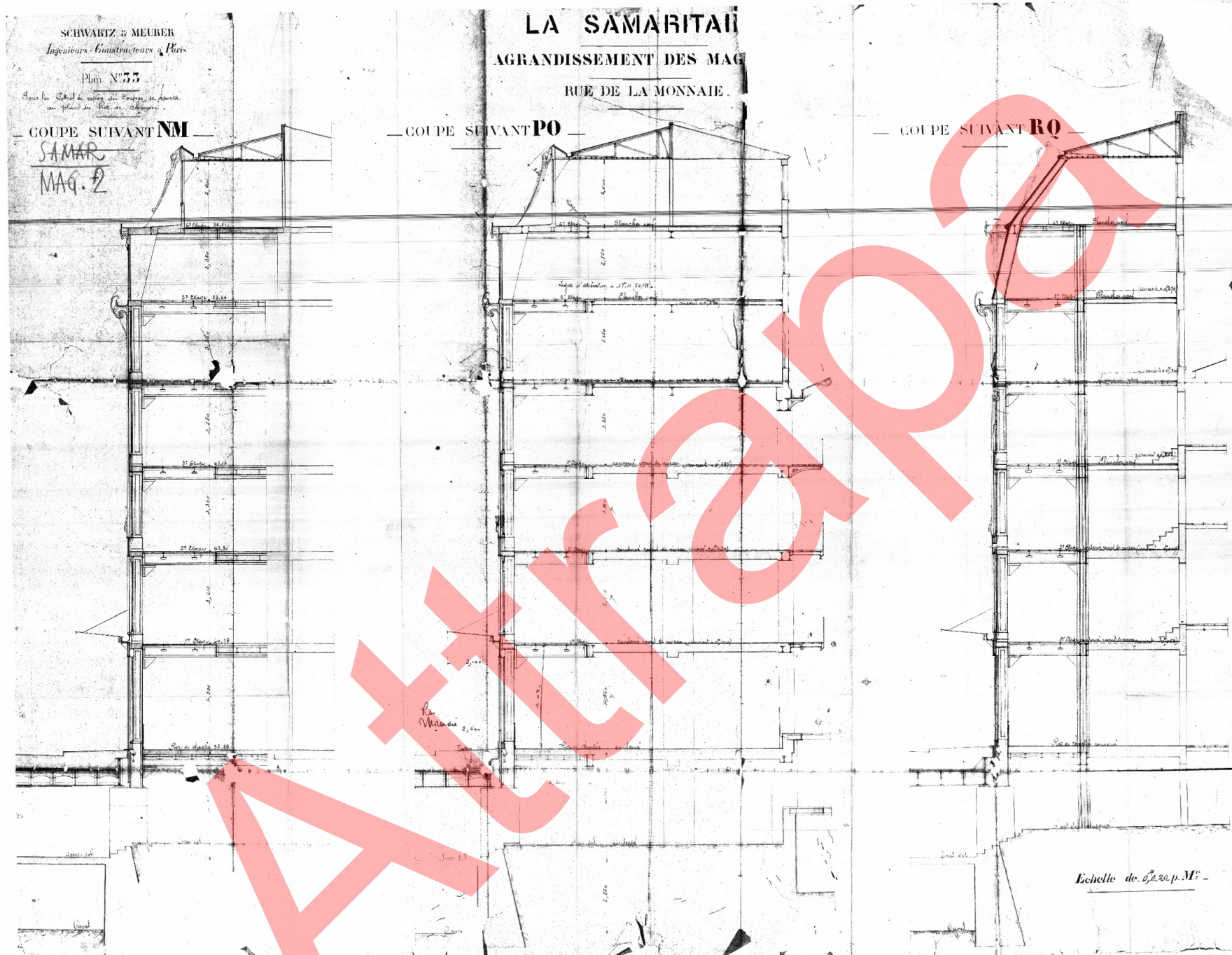
La translucidité de ces planchers, exaltée par Meredith Clausen dans les années 1970 et encore nettement perceptible par exemple dans certaines zones du Magasin 4, représente une qualité indéniable, très appréciée des contempo-

rains. Mais l'adhésion inconditionnelle qu'ils susciteront s'explique davantage encore par leur légèreté, leur facilité et rapidité de mise en œuvre, leur potentiel de transformation et de remplacement. Leur utilisation ne sera jamais remise en cause et ils règnent sans partage jusqu'à la dernière campagne de construction des années 1932, au Magasin 4. Selon Jean-Pierre Martin, l'une des mémoires vivantes de l'histoire constructive récente de la Samaritaine, une commande faite auprès de Saint-Gobain dans les années 1980 montre qu'à cette date tardive, le procédé n'avait rien perdu de son actualité.

Si dans l'état actuel des connaissances, on ne dispose pas de données précises sur les débuts de son utilisation dans le Magasin 1, le plancher de verre s'intègre dans les tout premiers travaux effectués dans le Magasin 2. Les plans du permis de construire relatifs à la reconstruction du 3, rue Baillet expriment dès 1891 l'intégration systématique de ce dispositif modulaire à la construction des structures porteuses horizontales¹. L'avantage de ce type de concrétisation des surfaces d'exploitation se lit avec facilité dans son application aux réalités d'un parcellaire saturé, aux limites de la congestion. Le plancher de verre y apparaît comme une solution

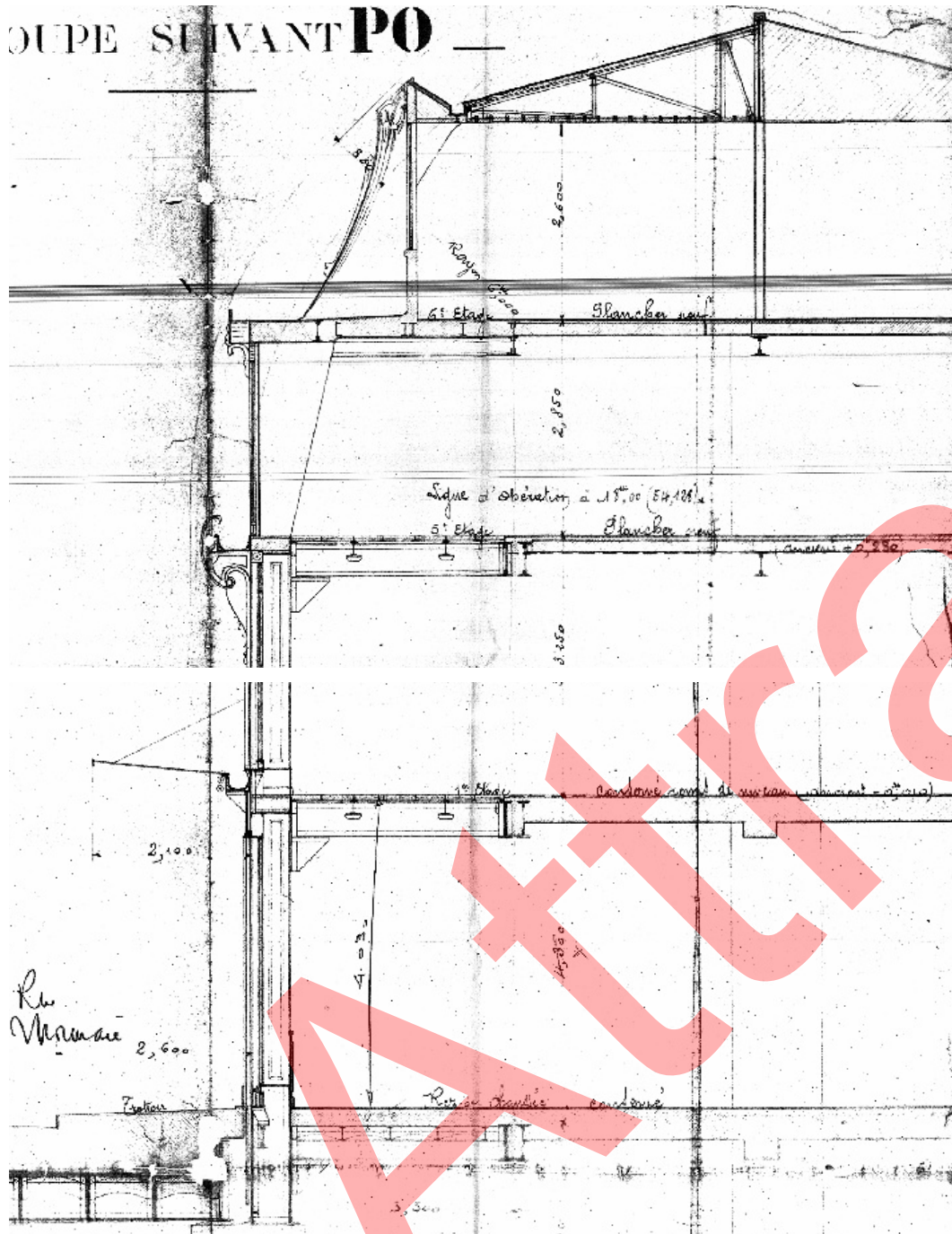
innovante pour assurer la reconversion en plateaux de vente des surfaces auparavant destinées à un habitat relativement modeste. Le remplacement des anciens planchers de bois par des planchers de verre présente au moins trois avantages majeurs : l'augmentation d'une capacité portante qu'il faut nécessairement adapter au nouvel usage, la diminution très substantielle de leur épaisseur et donc de leur encombrement, enfin un effet de transparence propice à la diffusion de la lumière. Dès les débuts de l'histoire de La Samaritaine, les planchers de verre et le système porteur afférent représentent donc une solution d'une très grande efficacité pour assurer la reconversion d'anciennes maisons. Sans changer ni leur volumétrie ni le régime de la superposition de leurs étages, l'opération permet d'adapter à la vente des édifices qui ne s'y prêtent absolument pas.

La volonté de multiplier la surface utile du magasin conduit à une exploration systématique des propriétés du plancher de verre susceptible de diffuser aussi bien la lumière naturelle que la lumière artificielle. C'est ainsi que les planchers hauts du deuxième sous-sol du Magasin 2 sont eux aussi garnis de verre, propre à désenclaver cet étage des grandes profondeurs. Un témoi-



Agrandissement du magasin 2 - Plateaux Jourdain - Coupe sur la rue de la Monnaie
 IFA Fonds Charpentier - Caisse 110

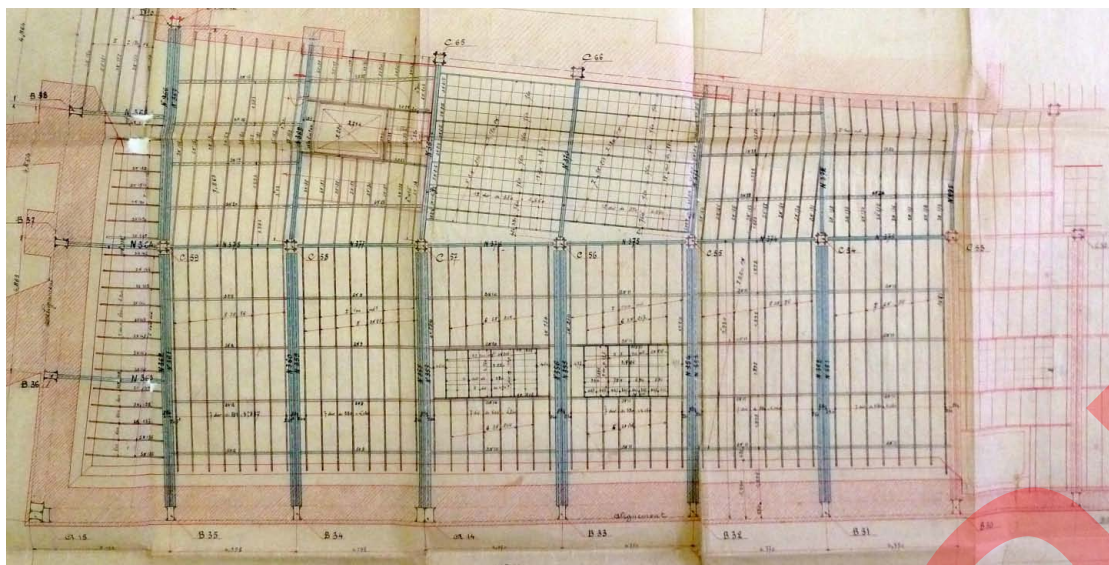
COUPE SUIVANT PO



Agrandissement du magasin 2 - Plateaux Jourdain - Coupe sur la rue de la Monnaie (détails) : noter les indications sur les transformations des planchers existants
 IFA Fonds Charpentier - Caisse 110



Différents types de dalles de verre
 Clichés Attrapa - Février 2011



Magasin 2 - Plateaux Jourdain - plans Schwartz Meurer des structures métalliques (circa 1910)
Archives de la Samaritaine, Service Travaux



Magasin 2 - Extension Sauvage - Détail du plan du 5e étage de l'entreprise Schwartz - Haumont s.d. (circa 1926)
Le plan montre les calepinages des planchers de verre
IFA Fonds Charpentier - Février 2011



Magasin Decré - Nantes - Dalle de verre et aménagement
IFA Fonds Sauvage - 018 IFA 19 - P. 18/149/016

gnage de l'époque confirme cette propriété : « De puissantes lampes à arc éclairent à la fois les deux sous-sols : placées au plafond du premier elles font parvenir une lumière diffuse très suffisante, par l'intermédiaire de verres-dalles, dans le deuxième sous-sol »². Dans ce même esprit, on observe au niveau - 2b un dispositif connu par la littérature de l'époque et dans quelques exemples théoriques, mais dont – à notre connaissance – aucun témoignage construit n'est répertorié. L'aire faisant face à au monte-charge n°20 a donné lieu à un traitement exceptionnel de son plancher haut. Un ensemble de dalles de verre d'environ 6 mètres carrés s'ourle d'une large bordure formée de prismes de verre posés de sorte à concentrer les rayons lumineux en une zone déterminée. Fondé sur le recours à un produit du catalogue Saint-Gobain connu sous le nom de Luxfer, ce dispositif ingénieux correspond en surface à l'un de ces halls destinés à amener un peu de lumière naturelle jusque dans les profondeurs du bâtiment. On est frappé du soin apporté à la mise en œuvre de cet ouvrage de verre et de métal, qui contribue à faire du Magasin 2 un lieu d'expérimentation sur la canalisation des rayons lumineux. En 1928, il semble qu'Henri Sauvage ait entrepris d'étudier les possibilités d'un apport

de lumière naturelle au 3e sous-sol du Magasin 2. Le principe était d'incorporer dans la trémie de ventilation une sorte de lumiduc combinant prismes et lentilles héliotropes³.

Il convient de relier ce type de préoccupations, par ailleurs dans l'air de ce temps, aux projets mégastructurels du XXe siècle dont la Samaritaine offre une manifestation prometteuse.

2. Valeur patrimoniale des planchers

Sans l'application magistrale des propriétés du plancher de verre, les débuts de la croissance de la Samaritaine par annexion successive des parcelles n'auraient pu se réaliser de manière aussi satisfaisante. Le pari était d'investir l'îlot tout en assurant la permanence de l'exploitation de chacune des surfaces qu'on s'était industriellement employé à convertir à la vente. Appliqué dans la situation d'abord très étouffée des premiers aménagements, le plancher de verre s'est révélé d'une performance telle qu'on n'a quasiment jamais intégré dans les magasins aucun autre type de structure horizontale. Le montage à sec et la rapidité d'exécution d'un système ca-

pable de s'adapter avec facilité aux géométries – les verres se découpent en triangles, voire en queue de billard – et aux phasages d'opération les plus complexes étaient de nature à s'attirer les suffrages d'un commanditaire pour qui chaque mètre carré comptait. Les modalités d'extension du magasin par annexion de la surface bâtie dans les profondeurs d'îlots d'une très grande densité n'auraient pas davantage été possibles sans le truchement d'un type de plancher qui permettait d'envisager de limiter aux seules cours existantes l'apport en lumière naturelle.

Selon les témoignages des débuts de son histoire, le Magasin 2 était très peu cloisonné. Le mobilier aux lignes simples et robuste, réalisé en acajou du Cameroun, s'adaptait aux caractéristiques du lieu. La largeur qu'on souhaitait donner aux allées commandait son implantation, dont le détail était fixé par le module régulier et l'agencement des dalles de verre, les « caramels ». Les caractéristiques dimensionnelles de celles-ci varient suivant le phasage des travaux. Majoritairement carrées dans les parties « Plateaux Jourdain » et « Extension Sauvage », les dalles affectent une forme légèrement rectangulaire dans la partie

² L'Architecte, février 1907.

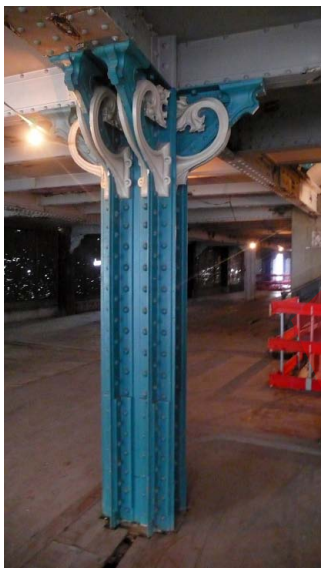
³ En 1928, Sauvage réalise un dépôt de brevet d'un « système d'éclairage naturel ou artificiel par prismes et puits de lumière périscopique ». Le texte du brevet mentionne son utilisation, semble-t-il, à La Samaritaine. Un procédé semblable, « Arthel », est mis en œuvre en 1932 dans les anciens Magasins du Printemps. Cf MINNAERT Jean-Baptiste, Henri Sauvage, architecte (1873-1932), thèse de doctorat, op. cit., vol. 3, pp.316, 339-340.



Magasin 2 - Verrière Jourdain - Structure de la passerelle centrale du hall
Image extraite du scan 3D TARTACEDE - 2011



Magasin 2 - Extension Sauvage - Structure des planchers
Cliché Attrapa - Février 2011



Magasin 2 - de gauche à droite - Plateaux Jourdain, Verrière Jourdain, Extension Sauvage - Permanence du poteau à plan cruciforme
Clichés Attrapa - février 2011

« *Verrière Jourdain* ». Leur calepinage se soumet à la structure primaire qui les porte, dont la configuration résulte des aléas des campagnes d'extension et de transformation de l'édifice. Si des rachats géométriques exigent des découpes contraires à la quadrature des « *carameles* », l'essentiel des surfaces correspond à des surfaces homogènes, qui se juxtaposent un peu à la façon de tapis qu'on se serait efforcé de disposer au mieux, perpendiculairement les uns aux autres, sans laisser de trous. Il en résulte en maints endroits du magasin un carroyage qui s'affirme par la neutralité de son caractère bi-directionnel. Ailleurs, les défauts d'orthogonalité de la trame viaire et les vastes pans coupés de l'Extension Sauvage ont des répercussions très visibles. C'est une conséquence assumée de l'incompatibilité irréductible qui existe entre la rigueur du plancher de verre et les réalités du parcellaire parisien.

De la même manière qu'on s'accorde aujourd'hui à reconnaître la valeur patrimoniale du génie créateur présent dans le profil de la charpente d'un comble de cathédrale et plus généralement de l'inventivité technique dont témoignent telle ou telle structure présente dans un édifice, les planchers de la Samaritaine revêtent une valeur d'art et d'histoire indéniable. Ils

sont une composante de la rocambolesque histoire des époux Cognacq-Jaÿ et du développement exponentiel de leur magasins, une illustration du pragmatisme qui a permis l'exploitation de surfaces impropres à la vente, une adaptation débrouillarde d'une structure à un cas de figure donné. L'extraordinaire performance de ces planchers a abouti à la propagation du phénomène. Outre les aspects historiques et techniques, ces structures horizontales cristallines et diamantées recélaient un intérêt architectural de premier ordre. Issues de l'amélioration technique que représente le plancher métallique et le coulage industriel du verre, elles ont représenté la toute première application au registre horizontal des planchers – à une échelle immense – du principe de l'ouverture murale, des clairevoies et des grandes verrières du monde gothique. « *Cathédrales du commerce* », c'est en ce sens qu'appliquée aux magasins de la Samaritaine, la formule de Bernard Marrey trouve sa plus exacte résonance. Cette dizaine d'hectares de verre, qui s'est propagée entre la rue de Rivoli et le quai du Louvre, revêt une valeur patrimoniale exemplaire probablement difficile à assumer mais dont on ne peut pas renier l'héritage. Si les réglementations actuelles et les nouveaux usages qu'on assigne au bâtiment font douter de la possibilité de restau-

rer le principe de la translucidité de ces sols à l'identique, les performances de ce type de plancher demeurent à tous égards dignes de la plus grande attention. À capacité portante égale, quelle structure actuelle permettrait d'envisager un encombrement de l'espace aussi restreint ? Sans doute la conservation in situ de planchers décatis aux dalles vraisemblablement insuffisamment stables au feu et pour la plupart brisées ne peut s'envisager. Mais c'est par l'interprétation, la transposition et l'adaptation à des usages contemporains que l'avenir de ces structures doit se concevoir.

Si d'aucuns venaient à douter de l'intérêt de la prise en compte attentive des aspects constructifs du bâtiment, les sujétions d'un bâtiment qui ne se prête pas d'emblée au principe de la reconversion conduiront les acteurs de ce chantier à adopter le pragmatisme dont les époux Cognacq-Jaÿ et leurs maîtres d'œuvre successifs ont usé. Les exigences patrimoniales d'un édifice, dont on souhaite conserver non seulement l'enveloppe mais aussi les étagements ainsi que d'importants dispositifs intérieurs, imposent qu'on se réfère à la réalité constructive du bâtiment. Cette démarche patiente et rigoureuse est la condition d'une exploitation optimale du potentiel sans doute



*Magasin - Extension Sauvage - le hall entre le rez-de-chaussée et le 3e étage
Cliché Attrapa - février 2011*

extraordinaire, mais complexe du Magasin 2 de la Samaritaine. Comme il s'agit d'insérer des surfaces d'activité sur des plateaux dont les hauteurs sous plafond sont restreintes – la hauteur de plancher à plancher n'est que de 3,27 m pour les 3e, 4e, 5e et 6e étages –, il est certain que la question du maintien d'une épaisseur minimale de plancher demeurera, comme du temps de Cognacq, une préoccupation cruciale. Enfin, du strict point de vue de l'économie d'un chantier qui doit nécessairement s'inscrire dans des stratégies de développement durable, le maintien in situ d'une quantité de matière susceptible de participer activement à la dynamique structurelle et architecturale de l'édifice sur une dizaine d'hectares doit être attentivement pris en considération.

Mettre en exergue la transparence d'un élément – le plancher –, par nature opaque et propre à dissimuler dès cette époque une partie des réseaux, n'allait pas sans des contreparties qu'il convient d'étudier. Si elle ajoute à la valeur patrimoniale de la Samaritaine, la somme des artifices qu'il a fallu inventer pour faire qu'existe cette transparence jugée nécessaire à l'économie de la distribution de la lumière à l'intérieur du magasin mérite d'être explicitée. L'intérêt technique et patrimonial des dalles de verre amène à s'interroger sur la structure primaire qui

les porte et sur les conséquences de leur mise en œuvre du point de vue de l'aménagement des plateaux.

3. Cohérence de la structure métallique

L'acteur principal de cette intense propagation d'un type de plancher jamais utilisé à cette échelle est le métal, assorti depuis l'origine au verre, qu'il s'agisse des planchers, des structures ou des façades. À cet égard, les travaux du Magasin 2 se situent dans la lignée directe des démonstrations constructives présentées à l'Exposition Universelle de 1889. Sur un tout autre registre, on notera aussi que cet événement a fixé pour de longues années l'usage de la couleur bleu canard, dont on pense traditionnellement qu'il a été appliqué à tout le métal laissé en apparent, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du magasin. Cette hypothèse – quels sont le ton et la nuance exacte de ce bleu canard ? – méritera d'être confrontée avec la plaque de verre photographique en couleurs figurant l'entrée de la Samaritaine, providentiellement extraite des archives du Service des Travaux avant l'incendie de l'hiver dernier. Prise au même moment qu'une autre épreuve dispa-

rue montrant les coupoles de Jourdain dont on possède des tirages de bonne qualité, les deux images évoquent un état ancien de la polychromie de l'édifice, et induisent un doute sur la vivacité des coloris originaux.

Le fer se substitue à la maçonnerie, et cette donnée est très sensible dans l'exploitation et la reconversion des sous-sols. Le recours au métal permet d'orchestrer la démolition et l'éviction de toutes les substructures anciennes, voire des piles issues des premiers travaux. La raison en réside dans le fait que ceux-ci avaient été menés à des périodes où les techniques de reprise en sous-œuvre étaient encore peu développées. Fidèle commentateur des exploits techniques réalisés à la Samaritaine, l'ingénieur - entrepreneur Louis Escande situe le tournant de cette évolution technique vers 1904.

Le métal est omniprésent dans les substructures comme dans les étages. Sans être exceptionnelles, les portées profitent pleinement des possibilités du métal. Pour favoriser la générosité de l'accès par le 19, rue de la Monnaie et de la transparence dans les étages, quatre poitrails superposés de 14 mètres, sont mis en œuvre. Débarrassés de tout capotage, ils sont aujourd'hui parfaitement visibles. Dans la partie « *Verrière Jourdain* », la monumentalité des



Magasin 2 - Extension Sauvage - Détail des maçonneries de pierre au droit de la structure métallique et des planchers de verre
Clichés Attrapa - Février 2011

atriums a suscité le recours à des portées de 19 mètres. Du côté de l'« *Extension Sauvage* », les portées courantes sont de 9 à 10 mètres. Développées indifféremment sur les deux axes du plan, celles-ci favorisent les conditions d'aménagement des plateaux. La géométrie cruciforme des poteaux participe de cet effort de mise en œuvre d'une structure aussi peu déterminante que possible et assurant le maximum de flexibilité d'usage. Cette partie du Magasin ne comprend en tout et pour tout que 10 poteaux libres, les autres points porteurs étant rejetés en façade. Ces poteaux s'avèrent d'autant moins contraignants qu'ils sont pour 6 d'entre eux placés en limite du vide du Hall central, dont ils rythment et qualifient l'élévation intérieure avec sobriété.

Les structures métalliques de l'« *Extension Sauvage* » sont quasi identiques en 1927 à celles des débuts du magasin. C'est du reste ce que fait remarquer un peu perfidement Escande, expert en maçonnerie⁴. Cette observation est d'autant plus exacte et fondée que ni Jourdain ni Sauvage ne recherchent l'exploit technique gratuit. La performance incontestable des deux architectes se situe bien davantage dans l'extraordinaire justesse de l'adéquation de la structure projetée et des techniques mises en œuvre aux exigences de leur commanditaire en

matière de calendrier, d'organisation millimétrée des chantiers et du maintien des activités de vente. Pour n'être pas tangibles, les innovations techniques et les initiatives de Sauvage en matière d'organisation du chantier sont bien réelles. On constate le recours grandissant aux dispositifs de préfabrication. S'ils se développent ici d'une façon pionnière, ces procédés se généraliseront de façon spectaculaire, toujours sous la conduite de Sauvage, à quelques années de là, lors de la construction du Magasin 3.

Le Magasin 2 de la Samaritaine présente une application prometteuse du principe d'une structure conçue au service du programme. C'est une réponse à l'un des enjeux majeurs du phasage des travaux : allier la plus grande efficacité de mise en œuvre à la plus grande évolutivité et flexibilité possibles, en laissant au second plan la question de l'expressivité spatiale, structurelle et plastique. En germe chez Jourdain, cette conception de l'architecture du magasin et de ses extension est pleinement assumée chez Sauvage. Dans les années 1970, à la faveur de l'une des toutes premières recherches rétrospective d'envergure sur l'œuvre d'Henri Sauvage, de jeunes chercheurs ont énoncé la notion de « *plan neutre* » : « *plan dont les caractéristiques dimensionnelles et géométriques ne sont plus liées aux contraintes de la structure por-*

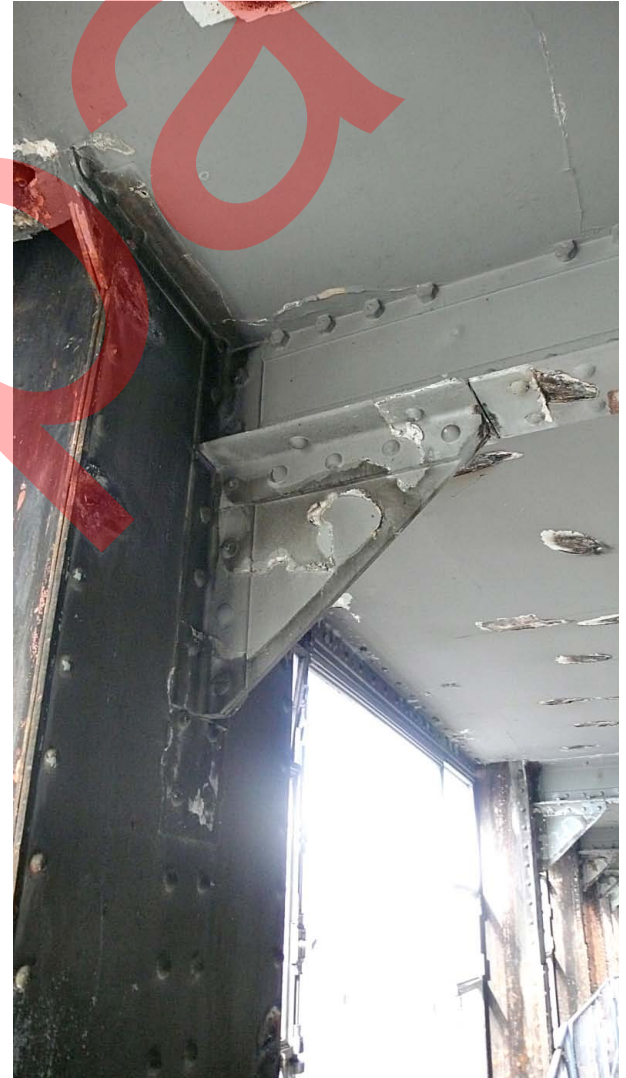
teuse »⁵. Ce plan neutre se distinguerait du célèbre « *plan libre* » de Le Corbusier par son absence de volonté démonstrative en terme de langage architectural ou spatial, car il n'a pas de destination stylistique, et se place nettement au service du programme. Dans les parties Jourdain, le « *plan neutre* » s'accompagne de façades peu hiérarchisées dans lesquelles les profilés métalliques reçoivent chassis vitrés et remplissages de nature diverse : lave émaillée, céramique et mosaïques. Sur le quai, il se pare d'une enveloppe en pierre de taille pratiquement indépendante⁶.

Le « *plan neutre* » présente l'avantage de se prêter à des interventions de recloisonnement et de reconfigurations intérieures vigoureuses. Le suivi des transformations des plateaux montre que ce potentiel a été exploité à satiété par tous les protagonistes chargés du quotidien de l'adaptation des surfaces de vente à l'évolutivité des logiques commerciales. Selon l'hypothèse actuelle de reconversion du Magasin 2 et de la réaffectation des surfaces à des usages autres, il va de soi que la « *neutralité* » du plan représente un atout fondamental. Elle permet de répondre avec facilité aux impératifs de flexibilité et notamment à la demande de « *bureaux en blanc* » aujourd'hui de mise.

⁴ « *La constitution de l'ossature métallique proprement dite du bâtiment n'offre rien qui mérite d'être particulièrement signalé. (...) Ce système de plancher, déjà adopté lors de la construction des anciens Magasins avait l'avantage de permettre une exécution extrêmement rapide* ». ESCANDE Louis, « *Les grands travaux de la Samaritaine (suite et fin)* », La Technique des Travaux, n°6, juin 1929.

⁵ HASSON Elisabeth, HASSON René, du MERLE Dominique, *Mémoire de fin d'études, UP8, sous la dir. de R.-H. GUERRAND, 1974 (publié sous forme de fragments en nov. 1975 par Architecture, Mouvement, Continuité)*.

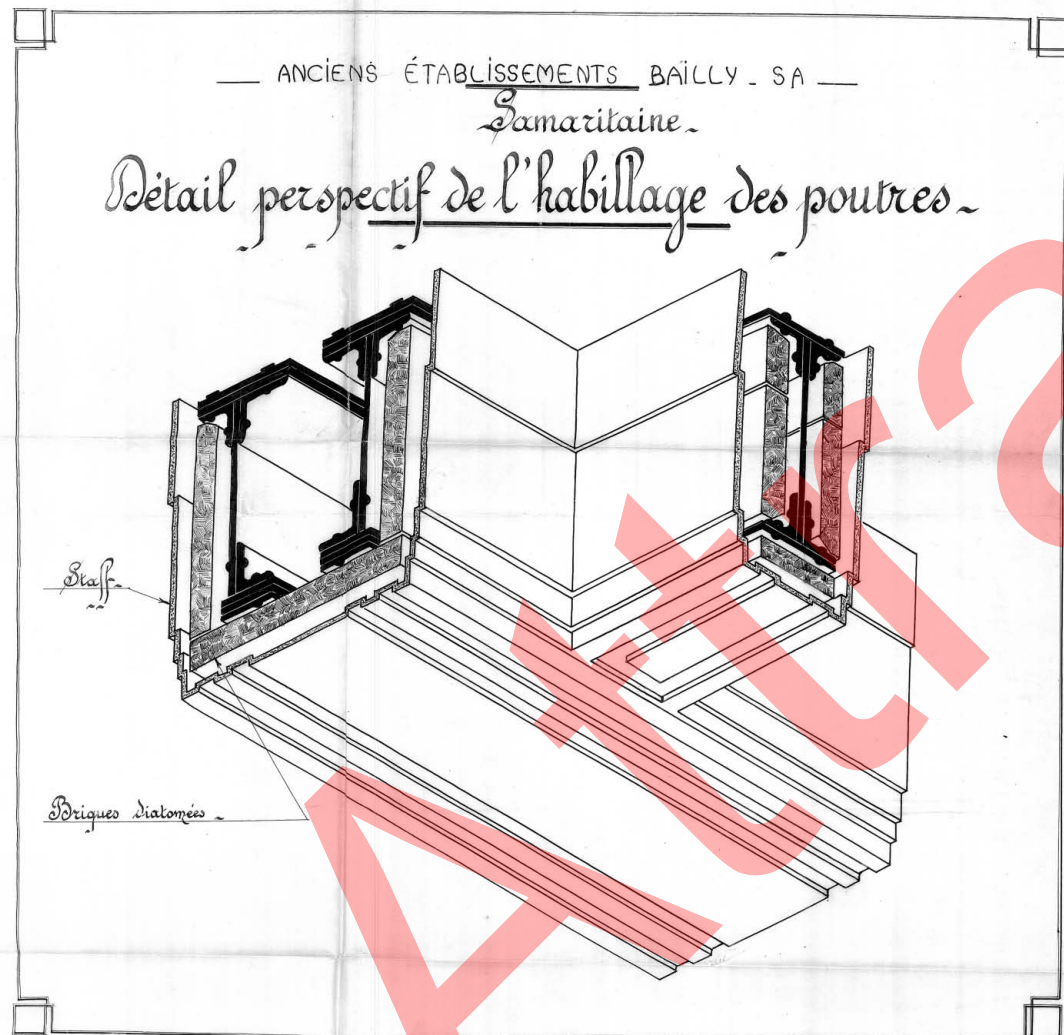
⁶ Dans l'*Extension du quai du Louvre*, la structure portante des plateaux a la particularité d'être dissociée de la façade : les façades en blocs de pierre massive (de Comblanchien sur les RDC et premier étage, puis d'Anstrude), de plus d'un mètre d'épaisseur, reposent sur les parois de béton armé du sous-sol et sont indépendantes de la charpente métallique, à laquelle elles ne sont reliées que par un chaînage solidaire de chacun des planchers d'étage.



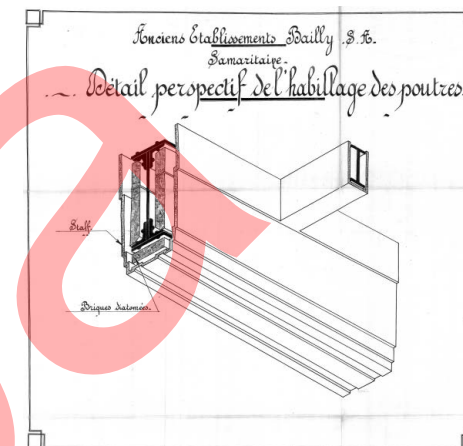
*Magasin 2 - Plateaux Jourdain - Consoles en plâtre d'habillage et de protection des structures métalliques.
Différents états après les démolitions
Clichés Attrapa - Février 2011*



Décor en plâtre imitant les rivets du métal
Cliché Attrapa - Février 2011



Magasin 2 (?) - Détail de l'habillage des poutres
IFA Fonds Charpentier - Caisse 110



« Enfin, pour tenir compte des risques incontestables que présente, en cas d'incendie, l'ossature métallique de la superstructure, tous les poteaux et poutres maîtresses de cette ossature ont été enrobés dans du béton armé, ainsi qu'il est couramment pratiqué aux Etats-Unis. Mais comme il était impossible, dans un Magasin en exploitation, de procéder à cet enrobage en suivant les méthodes courantes, et comme d'autre part, l'enrobage habituel aurait surchargé à l'excès la charpente en fer, on a eu recours à une méthode nouvelle, comportant l'emploi de panneaux amovibles, n'ayant que 50 mm. d'épaisseur, moulés au dehors, dans des ateliers spéciaux, par éléments de 1m à 1m50 de longueur, qui, apportés à pied d'œuvre, sont assemblés jointifs sur la charpente en fer, par des ferrures appropriées, visibles de l'extérieur. (...) Ces panneaux isolants et incombustibles gainant pour ainsi dire poutres et poteaux, sans solution de continuité, sont de véritables agglomérés de ciment : ils sont constitués par un mélange (dans des proportions qui ont été déterminées après de longues recherches) de ciment portland ordinaire et de terre alumineuse spéciale. Les essais pratiqués sur cette composition ont permis de reconnaître ses propriétés isolantes et sa résistance au feu jusqu'à 1800° environ »

ESCANDE Louis, « Les grands travaux de La Samaritaine (suite et fin) », op. cit.

4. Habillage des structures et réseaux

Le potentiel de transformation des intérieurs du Magasin 2 est d'autant plus important que les performances toujours opératoires de la structure actuelle ne s'accompagnent aucunement d'un souci de mise en scène d'une vérité constructive.

On note en effet de façon précoce la présence de plâtre, destiné à enrober le métal d'une gangue surtout protectrice mais aussi décorative. Dans les premières parties remaniées par Jourdain, l'âge des décors de plâtre imitant le fer, appliqués notamment aux goussets métalliques des poteaux, est incertain. La généralisation de cette technique est en tout état de cause caractéristique de la phase d'aménagement des grands atriiums de la partie « *Verrière Jourdain* », achevée en 1910. Si l'incendie des magasins du Printemps en 1881 avait mis en évidence la nécessité de protéger le fer, la répétition de ce sinistre en 1921 scelle le sort et l'aspect des structures métalliques intérieures de la future « *Extension Sauvage* ». Les dispositifs d'habillage des structures en métal y seront systématiques et concerneront aussi bien les poutres que les poteaux. Cette indifférence à tout « *vérisme* » constructif est d'autant plus assumée dans le bâtiment livré qu'un cliché an-

cient, récemment découvert aux archives du Service travaux de la Samaritaine, montre que les habillages étaient rehaussés de décors peints et les poteaux revêtus de miroirs ! Lié aux débuts de Sécuritétas, bureau pionnier du contrôle technique, Henri Sauvage est très au fait des problématiques techniques et sécuritaires lorsqu'il aborde le projet d'extension de la Samaritaine. À cette époque, il travaille depuis des années déjà à l'étude des procédés de construction en éléments séparés, dans lesquels le métal est associé à des matériaux aux propriétés acoustiques, thermiques, incombustibles ou ignifuges. C'est ainsi que dans ce qu'on appelle alors la « *Nouvelle Samaritaine* », tous les poteaux et poutres-maîtresses sont enrobés dans du béton armé⁷.

S'il procède d'impératifs sécuritaires, ce principe d'habillage des structures permet de répondre à un autre type de préoccupation, celui de l'intégration des réseaux techniques. Cette considération revêt une importance capitale au moment où ces réseaux ont vocation à devenir aussi pléthoriques que rapidement obsolètes. Comme partout ailleurs dans le magasin, la trame des poteaux cruciformes continue à assurer la portance des plateaux, mais les ailes des profilés métalliques constituent autant d'an-

fractuosités propices au logement des canalisations techniques de toutes sortes -- réseaux électriques, eaux pluviales -- dissimulées par l'habillage de béton et de plâtre.

Ces poteaux à la double fonction donnent une latitude exceptionnelle à l'utilisateur quant à l'aménagement des plateaux, ici dégagés de toute contingence technique. Ils ont assumé le rôle aujourd'hui dévolu aux plafonds techniques en distribuant les réseaux de manière capillaire, arborescente, et en les masquant. En ce qu'ils ont vocation à libérer le plan, mais aussi à ménager les hauteurs sous-plafond, leur propriétés méritent d'être considérées attentivement.

⁷ Voir texte page ci-contre.

A noter que, comme aujourd'hui, ces précautions se doublent de tout un attirail de dispositifs de sécurité, parmi lesquels des portes coupe-feu à déclenchement automatique à fusible, ou encore des réservoirs d'eau situés au 10^{ème} étage destinés à alimenter les conduites d'incendie à fonctionnement auto-thermique. Tous ces dispositifs automatiques (système Grinnel) se sont répandus à partir du début des années 1920 dans les Grands Magasins et autres programmes exceptionnels.

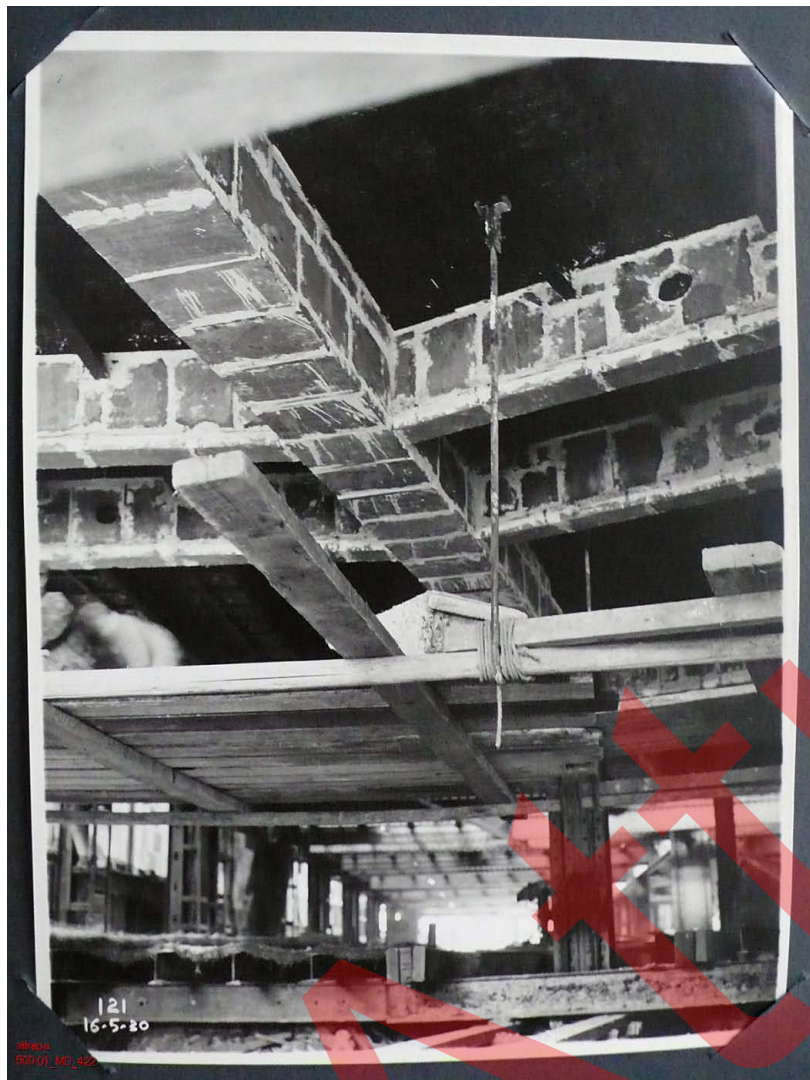
A noter également l'usage vraisemblable de peintures incombustibles, développées dans les mêmes années, initialement pour l'architecture navale (navires de guerre et paquebots).



Mobilage de la
charpente métallique
en brique - diatomé -
protection contre-incendie

Atropa
500-01_402_919

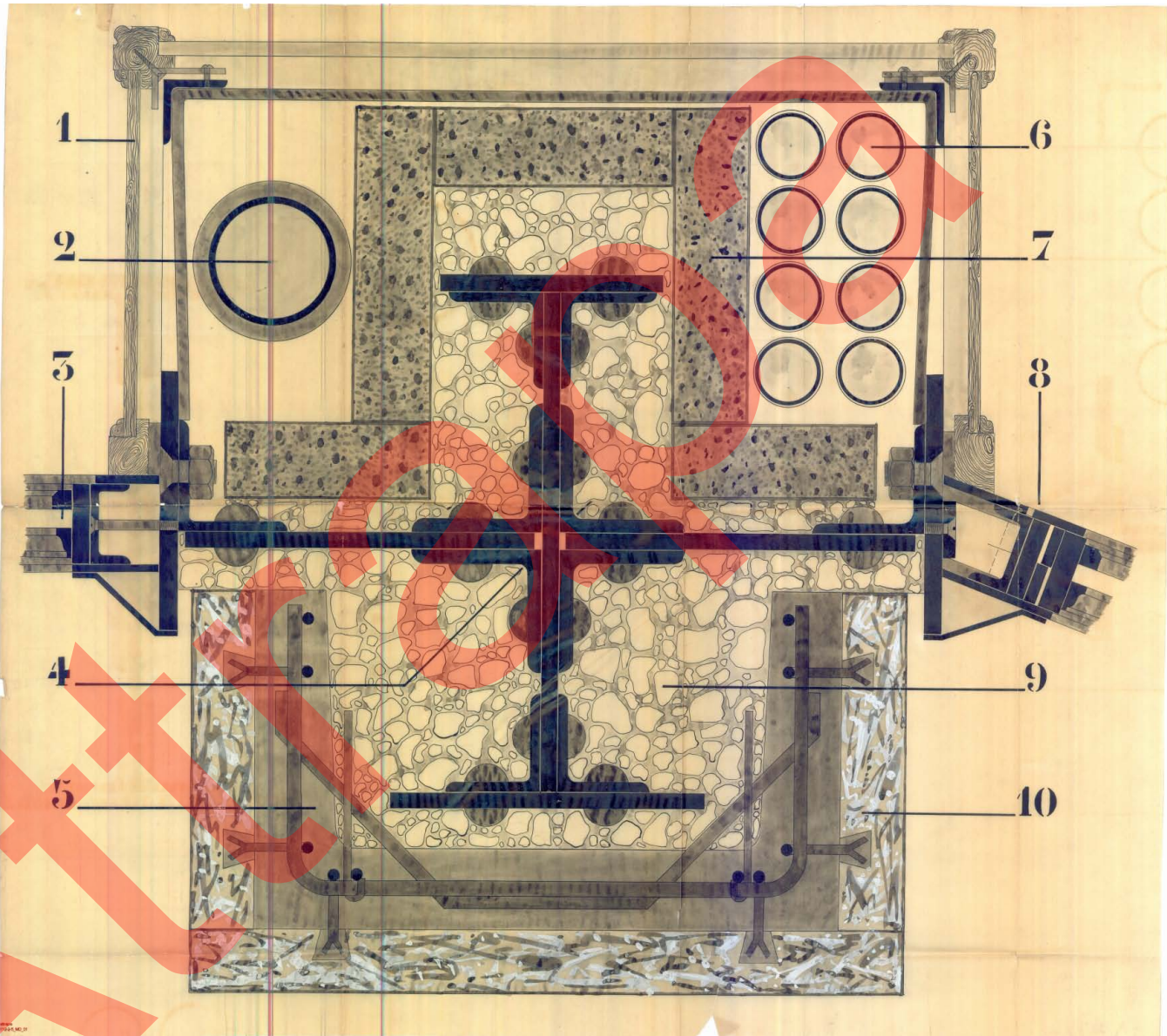
"Hall Sauvage", détail des coffrages de la structure métallique. A noter le décors peint sur les poutres, les miroirs sur les poteaux d'angles
Clichés Atropa 500-01_405, 500-01_420, 500-01_422, 500-01_426, 500-01_423, 500-01_422
Archives de la Samaritaine, Service Travaux



Magasin 3 : reportage photographique sur les séquences d'habillages des structures métalliques par des briques diatomées et du staff
Archives de la Samaritaine, Service Travaux



Magasin 2 - Plateaux Jourdain - Sous-sol -2b
Habillage béton d'un poteau métallique. Unique vestige identifié
Clichés Attrapa - Février 2011



Coupe horizontale donnant le détail de la composition et de l'habillage d'un poteau de façade :

1. Caisson d'habillage, en frêne ramageux.
2. Descentes d'eaux pluviales.
3. Pare-close des menuiseries métalliques.
4. Cornières d'assemblage des âmes des poteaux.
5. Coffrage moulé de béton portant la pierre

6. Conduites de chauffage.
7. Revêtement isolant en plaques de liège.
8. Assemblage des baies en pan coupé.
9. Remplissage de béton, coulé entre le coffrage extérieur et les fers portants.
10. revêtement de rose-Liseron

Magasin 3 - détail en plan d'un poteau
Dessin original
IFA fonds Charpentier - Caisse 112

Publié légendé dans
La Construction Moderne, janvier 1933 p.217

5. Patrimoine et réemploi

Il convient d'insister sur l'extraordinaire cohérence des structures horizontales et verticales de l'ensemble du Magasin 2 de la Samaritaine. Entièrement réalisées à l'aide de profilés métalliques, elles favorisent une appropriation très libre des plateaux. Dans un pays comme la France, dans lequel la culture constructive est très largement dominée par le recours excusif au béton armé, il y a lieu d'insister sur l'intérêt patrimonial d'une structure par essence menacée, dont il y a tout lieu de maintenir l'intégrité, d'augmenter et d'optimiser les performances.

Le maintien des façades inscrites à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques et la très faible hauteur sous plafond dont on dispose à presque tous les étages ne donnent guère de choix aux maîtres d'œuvre : sauf à réduire encore le volume disponible et à laminer l'espace des plateaux, il n'y a guère d'autre possibilité que de suivre Jourdain et Sauvage dans la voie exigeante qu'ils ont tracée.

L'examen de la réalité architecturale et structurale de l'édifice inspire deux familles de solutions. Si on devait pencher pour le principe d'une organisation des réseaux à l'horizontale, il conviendrait alors de laisser celle-ci la plus

apparente possible. Établir des chemins de câbles, laisser apparentes les gaines de ventilation et s'affranchir des capotages qui ne visent qu'à emprisonner de l'air et à sauvegarder d'inutiles apparences serait alors la seule manière de respecter l'architecture de la Samaritaine. C'est, du reste, une stratégie que les services techniques du Magasin 2 ont commis l'erreur de ne pas adopter, d'où une saturation progressive des rayons devenus étouffants en raison de la pose de faux-plafonds exigés par l'esthétique des années 1960 et 1970. Signalons d'entrée de jeu que cette optique de préservation des volumes intérieurs risque de se révéler incompatible avec les canons de la décoration et du luxe de type international qui doivent s'emparer notamment de l'Extension Sauvage.

L'autre manière de procéder consisterait à remettre à l'honneur et réinterpréter le principe de la distribution verticale des fluides, non sans restaurer les caractéristiques d'habillage des structures. Le coffrage des poteaux est une réponse que suggèrent le bâtiment et la connaissance de sa logique constructive antérieure, aujourd'hui désossée, mais correctement documentée. Comme autrefois, ce capotage généralisé du métal structurel permettrait de satisfaire tant à la nécessaire intégration de réseaux plus

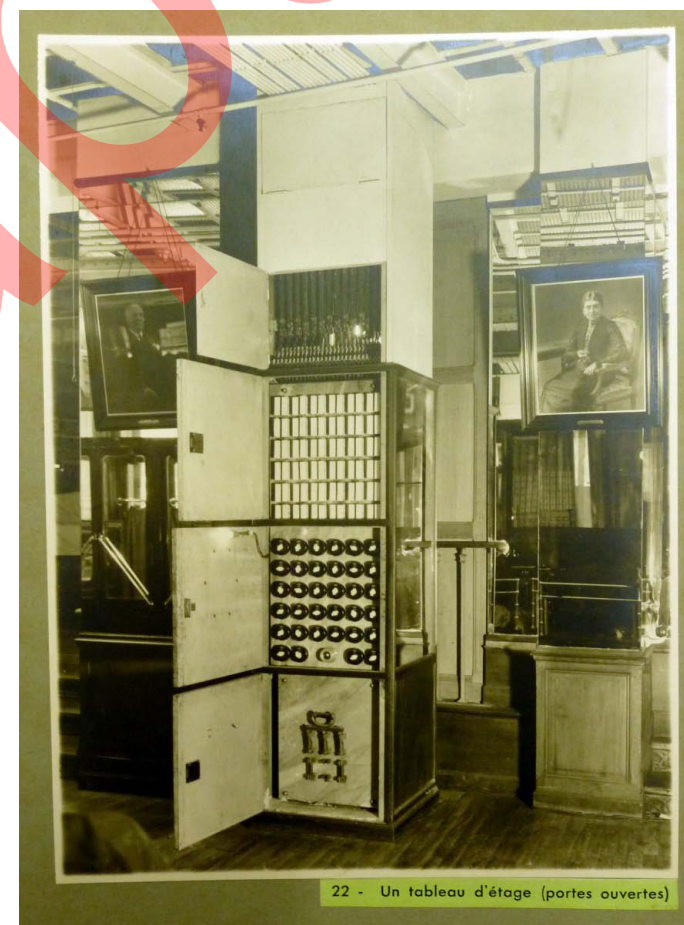
proliférants aujourd'hui qu'autrefois, que de ménager la volumétrie des plateaux, et de fournir une réponse à l'indispensable mise en conformité sécuritaire, thermique et acoustique du bâtiment.



Magasin 2 - Extension Sauvage - Les bureaux. A noter les habillages des poteaux
Cliché Attrapa 500-01_215
Archives de la Samaritaine, Service Travaux



6 - SALLE DES ALTERNATEURS -- Côté moteurs



22 - Un tableau d'étage (portes ouvertes)

Magasin 2 - Aperçu des installations électriques, des générateurs au point d'éclairage
 Les réseaux électriques cheminent de façon arborescente - ils sont intégrés verticalement, et montrés horizontalement
 Clichés Attrapa 500-01_001, 500-01_004, 500-01_005, 500-01_006
 Archives de la Samaritaine, Service Travaux





Photo aérienne - 2011
d'après IGN



La toiture de l'ancien hall de la literie est située dans le puits visible au centre de la photo. Les toits en zinc reprennent la volumétrie et l'emprise d'une verrière disparue autrefois située à un niveau inférieur.
Cliché Attrapa - Février 2011



Magasin 2 - Plateaux Jourdain - Charpentes de combles en place au droit d'une cour bouchée
Cliché Attrapa - Février 2011

III. TOITURES, COURS ET TERRASSES

1. Toitures : « moutonnements », plissements et émergences

En 1891, lors des premières initiatives de Cognacq, la reconstruction du 3, rue Baillet s'accompagne de la couverture des anciennes cours, de taille très réduite. En 1895, le réaménagement des 17 et 19, rue de la Monnaie intègre même une majoration de la hauteur sous-plafond d'une partie de combles impropre à l'usage qu'on souhaite en faire. Diminuée en surface et régularisée, l'ancienne cour du 19 devient le « hall de la literie », qui forme une sorte de basilique à trois nefs facilement repérable à tous les étages du bâtiment actuel. Couronnée d'une modeste toiture en bâtière équipée de huit « skydoms », elle correspondait à ses débuts à une vaste verrière. Ce processus de prolifération du magasin autour de cours couvertes se répète pratiquement jusqu'à l'achèvement de l'agrandissement des Anciens Magasins par Jourdain en 1910. Certaines cours disparaissent ou sont transformées au fur et à mesure que d'autres voient le jour, se pliant in fine à une logique d'ensemble. À partir de 1930, et surtout après la guerre, les trémies sont peu à peu bouchées. À la logique purement comptable de la majoration des surfaces de vente s'ajoutent le développement et la généralisation de l'éclairage artificiel.

On assiste à une congestion progressive du magasin encore accentuée par l'opacification plus tardive des façades, envisagée puis actée en raison des nouvelles stratégies de marketing.

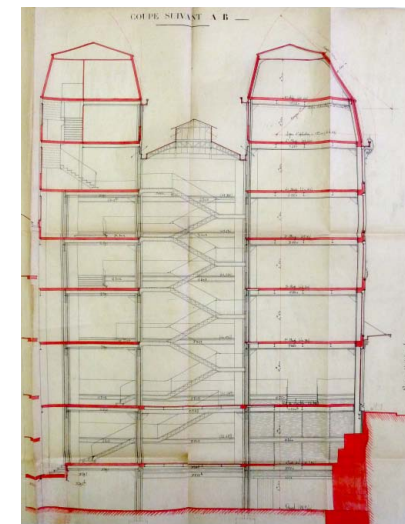
Dans l'état actuel des structures dénudées et des intérieurs de la Samaritaine, purgés de tout meuble, cloison et faux-plafond, un observateur averti peut encore lire les traces des anciennes trémies bouchées. Dans les parties hautes du hall de l'escalier 13, on repère sous un plancher béton ponctuel la structure de la verrière qui éclairait naguère le vide de l'escalier. Dans la même zone « Plateaux Jourdain », au cinquième étage pris sous combles, plusieurs jours et verrières toujours en place règnent à la même altitude que l'égout de toiture et témoignent de ces interventions postérieures. Ces dispositifs pour partie tombés en désuétude permettent d'établir le phasage des premières campagnes de construction du Magasin 2, réalisé au coup par coup, selon les aléas d'un grignotage successif des parcelles.

Pas toujours facile à détecter à l'intérieur du magasin, le mode de juxtaposition des plateaux et de croissance de l'édifice est encore parfaite-

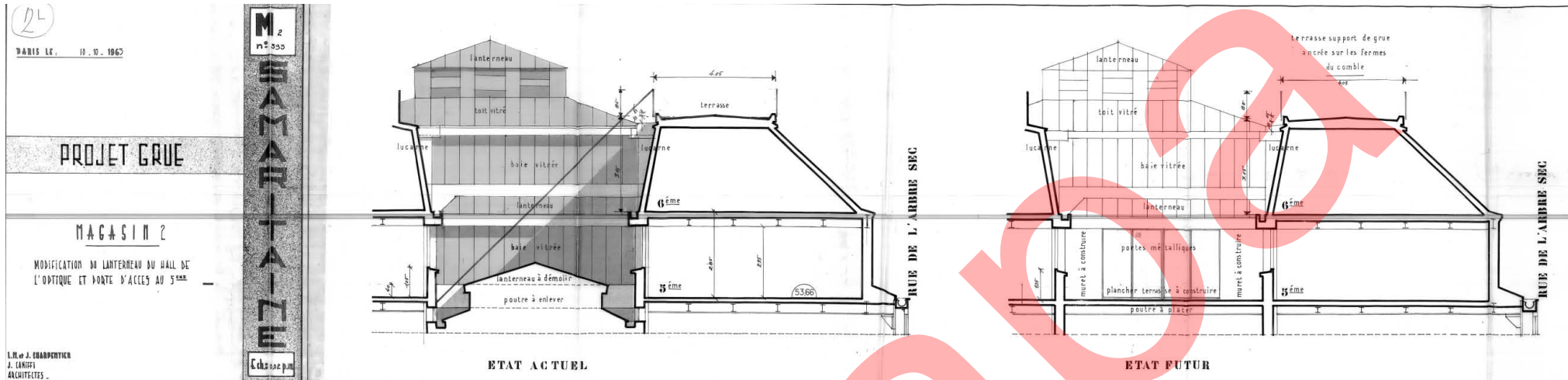
ment lisible en toiture. A cet égard, les passerelles de service et d'entretien des toitures de la Samaritaine ou la table d'orientation plus facilement accessible offrent des postes d'observation irremplaçables. Outre qu'on y embrasse un magnifique panorama sur la capitale, on y jouit d'un aperçu saisissant sur la configuration et l'agencement des toits des magasins eux-mêmes. Ceux-ci forment un authentique paysage : « Sur le toit, un indescriptible et chaleureux désordre. Il fallait couvrir au plus vite le bâtiment, et, là-haut, plus rien de rationnel dans l'aménagement. On y trouve même une cabine de bateau, avec coursive, qui communique avec les sous-sols par un gigantesque tube de cuivre »¹. Si cette description renvoie bien à la réalité pittoresque des toitures de la Samaritaine, l'univers de verrières, d'ardoises et de zinc qui protège le magasin des éléments n'en est pas moins assujéti à une organisation précise.

L'incroyable « moutonnement » – selon la belle expression de Jean-François Lagneau – qui caractérise la cinquième façade de la Samaritaine tient à la superposition de plusieurs logiques aux règles claires. Le mode d'acquisition répété des unités immobilières a engendré l'addition

¹ BARRE-DESPOND Arlette, TISE Suzanne, Jourdain - Frantz 1847-1935, Francis 1876-1958, Frantz-Philippe 1906, Editions du Regard, 1991, p. 178.



Magasin 2 - Plateaux Jourdain - Coupe sur le hall de l'escalier 13
Archives de la Samaritaine, Service Travaux



Magasin 2 - Plateaux Jourdain - Modification de lanterneau - Octobre 1963
 IFA Fonds Charpentier - Caisse 111



Magasin 2 - Plateaux Jourdain - Trémie du hall 13 et verrière occultée
 Cliché Attrapa - Février 2011

Les toits de la Samaritaine avant la restauration de la grande verrière en 1986. A noter la cheminée "de bateau" de 1948 qui disparaît à cette occasion
Archives de la Samaritaine, Service Travaux



Les "moutonnements" des toitures assurent l'intégration de la Samaritaine dans le paysage parisien
Clichés Attrapa - Février 2011



Régéage du parcellaire et des cours
Cadastre de 1900

Plan des toits en 1932

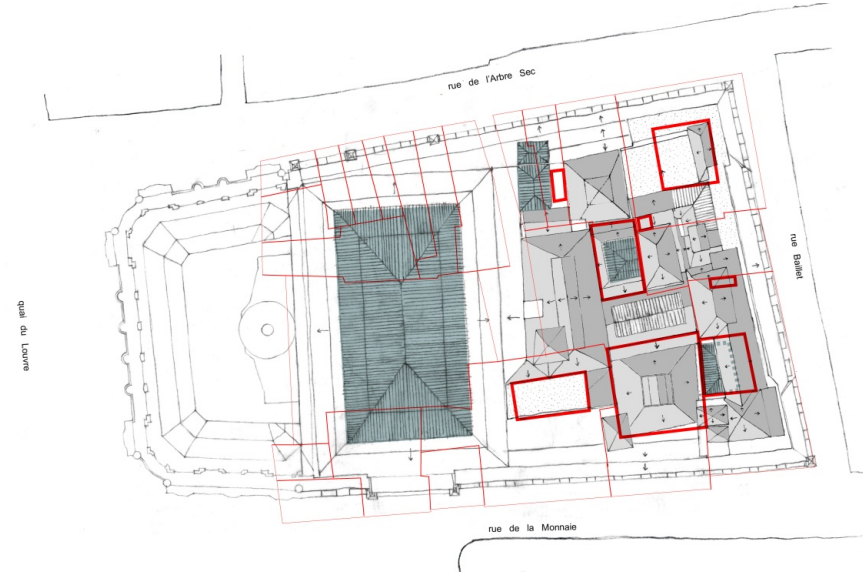
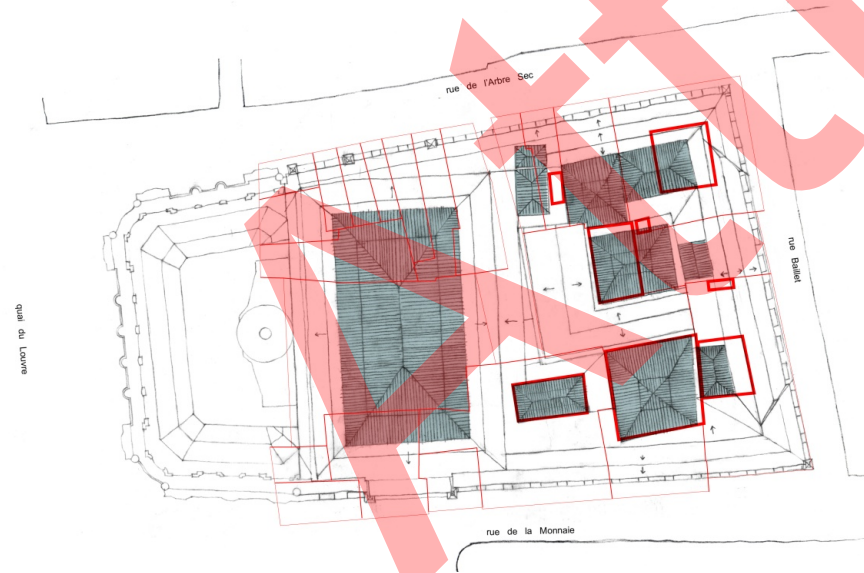
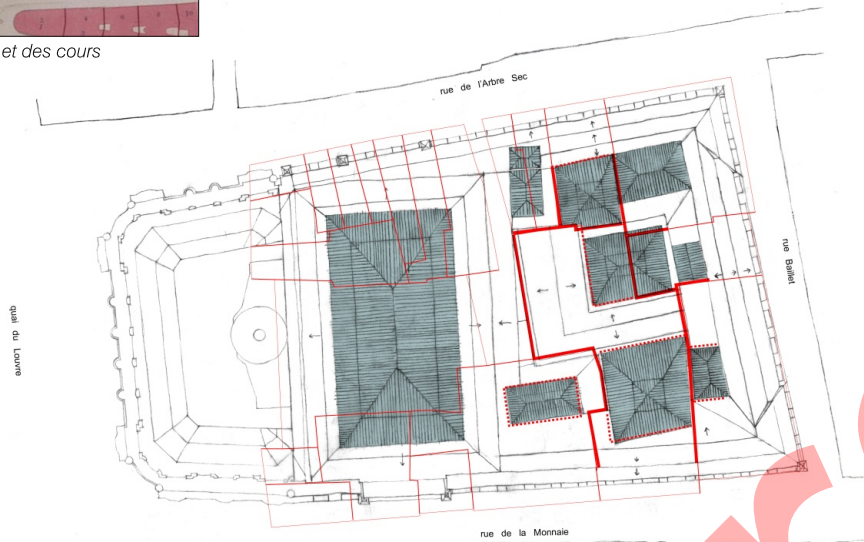
Restitution de la partie "Plateaux" d'après plans Schwartz & Meurer - 1909 - Archives de Paris VO¹¹ 189

Plan des toits en 2009

D'après relevés de géomètre 2002

Persistence du parcellaire

Persistence des structures des cours



de volumes construits, dotés chacun de son système autonome de couverture, d'éclairage zénithal et de récolement des eaux pluviales. Il en résulte une surface plissée, dont les chenaux et gouttières dessinent très souvent les contours de l'ancien parcellaire et, dans tous les cas, les unités foncières originelles. Au fil des décennies ce relief s'est ponctué de nombreux édifices techniques. Ceux-ci révèlent les évolutions de la distribution mécanique de l'édifice, depuis les premiers ascenseurs aéro-hydrauliques des établissements pionniers Edoux & Cie, avec leurs étranges cahutes perchées à l'aplomb des cages, abritant les poulies du système d'équilibre supérieur, aux ascenseurs électriques avec leurs machineries en toiture.

Le très grand îlot investi par Cognacq au fil du temps présente la juxtaposition de toitures aux échelles et aux textures extrêmement contrastées. C'est une caractéristique de cet énorme équipement qu'est devenu la Samaritaine que de présenter des parties hautes aussi hétéroclites. L'enchevêtrement des verrières et des combles des premiers immeubles reconvertis, la grandiose verrière de Jourdain et les terrasses étagées de Sauvage composent un inventaire complet de même qu'une démonstra-

tion des techniques de l'art du charpentier et du couvreur. Par sa hauteur, l'« *Extension Sauvage* » ne le cède en rien aux deux autres émergences massives du centre de la capitale que sont l'annexe de la Faculté de Médecine, achevée rue des Saints-Pères en 1936, et le centre Georges Pompidou, inauguré en 1975. Mais, à la différence de ces deux édifices composés l'un et l'autre de manière unitaire, le Magasin 2 présente dans ses parties hautes la coexistence d'échelles qui participent à l'heure actuelle de son intégration dans le tissu environnant ainsi que dans le skyline parisien.

Élevées au rang de mythe par le mémorable assaut que leur livra en son temps le célèbre gorille d'Hollywood, les toitures de la Samaritaine recèlent une valeur patrimoniale incontestable. Or la révision du PLU et l'élévation du plafond des constructions en cet endroit ouvrent la voie à d'importantes modifications de ce registre. Afin de maintenir la vocation d'excellence architecturale dont la Samaritaine peut se targuer jusqu'ici, il va de soi que ce profond renouveau de la cinquième façade doit échapper aux normes habituelles. Le monument exige que la surélévation qu'on s'apprête à lui faire subir se réalise dans cet esprit d'invention et d'innovation

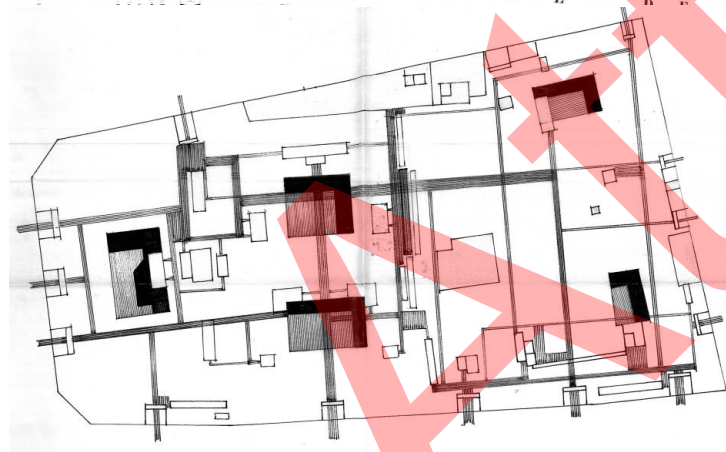
qui caractérise sa longue histoire. Il mérite qu'on lui épargne les avanies du subterfuge et du faux-semblant, les pièges d'un mimétisme de convention souvent de mise dans les quartiers historiques. Combles à la Mansart difformes et volumétries en trompe-l'œil dominées par le souci de cacher la quête de quelques mètres carrés supplémentaires sont ici hors saison. La transformation des toitures et de la silhouette de la Samaritaine constitue un projet à part entière, dont il faut laisser toute latitude aux maîtres d'œuvre sollicités dans cette circonstance d'assumer pleinement la responsabilité.

2. Plateaux Jourdain : halls et circulations verticales

La partie « *Plateaux Jourdain* » fonctionne selon le principe d'un nappage continu, quasi organique. Dans cette matière, les cours des immeubles progressivement annexés composent un réseau de « *halls* », sortes d'atriums de taille très variable caractérisés par leur lumière zénithale et l'étagement de leurs balcons. Le tout forme une sorte de conglomérat de pleins et de



Magasin 2 - Anciens Magasins Jourdain - 3e étage - Etat 1910. A noter la multitude de petites trémies qui complétaient à l'origine les principaux halls.
Archives de la Samaritaine, Service Travaux





*Magasin 2 - Verrière Jourdain - Cliché non daté
Archives de la Samaritaine, Service Travaux*

vides distribués de manière foisonnante : escaliers, escalators, ascenseurs et monte-charges sont associés aux halls ou s'incorporent aux plateaux.

Si les premiers aménagements, marqués par une succession irrégulière de halls font un peu figure de bricolage, le développement prodigieux de leur activité commerciale inspire aux époux Cognacq-Jaÿ une ambition nouvelle. Le plan directeur de 1903 - 1904 repose sur un pari, celui du succès d'une politique de remembrement foncier qui devait triompher tant d'un mouvement d'opinion local hostile au développement d'une structure susceptible de compromettre l'exercice du petit commerce, que des aléas inhérents à toute stratégie immobilière. À cet égard, l'état très dégradé du parc bâti de l'îlot considéré constitue un atout majeur. C'est ainsi qu'à partir du tout début des années 1900 émerge l'idée de soumettre l'extension du Magasin 2 à un plan ambitieux, qui fait table rase des constructions antérieures et de l'ancien parcellaire. Selon les plans du permis de construire déposé dès 1903, la « Verrière Jourdain » est un bâtiment à cour, de type « Beaux-Arts », conçu ex-nihilo. Couverte d'une immense verrière formant puits de lumière, elle est partitionnée en

deux sous-espaces – le hall de la maroquinerie à l'ouest et le hall de la parfumerie à l'est –, grâce à un corps de passerelle hardiment jeté du nord au sud. Très dessiné, orné, voire exubérant, cet atrium double – il n'a pas d'égal dans tout Paris – est destiné à constituer l'attraction et le centre de gravité du Magasin 2. Les proportions de cet ensemble monumental participent de l'exaltation tentatrice d'une marchandise proliférante et d'une mise en scène de l'honorable clientèle invitée à parader comme dans l'escalier du Palais Garnier, mais à moindre frais.

Achevée en 1907, et caractérisée extérieurement par ses tourelles et poivrières d'angle qui se profilent avec témérité au-dessus des maisons du quai, la partie « Verrière Jourdain » ne représente qu'un stade certes spectaculaire mais intermédiaire de l'occupation de l'îlot. Car il s'agit maintenant de compléter la face arrière du Magasin 2 sur la rue Baillet et de constituer les angles de l'édifice, tant à l'angle de la rue de l'Arbre sec, qu'à l'angle de la rue de la Monnaie. Troisième phase du programme de l'occupation de l'îlot, cette opération, toujours placée sous la responsabilité de Jourdain, va de pair avec la continuation des façades, la propagation du plain-pied là où c'est possible et une révision

complète des circulations verticales. Dès février 1907, la revue L'Architecte² vante ainsi la commodité d'un magasin dans lequel « le public aura, sans attente, facilement accès aux différentes galeries des étages par douze ascenseurs groupés par deux ». Le nord de la zone « Verrière Jourdain » voit même s'installer des escaliers roulants³. L'ouverture de nouvelles cages d'escalier et d'ascenseurs aboutit à une réorganisation de la cohérence distributive. La refonte de tout le nord de l'îlot y compris du 3, rue Baillet, pourtant reconstruit à neuf moins de vingt ans auparavant, est la condition de cette stratégie. L'année 1910 voit s'édifier une importante épaisseur bâtie le long de cette rue, une véritable galerie, totalement de plain-pied, qui s'articule à chaque extrémité avec deux nouveaux halls, conçus en relation de complémentarité à la partie « Verrière Jourdain ».

À l'est, en écho au hall de la parfumerie, se dresse le hall des chapeaux et des mouchoirs, et, à l'ouest, en correspondance avec celui de la maroquinerie, un hall qu'on appelle aujourd'hui le hall de l'escalier 13 (qui a par le passé également reçu la dénomination de « hall de l'optique » et « hall des tapis »). Dotés d'escaliers, ces lieux d'articulation de la distribu-

² UHRY Edmond, « Agrandissements des magasins de la Samaritaine », *L'Architecte*, février 1907, p.14.

³ voir photo p. 33.



Répérage du parcellaire et des cours
Cadastré de 1900



Superposition des tracés anciens, parcellaire et cours sur le rez de chaussée actuel

D'après relevés de géomètre 2004



Magasin 2 - Plateaux Jourdain - Escalier de rattrapage des niveaux anciens
Clichés Attrapa - Février 2011



Magasin 2 - Plateaux Jourdain - Continuités
Cliché Attrapa - Février 2011

Magasin 2 - Plateaux Jourdain - Plan Schwartz
Haumont montrant en rouge le décalage de niveau
au 3e étage (entre 1919 et 1930)
Archives de la Samaritaine, Service Travaux

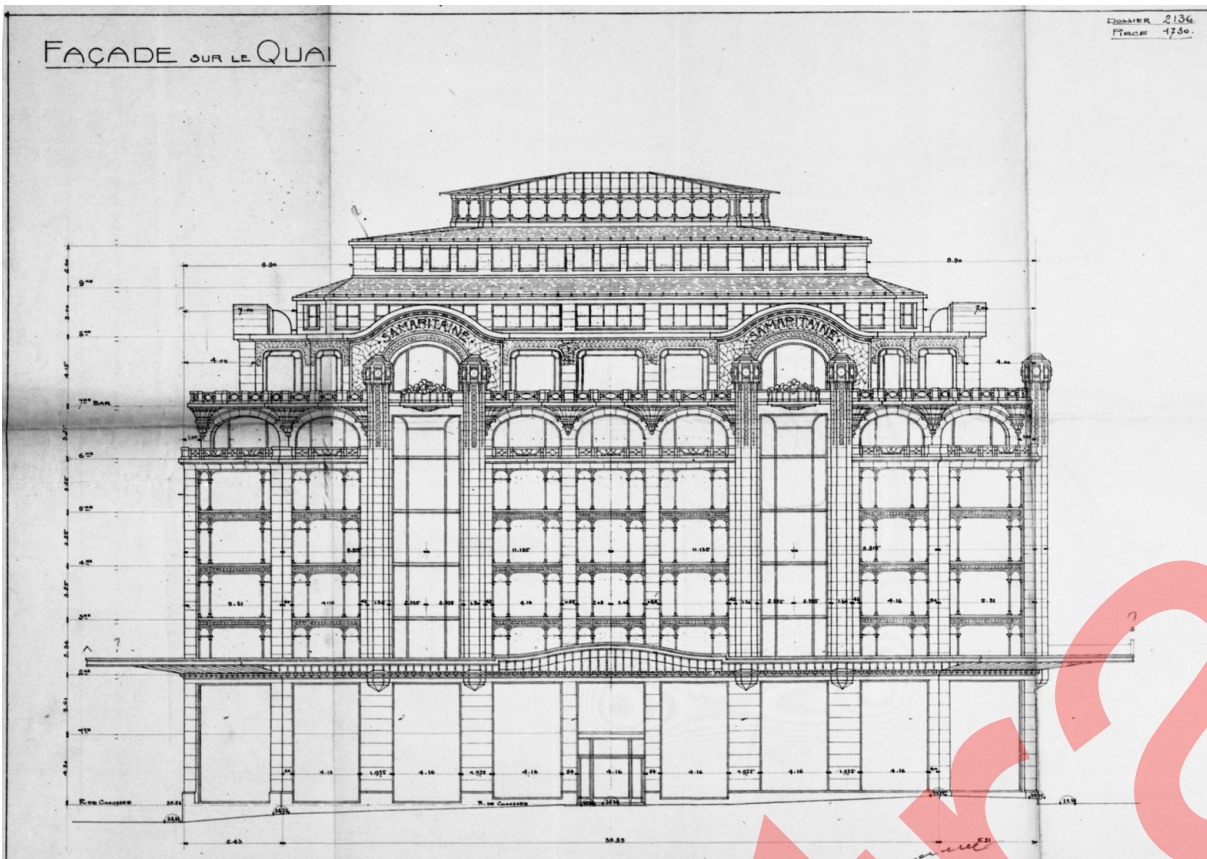
tion et d'apport de lumière zénithale assurent l'équilibre de la répartition des pleins et des vides dans la masse bâtie. De même, ils constituent les deux ultimes pôles d'intérêt du Magasin 2, en résonance avec le grand atrium. La grande qualité de leur mise en œuvre et le dessin des garde-corps qui règnent tant à chacun des étages que sur les parties rampantes des volées, renseignent sur le statut de ces espaces : ils concouraient à l'achèvement de cette troisième campagne de travaux. Le dessin des éléments de ferronnerie présente d'ailleurs avec ceux du grand atrium une écriture identique. À l'issue de l'examen du détail de la chronologie et de l'appréciation architecturale des dispositifs, on ne peut plus opposer – même par commodité – une partie « Plateaux Jourdain », au nord, à une partie « Verrière Jourdain », au sud. Avant que n'intervienne l'extension du Quai du Louvre, l'ancien Magasin 2 constitue un ensemble cohérent. L'existence d'une iconographie à caractère publicitaire confirme l'acceptation temporaire de cet aboutissement partiel, dont le plan directeur de 1903 - 1904 finalement porté au terme de son exécution prouve bien qu'il ne s'agissait dans l'esprit de Cognacq que d'une étape intermédiaire. Le magasin se compose alors d'une couronne de galeries (Monnaie, Baillet) et de halls (Maroquinerie, Par-

fumerie, Escalier 13, Chapeaux) qui enserrant un noyau dont les différences de niveau qu'il présente exaltent l'antériorité, de même qu'elles font apparaître le caractère somme toute circonscrit des parties conservées. Le processus d'unification résultant de l'écriture virtuose de Jourdain dépasse la relation de complicité que l'architecte instaure entre les quatre halls fédérés. Cette recherche de cohérence s'étend à la remarquable intégration de ce noyau qu'on n'a pas souhaité fondre dans sa périphérie. Par l'art et la manière dont les balcons, les emmarchements et les demi-volées d'escalier font participer les parties anciennes non nivelées à l'économie générale des surfaces de vente, on s'aperçoit que Jourdain s'est au contraire efforcé de tirer le meilleur parti de l'existant. S'il va de soi que cette complexité des demi-niveaux constitue l'une des pierres d'achoppement du projet de reconversion du Magasin 2, il apparaît que les halls des chapeaux et celui de l'escalier 13 doivent faire l'objet d'une considération d'autant plus attentive qu'ils ont jusqu'ici été complètement négligés.

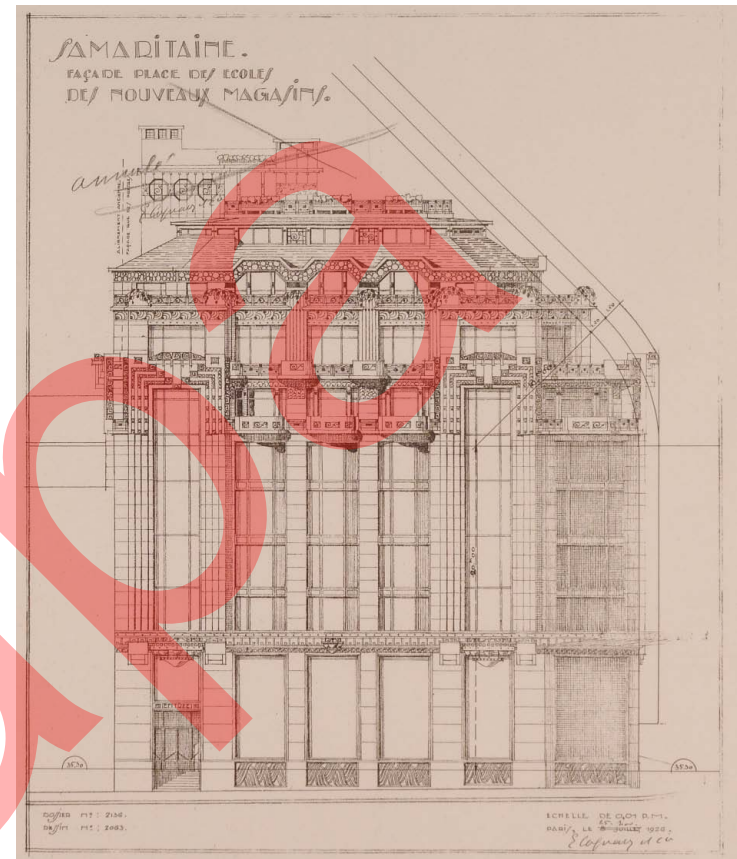
Restaurer les halls de la grande verrière sans restaurer ces derniers, ce serait rompre les effets d'une cohérence savante entre des objets qui caractérisent très fortement la texture et la



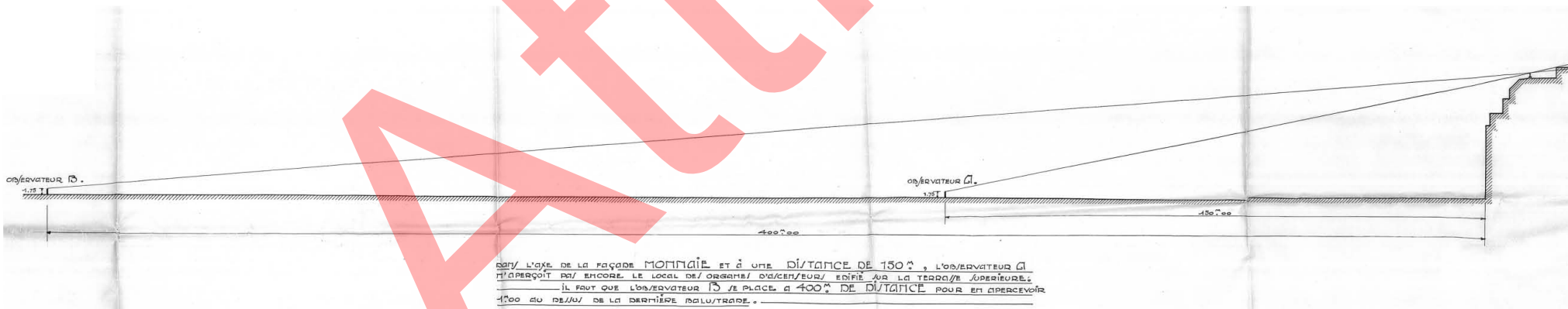
distribution du Magasin 2, et qui, disjoints les uns des autres, courent le risque de devenir singuliers et orphelins.



Magasin 2 - Nouvelle Samaritaine - Projet Jourdain juillet 1925
 IFA Fonds Sauvage - VO¹² 386 - 38



Magasin 2 - Nouvelle Samaritaine - Projet Sauvage juillet 1926, annoté novembre 1926
 IFA Fonds Sauvage - VO¹² 386 - 43



Magasin 2 - Extension Sauvage - Document élaboré pour convaincre l'architecte voyer de l'impact réduit de l'épanelage en gradins (détail)
 IFA Fonds Charpentier - Caisse 110

3. La pyramide de La Nouvelle Samaritaine

Plus tardive, libérée en partie des contraintes d'un phasage aléatoire, la Nouvelle Samaritaine de Jourdain et Sauvage obéit à une logique d'extension a priori différente des précédentes. Elle hérite cependant d'un système constructif et d'un étagement des niveaux tributaires des premières hypothèses de la genèse du magasin. Si en toiture l'Extension Sauvage se distingue assez fondamentalement des Anciens Magasins, le même principe d'un atrium monumental y est pourtant adopté. Le projet de ce hall qui devait jouir comme tous les autres d'un éclairage zénithal connaît toutefois d'importantes vicissitudes dès la phase de conception. S'il constitue aujourd'hui un jalon fondamental du paysage parisien, et en dépit de sa superbe, le projet réalisé par Jourdain et Sauvage pour la Nouvelle Samaritaine est une œuvre de compromis.

Depuis leur achèvement en 1908, les coupes d'angle de la première période du Magasin 2 avaient durablement catalysé des critiques venant de tous bords. L'administration municipale, qui veille au respect et à la promotion de ce qu'on appelle alors l'Esthétique, ne se montre aucunement favorable à une quelconque prolon-

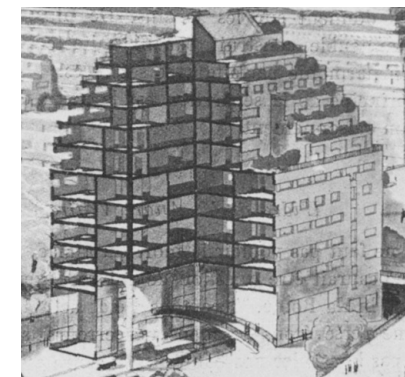
gation de l'esprit de ces constructions en façade sur la Seine, qu'elle juge vulgaires. Or, s'il y a un changement de style, les premières esquisses que présente Jourdain à partir de 1922 sont bien dans la continuité de cet existant contesté !

C'est ainsi que, malgré le soutien de son maître d'ouvrage, Jourdain, alors âgé de 77 ans, fait appel à partir de 1925 aux compétences d'Henri Sauvage. Beaucoup plus jeune que lui et aussi plus fin diplomate, l'architecte de l'immeuble à gradins de la rue Vavin peut être considéré à bien des égards comme son fils spirituel⁴. En tout état de cause, les deux hommes sont amis. On a beaucoup glosé sur les évolutions du projet attribuables à la collaboration de Sauvage et aux conséquences les plus visibles du point de vue de la plastique du bâtiment. De fait, l'implication du jeune praticien dans le projet de la Nouvelle Samaritaine correspond à l'abandon du principe d'harmonisation des façades de l'îlot selon les catégories esthétiques d'avant la guerre de 1914.

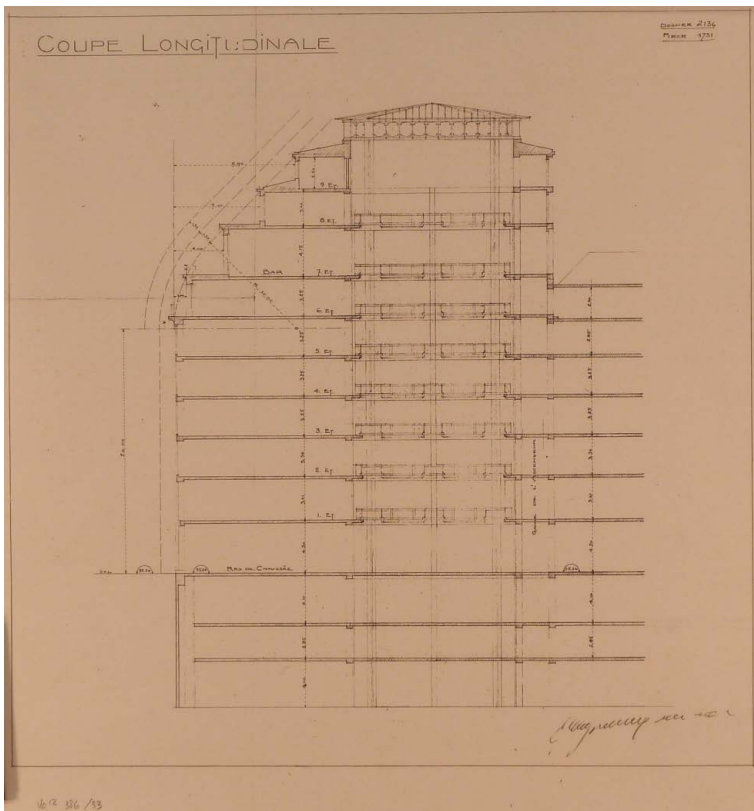
Ainsi, aux façades de métal et de verre, à la finesse et la légèreté miraculeuse, aux décors floraux exubérants et aux couleurs criardes – le

fameux bleu canard et l'orangé dont Jourdain avait selon ses propres termes fardé son magasin telle une fille de joie – se substitue une conception tout autre. C'est une façade de pierre de plus d'un mètre d'épaisseur qui voit le jour, monochrome et aux formes d'une sobriété anguleuse. Avec cet écran quasi cyclopéen, qui deviendra une icône de l'Art Déco, Sauvage répond aux craintes de l'administration par une architecture qui ne manque pas de panache. Mais, au-delà de cette évolution stylistique, imputable également aux évolutions inhérentes à l'architecture commerciale, la monumentalité du Magasin 2 trahit son allégeance à l'imaginaire d'un praticien obnubilé par la typologie de la pyramide. Le projet à la double paternité opère alors un glissement vers le cycle typologique et conceptuel le plus personnel de Sauvage : celui de l'immeuble à gradins. Cet esprit se propage de manière progressive et habite peu à peu les très nombreuses esquisses qu'on possède. D'abord communes, la main de Sauvage y apparaît chaque fois plus présente. Fruit d'un compromis étrange mais en définitive particulièrement avantageux, le dessin abouti des derniers niveaux n'est entériné qu'à la fin de l'année 1927, tandis que l'édifice s'élève déjà de plusieurs étages carrés !

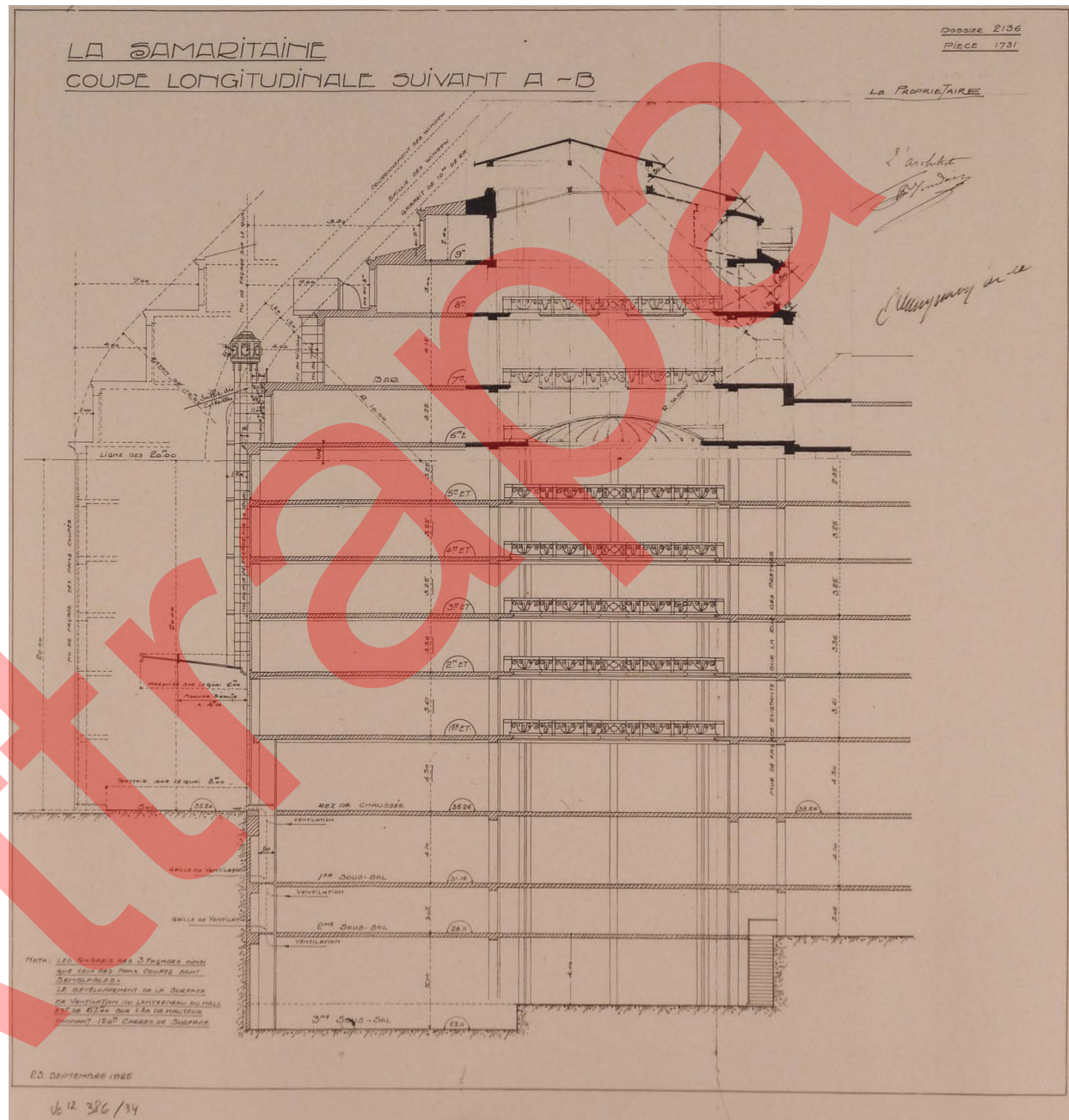
⁴ Tous leurs biographes ont montré à quel point le rôle de Frantz Jourdain est fondamental dans l'apparition de la démarche architecturale et technique de Sauvage. Selon Minnaert, Frantz Jourdain détermine même dès 1894 la vocation d'architecte de Sauvage. Sauvage reçoit par l'intermédiaire de Frantz Jourdain commande de deux pavillons à l'Exposition de 1900. Frantz Jourdain s'engage ensuite comme Administrateur délégué de la Société de logements hygiéniques à bon marché créée en 1903 par Sauvage. L'amitié de Sauvage avec son contemporain, Francis Jourdain, le fils de Frantz, qui habitera et aménagera de façon remarquable un appartement de la rue Vavin est tout aussi déterminante.



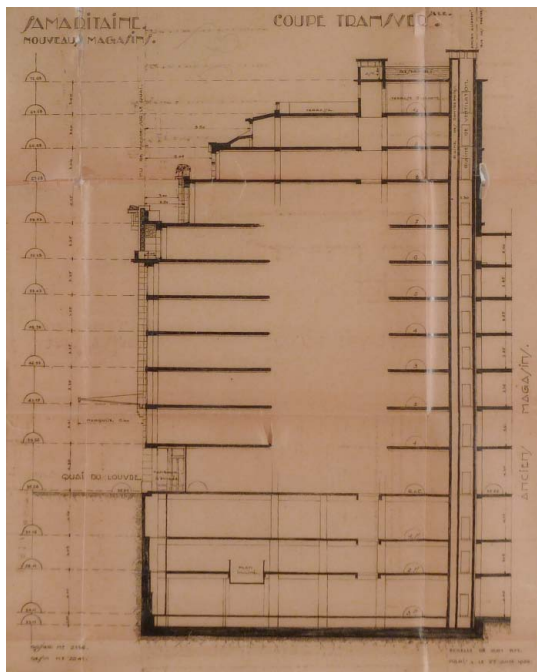
Henri Sauvage et André Ventre. Projet d'aménagement d'une grande ville
Extrait de l'Architecture d'Aujourd'hui 1931



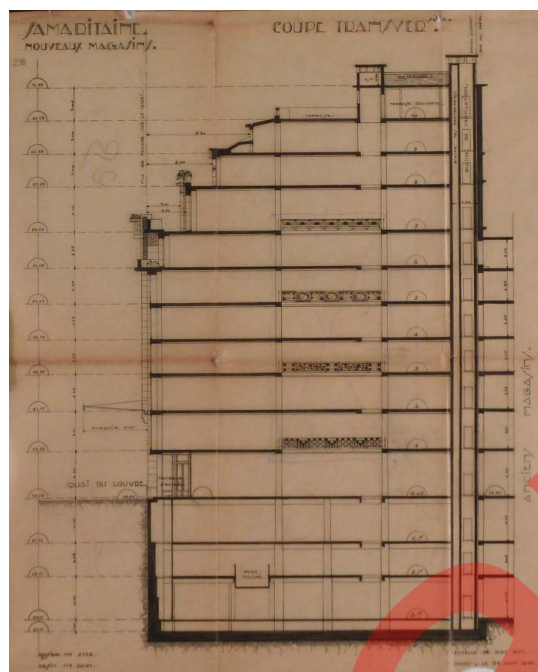
Magasin 2 - Extension Sauvage - Coupe sur le hall - s.d.
 IFA Fonds Sauvage - VO¹² 386/33



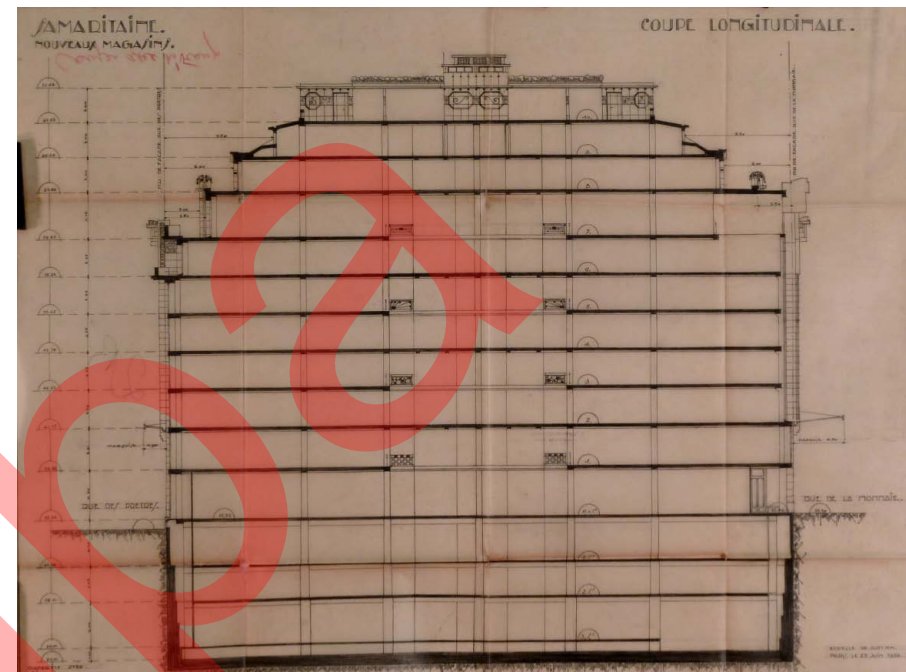
Magasin 2 - Extension Sauvage - Coupe sur le hall - Septembre 1925
 IFA Fonds Sauvage - VO¹² 386/34



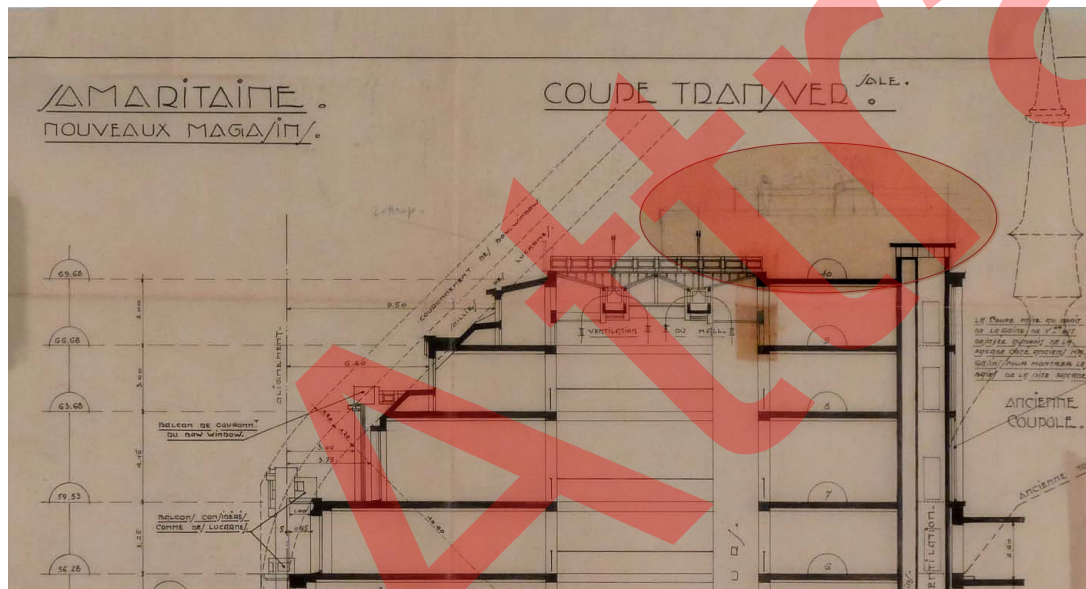
Juin 1926 : contrecalque laissant en blanc la solution de l'atrium



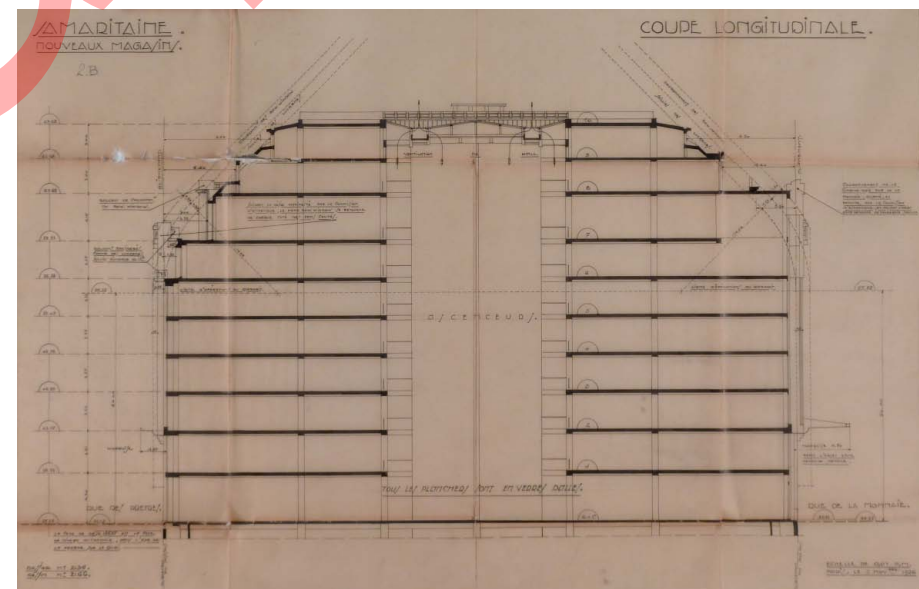
Juin 1926



Juin 1926



Novembre 1926 : noter le dessin au crayon de l'état finalement réalisé conduisant à l'abandon de la verrière

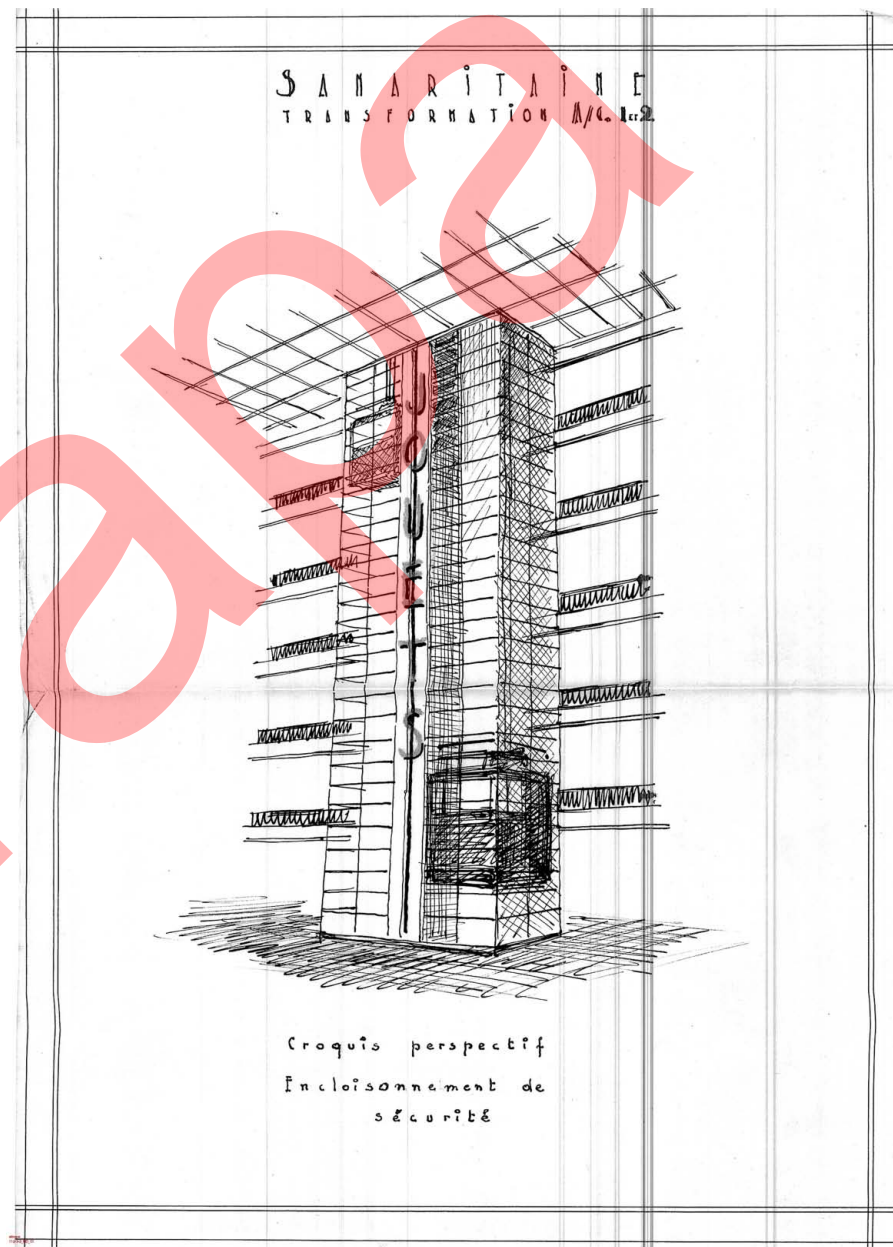


Novembre 1926

Magasin 2 - Extension Sauvage - Etats successifs de l'atrium
IFA Fonds Charpentier - Caisses 110 et 111



Magasin 2 - Extension Sauvage - Vue de l'atrium (circa 1930).
Archives de la Samaritaine, Service Travaux



Magasin 2 - Extension Sauvage - Projet d'enclousonnement de l'ascenseur, circa 1951
IFA Fonds Charpentier - Caisse 112

Dans les premiers états de son projet, Jourdain imagine une façade très verticale, avec deux bow-windows frontaux. Au cours des négociations, ceux-ci migrent vers les angles en pan coupé : la façade y gagne en horizontalité. Selon un processus lent, la vaste verrière qui couronne d'abord fièrement l'édifice dans l'esquisse initiale de Jourdain se métamorphose en un lanterneau, qui finit par disparaître lui aussi au profit d'une série de toits-terrasses en gradins. L'un des arguments développés par Sauvage en faveur de cet épannelage est que le principe des retirés successifs serait propre à diminuer l'impact visuel des 10 étages prévus, au moins en vue rapprochée. En réalité, la silhouette très hiératique de l'édifice achevé présente surtout la stimulante particularité de s'intégrer dans la succession des projets théoriques de Sauvage. Les parties hautes de la Nouvelle Samaritaine ressortent pleinement à l'univers onirique des mégastructures pyramidales qu'il imagine au même moment. C'est en effet entre 1927 et 1928 qu'à l'ouest de Paris, cet architecte visionnaire projette sur les rives de la Seine des structures pyramidantes telles que le Giant Hotel et l'immeuble Metropolis. Dans l'esprit de ce dogmatisme, un partisan des théories urbanistiques de Sauvage – Emmanuel de Thubert – exprimera le regret que la pyramide

de la Samaritaine n'ait pas été érigée jusqu'à sa pointe et demeure en quelque sorte tronquée et inachevée⁵. L'extension du Magasin 2 partage tant avec ces projets utopiques qu'avec les réalisations en gradins de Sauvage la même difficulté projectuelle, celle de l'éclairage naturel au centre de la pyramide. En lieu et place du lanterneau initialement prévu, la substitution d'une terrasse haute ruine le principe du puits de lumière utilisé dans tout le reste du bâtiment.

Jourdain avait d'abord envisagé de reproduire l'atrium double de l'actuelle partie « Verrière Jourdain » avec les mêmes escaliers monumentaux. Entre 1925 et 1928, la définition de ce grand vide qui devient unitaire passe par un grand nombre d'« états » successifs. La version finalement retenue en cours de chantier entérine l'absence de lumière directe dans cet espace. Supprimé dans les parties hautes en cours de chantier, le vide central n'est éclairé naturellement qu'en second jour, latéralement, par les façades de pierre. La trémie mise en œuvre n'est finalement ouverte que sur les 6 premiers niveaux, dont le dernier accueille à mi-hauteur un « *plafond lumineux* », destiné à compenser l'absence de lumière zénithale. Fondés en 1923 et producteurs de luminaires d'avant-garde répandus dans tous les intérieurs à la mode, les

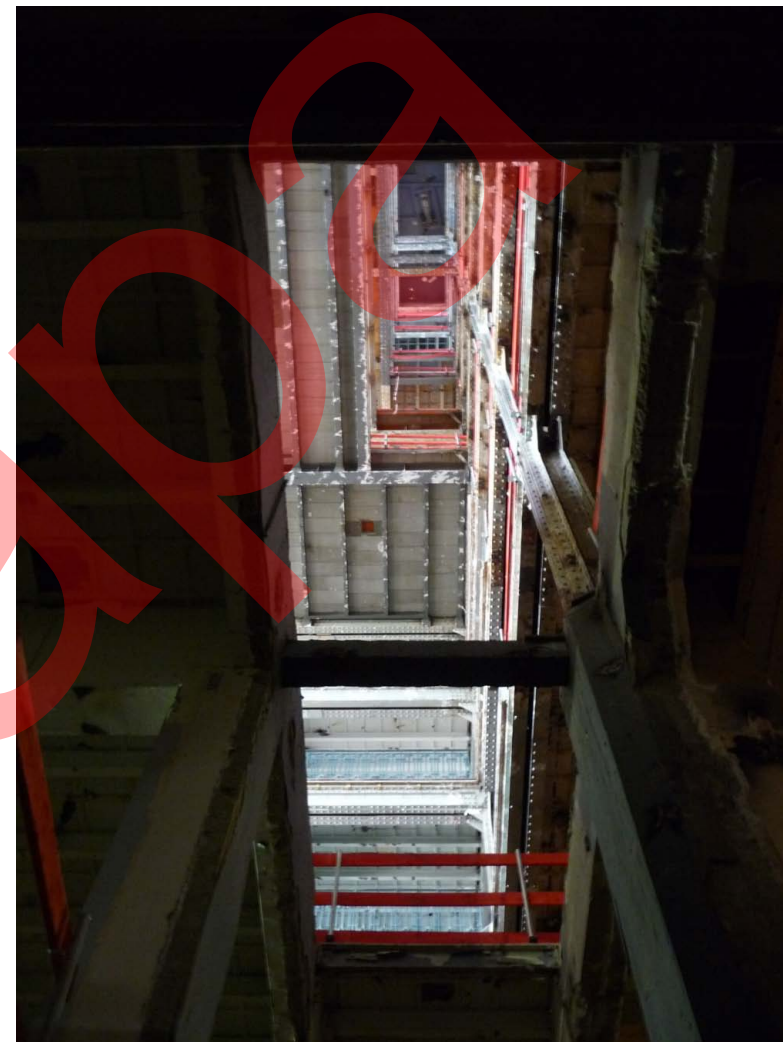
établissements Jean Perzel assument la réalisation de l'immense dispositif. C'est ainsi que l'hypothèse d'une verrière sommitale, abandonnée pour satisfaire aux exigences de l'administration municipale, se métamorphose en une lanterne artificielle, alimentée électriquement.

Très vite, il apparaît que la façade sur le quai du Louvre ne constituera pas la porte d'accès principal au Magasin 2. Son rôle de vitrine côté Seine n'implique pas d'y monumentaliser la distribution verticale. Les deux escaliers de l'extension perdent peu à peu l'emphase qui leur avait été initialement donnée : ce seront deux volées droites convergentes, les actuels escaliers 10 et 11. Lors de la réalisation, ils sont exclus du hall central et rejetés sur les côtés. Selon les effets d'un arbitrage tourné vers l'avenir, ce hall où l'on vient de voir l'éclairage artificiel prend le pas sur la lumière zénithale, devient également le lieu de l'ascension mécanisée vers les étages par la mise en scène des ascenseurs automatiques 1 et 2. En complément de ces deux premiers ascenseurs, une troisième cage est ajoutée vers 1963 dans la vaste trémie de ventilation qui se situe à la limite de l'extension et des anciens magasins. Cette évolution du statut du hall, désormais déconnecté du principe initial du rattachement à une

⁵ A propos de La Samaritaine, *La Construction Moderne*, 25 octobre 1931.



Magasin 2 - Extension Sauvage - Détail du rebouchement du hall - Détail des ferronneries
Clichés Attrapa - Février 2011



Magasin 2 - Extension Sauvage - Les rebouchements partiels et successifs du hall
Cliché Attrapa - Février 2011

cour, à une verrière zénithale et à une distribution verticale, est remarquable. Véritable métamorphose du dispositif initial reconduit tout au long de l'extension du Magasin 2, ce renouveau procède d'un compromis habile entre les exigences de l'administration municipale et l'insertion non dépourvue d'emphase des avancées et progrès techniques de ce temps. Un même mouvement embrasse d'ailleurs les marquises en façade de l'extension, équipées en rive d'une « rampe lumineuse ».

Après la guerre, plusieurs projets d'adaptation des plateaux supérieurs à des usages nouveaux aboutissent vers 1970 au bouchement du haut de la trémie du hall sur deux niveaux. L'opération se traduit par la pose de deux planchers grossièrement réalisés et complètement aveugles. Très regrettables, ces planchers font presque douter de l'intérêt patrimonial d'un morceau d'architecture qui y a effectivement perdu beaucoup de sa superbe. Inachevé, malmené, le hall de la Nouvelle Samaritaine ne peut être ignoré. En dépit de l'indigne plafonnement dont il a hérité et d'une élévation amputée dès l'origine sur deux étages, son potentiel est à redécouvrir et à exploiter. Difficilement perceptible dans les derniers temps de l'occupation du ma-

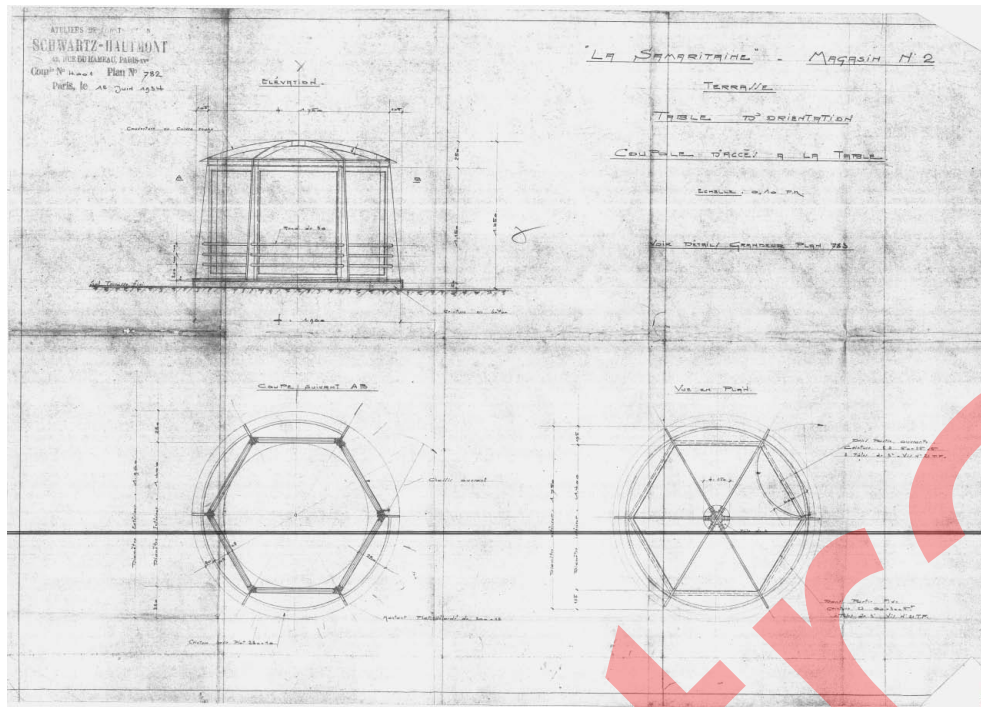
gasin, sa superbe a ressurgi depuis que les façades et plateaux sont redevenus libres. De même, le décroisement des escaliers 10 et 11 récemment opéré a remis en valeur les ferronneries de Raymond Subes. L'exceptionnelle qualité de ces dernières font pencher pour leur conservation in situ. Ne représentent-elles pas l'unique indice rescapé de l'activité foisonnante d'Henri Sauvage à l'intérieur de cette icône de l'Art Déco que représente la Nouvelle Samaritaine ?

Au gain de surface utile susceptible de favoriser le processus de dénigrement et de dégradation de cet espace majeur de la distribution de la Nouvelle Samaritaine, on opposera sinon le principe de la réhabilitation de ce qu'on pourrait appeler le « hall Sauvage », du moins celui d'une action positive, qui saurait en tirer un dernier parti. Au regard du programme qu'il s'agit d'insérer côté Seine, il va de soi que le principe d'un retour à un état antérieur et notamment à l'état de 1928-29 de ce bâtiment n'est pas une fin en soi. Articulation majeure de l'édifice de la fin des années 1920, le « hall Sauvage » ne s'en prêle pas moins à une réflexion sur l'ambiguïté d'un compromis résolu temporairement entre gradins, terrasse sommitale et vide central. Ré-

activer une difficulté théorique sur laquelle l'architecte de la rue Vavin s'est escrimé pourrait susciter des solutions et inventions à la hauteur du glorieux passé architectural de la Samaritaine.



Magasin 2 - Extension Sauvage - Eclairage artificiel des marquises
Archives de la Samaritaine, Services Travaux



Magasin 2 - Extension Sauvage - Mosaïque de la terrasse panoramique - 1981
Archives de la Samaritaine, Service Travaux



Magasin 2 - Extension Sauvage - Edicule d'accès à la terrasse panoramique
IFA Fonds Charpentier - Caisse 110 (en haut)
Cliché Attrapa - Février 2011 (en bas)



Magasin 2 - Vue depuis les toits du Magasin 4, la pyramide des toitures et au fond la terrasse panoramique
Cliché Attrapa - Février 2011

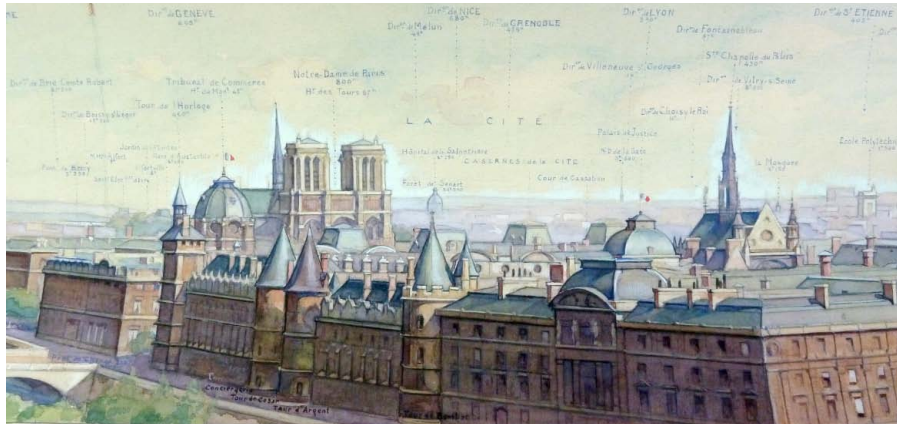
4. Plaidoyer en faveur de l'accès aux parties hautes de La Samaritaine

La terrasse sommitale et la table d'orientation établie à quelque 38 mètres au-dessus du pavé sont l'exceptionnelle contrepartie négociée par Cognacq et Sauvage en compensation de l'abandon du parti d'abord envisagé pour les parties hautes du Magasin 2. Digne du tombeau de Mausole, le premier couronnement dessiné par Jourdain a suscité auprès de l'administration municipale un malaise fécond, et sans doute providentiel. Si le projet soumis par ce pétitionnaire qui défraya la chronique pour ses audaces architecturales n'avait été cette fois encore aussi téméraire, jamais la Samaritaine ne pourrait aujourd'hui s'enorgueillir de la seule terrasse panoramique qui règne en façade sur la Seine au centre de la capitale. Les parties hautes imaginées par son maître d'œuvre réincarnaient sur un mode plus monumental encore le spectre détesté des coupes polychromes de la campagne de travaux précédente, dont un arbitrage serré venait de sanctionner l'éradication. Tandis que les travaux de l'extension étaient entamés et que l'édifice s'élevait irrésistiblement, toute solution permettant d'épargner le skyline parisien d'atteintes nouvelles paraissait bonne à prendre. Le nivellement pur et simple de cet arrogant couronnement se présenta comme un moindre mal et c'est ainsi que la Samaritaine s'enrichit d'une

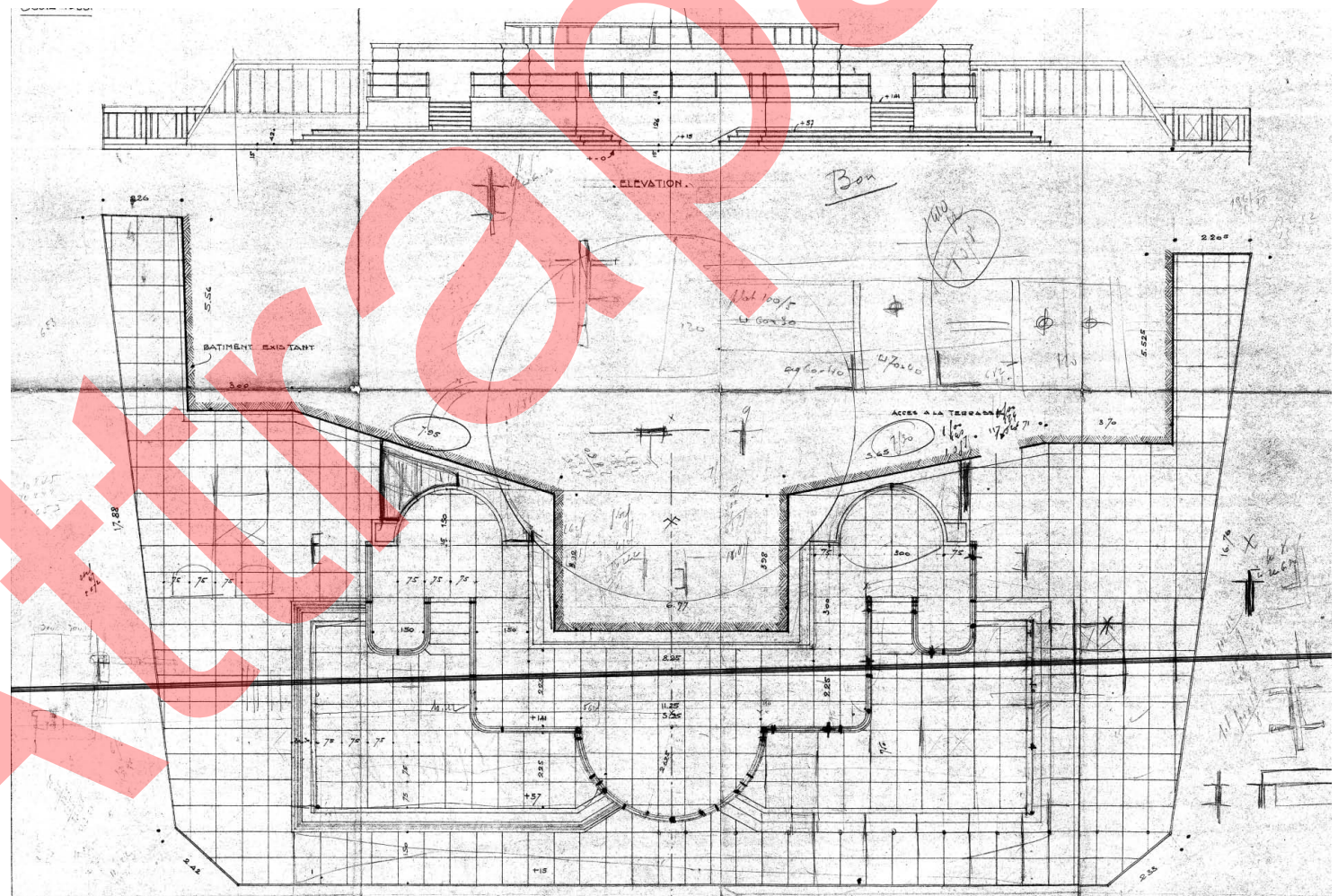
pièce devenue rapidement maîtresse, un privilège exclusif qu'il n'aurait vraisemblablement pas été possible d'obtenir par des voies ordinaires. La hauteur exceptionnelle de l'édifice, son implantation au débouché du Pont-Neuf, l'orientation plein sud de cette terrasse adossée, en ont fait l'un des lieux les plus emblématiques du tourisme parisien, très recherché des connaisseurs, des touristes comme du grand public. Vers 1934, cette terrasse allait se doter d'un observatoire panoramique dont l'édicule d'accès s'inspire peut-être du périscope installé en 1929 par Le Corbusier sur la terrasse de l'appartement de Charles de Beistegui, aux Champs-Élysées. Détruit en 1981, le sol revêtu d'une splendide mosaïque figurait une rose des vents. En 2005, après la fermeture du magasin, l'accès à l'observatoire devenu tarifé n'était consenti qu'à de petits groupes. En dépit de ces restrictions successives et malheureuses, la Samaritaine n'en conserve pas moins jalousement, aujourd'hui encore, le bénéfice unique d'un immense belvédère qui balaie les 360 degrés de la capitale, en plein cœur de Paris.

Des motifs d'ordre technique pourraient compromettre durablement l'accès du public aux parties hautes du monument. Du fait des plafonds urbains qu'elle atteint, l'Extension Sauvage est aujourd'hui assujettie à la réglementation sur les

immeubles de grande hauteur (I.G.H.). En raison du programme qu'on prévoit d'y insérer, le bâtiment s'intègre par ailleurs à la catégorie des édifices recevant du public (E.R.P.). Si ces éléments compliquent l'accessibilité des parties hautes, il va de soi qu'une solution doit être trouvée. Pourrait-on envisager de suspendre un jour l'ascension aux tours de Notre Dame ou à l'un ou l'autre des étages de la tour Eiffel ? Est-il tolérable que la table d'orientation des hauteurs du monument périclite dans l'indifférence ? Qu'on ne s'y trompe pas, pour réversible qu'elle puisse paraître, la dévitalisation du couronnement de la Samaritaine sanctionnerait la déchéance inacceptable d'un lieu de mémoire insigne de l'identité parisienne.



Ci-contre : Aquarelle préparatoire et impression papier du dessin pour la table d'orientation
 Ci-dessus : Vue depuis la table d'orientation (s.d.)
 Clichés Attrapa - S.D.
 Archives de la Samaritaine, Service Travaux



Magasin 2 - Extension Sauvage - Aménagement de la terrasse -
Juillet 1933
IFA Fonds Charpentier - Caisse 110



*Photomontage de deux clichés aériens - S.D.
Clichés Attrapa 500-01_370 et 500-01_371
Archives de la Samaritaine, Service Travaux*

Conclusion

Si l'enquête historique menée par Grahal au début des années 2000 demeure une source que nous avons exploitée de manière méthodique, l'essentiel de l'apport de l'étude repose sur quatre ensembles de données, auxquelles nos prédécesseurs n'ont pas eu accès.

Nous évoquerons d'abord le fonds Charpentier, dont la dénomination est issue du patronyme de Louis-Marie Charpentier, l'architecte qui a repris l'agence d'Henri Sauvage à la mort de ce dernier. L'existence de ce fonds était connue, mais pour des raisons pratiques, il n'avait pas pu être consulté. La spécialiste de Frantz Jourdain – Mérédith Clausen, de l'Université de Washington s'est réjouie d'en apprendre la richesse. Outre le suivi partiel des interventions architecturales opérées entre 1932 et 1970, ce fonds contient des archives inédites, dont quelques plans originaux, associés à des dossiers relatifs à des campagnes de travaux postérieures.

Nous signalerons dans un deuxième temps l'importance historique du fonds actuellement conservé aux quatrième et cinquième étages de l'ancien hôtel Sainte-Marie, à l'angle de la rue de Rivoli et de la rue de l'Arbre-Sec. Selon les indications fournies par Jean-Pierre Martin, du

Service Travaux, cette masse documentaire qui consiste en une vingtaine de cartons et en une dizaine de dossiers de plans est une émanation des archives de la Direction et du Service Travaux confondus. Rapatriés à la Samaritaine en vue de leur exploitation pour les besoins de la communication autour du projet actuel, ces documents ont échappé à l'incendie qui a ravagé les établissements Gamblin et leurs entrepôts de Nanterre, où l'ensemble de ce que l'édifice conservait de sa propre mémoire avait été mis en sécurité. Le caractère inédit de nombreux documents que nous y avons découverts prouve que Grahal n'a pas eu accès à l'intégralité de ces archives, non inventoriées, et dont l'existence n'était pas nécessairement connue. En dépit de son caractère hétéroclite, nous attirons ici l'attention de La Samaritaine sur la très grande valeur patrimoniale de ce fonds.

En troisième lieu, nous mettrons l'accent sur cette pièce d'archives par excellence qu'est le bâtiment lui-même, qui se présente dans un état de dépouillement favorable à son étude archéologique. Une façade, un poitrail et des planchers d'une maison des XVII^e et XVIII^e siècles qui bordait jadis l'impasse des Provençaux ont ainsi pu être identifiés, englobés dans des constructions plus tardives. La partie « *Plateaux Jourdain* » dont le conglomerat

semblait devoir se refuser à toute interprétation a livré le secret de son élaboration, par morceaux juxtaposés. Si la tentation de faire table rase du passé est sensible dans la partie « *Verrière Jourdain* », il est apparu que cette attitude n'avait pas entraîné la refonte de tous les étages souterrains, à la plastique piranésienne. La logique de conservation des parties anciennes et de l'intégration de la structure poteau-poutre est désormais lisible dans toutes les parties du magasin et à toutes les phases de la chronologie du chantier. Plus on avance dans le temps, plus les interventions s'affranchissent de la conservation des traces et vestiges des constructions antérieures.

Enfin, la connaissance de perspectives de réutilisation et de réaffectation des locaux – incertaines à l'époque où le Grahal a rendu son étude – fournit une trame et un objectif en rapport avec un projet concret, des objectifs et une faisabilité donnés. Les légitimes ambitions de réemploi d'un patrimoine prestigieux permettent de poser l'hypothèse des limites entre lesquelles contenir l'étude et les investigations que suggère un tel cas d'espèce : un grand magasin sédimenté au cœur de la ville historique. Les caractéristiques et perspectives du projet actuel permettent de resserrer les recherches autour du programme

des interventions déjà pressenties. Le parti de restaurer dans leur splendeur passée la totalité des façades, une grande partie des toitures et l'ensemble monumental de la partie « *Verrière Jourdain* » suscite par exemple une attention particulière à toute trace d'information relative à ce choix déterminé à l'avance.

La synthèse entre ces trois ordres de considération permet enfin, et c'est là sans doute que réside l'essentiel de la mission qui nous a été confiée, de soulever des enjeux patrimoniaux qui n'avaient pas ou peu été identifiés jusqu'ici.

1. La restitution de l'histoire et de la genèse de la partie « *Plateaux Jourdain* » a permis de déceler une cohérence qui n'avait pas été perçue jusqu'ici entre les halls de la Maroquinerie et de la Parfumerie et leurs correspondants mineurs que sont les halls des chapeaux et de l'escalier 13. Or, ils ont été édifiés dans le prolongement de leurs aînés, avec le même souci de qualité architecturale et d'exécution du détail. On opposait jusqu'ici les parties « *Plateaux Jourdain* » et « *Verrière Jourdain* » non sans méconnaître le degré de cohérence que le maître d'œuvre s'était employé à leur conférer. Si une recommandation prêchant la conservation in situ de l'ensemble de ces dispositifs n'a peut-être pas de sens, **nous attirons néanmoins l'attention des responsables de la nouvelle campagne sur la perte patrimoniale réelle qu'engendrerait la démantibulation de ce réseaux de halls et de cages d'escalier.** Dans ses accroches avec l'existant, la grande cour projetée par l'agence Sanaa ne pourrait-elle pas intégrer partie de ces dispositifs – le hall des chapeaux et celui de l'escalier 13 – et instaurer grâce à cet effet de permanence une relation de complémentarité plus fine avec la partie « *Verrière Jourdain* » restaurée ?

2. Un peu rapidement jugés obsolètes, les planchers de verre de la Samaritaine n'ont pas été estimés à leur juste valeur, de même que la structure métallique sur laquelle repose le secret du développement d'abord circonstancié puis exponentiel des quatre magasins. L'identification de la valeur patrimoniale de cette transposition d'un type de dispositif pratiqué de manière exceptionnelle et quasi expérimental à une échelle industrielle est incontestable. Pour autant, elle n'implique pas forcément le principe d'une restauration extensive de surfaces aujourd'hui dégradées et par ailleurs vraisemblablement incompatibles avec certains des usages auxquels on destine le bâtiment. **Toutefois, en périphérie des halls conservés, de même que dans l'épaisseur des doubles façades projetées dans tout le bâtiment, le principe d'une interprétation du plancher de verre pourrait être étudié et appliqué avec fruit.** Le potentiel de la structure porteuse où les poteaux habillés assuraient la capillarité du réseau technique et libéraient les planchers qu'on souhaitait rendre translucides et libres de toute sujétion mérite tout autant d'être médité. Il s'agit d'attirer l'attention sur les propriétés techniques d'une mise en œuvre dont les caractéristiques permettaient d'optimiser les hauteurs sous-plafond et la volumétrie des plateaux. On ne voit pas que cet ordre de préoccupation puisse jamais tomber dans le frivole et l'anachronisme.

3. L'intérêt des parties hautes de la Samaritaine a été jusqu'ici négligé. Le contraste et la complémentarité entre les « *moutonnements* » repérés par Jean-François Lagneau, la grande verrière qu'on va s'employer à restaurer et les étagements de Sauvage sont remarquables. Dès lors que la modification du PLU permet la surélévation du bâtiment, **la reconversion des couronnements de la Samaritaine relève d'un projet d'architecture à part entière, qui ne devrait pas souffrir les faux-semblants, subterfuges et simulacres dont s'accompagnent parfois les surélévations qu'on prétend dissimuler.**

4. L'examen de l'« *Extension Sauvage* » et l'interprétation de documents significatifs – dont certains inédits, annotés de la main de Sauvage – ont montré que la conciliation des gradins, du vide central – le hall –, et de la terrasse sommitale avait abouti à une synthèse adroite, rehaussée par les artifices et les avancées techniques de ce temps : éclairage artificiel, mise en scène des ascenseurs. **Réalisation emblématique très dégradée par les vicissitudes des transformations successives, le hall se prête à une réinterprétation contemporaine qui permettrait de rendre ses lettres de noblesse à la distribution intérieure de cette partie de l'édifice.** Enfin, quelle que soit l'affectation de l'« *Extension Sauvage* », **la terrasse sommitale et la table d'orientation constituent un morceau de roi à préserver**, mais dont il serait honteux que la jouissance consentie à un public même restreint ne parviennent pas à triompher des difficultés qui s'opposent aujourd'hui à son accessibilité.

5. Enfin, même si ce dernier bâtiment sortait du cadre de notre étude, les archives du fonds Charpentier ont permis de documenter le Magasin 4 de manière là encore inattendue. Les pièces exhumées attestent le degré d'aboutissement du projet de reconstruction totale de l'îlot, freiné puis stoppé par les années de pénurie consécutives à la crise de 1929. Ces données jettent un éclairage neuf sur les perspectives de renouveau proposées par l'agence Sanaa, et l'on reconnaît que celles-ci sont fondées sur une conscience historique et patrimoniale très vive de ce qui doit être maintenu, de ce qui peut évoluer, et de ce qui doit changer. Il s'agit à la faveur de cette prochaine campagne de travaux – la plus importante que le magasin aura jamais connue – de poursuivre en quelque sorte le projet des époux Cognacq-Jaÿ et de l'inscrire dans un contexte évolutif. **La logique de la reconversion de la Samaritaine et le souhait que cette renaissance s'accompagne d'un apport contemporain à l'image de l'ancien magasin sur l'espace public parisien n'ont rien que de très légitime.** On se félicite que cette tâche incombe à celles des agences au monde les plus dignes de pratiquer cette intervention fine, susceptible de participer d'une réintégration dynamique de l'architecture de notre temps au cœur de la ville historique.

Attrapa

Remerciements

Nous remercions :

Marie-Line Antonios et Jean-Philippe Creutz, pour le stimulant climat de confiance et de collaboration qu'ils ont bien voulu établir avec nous,
Jean-François Lagneau, ACMH, qui a appuyé notre candidature pour la réalisation de cette étude,

Meredith Clausen, professeur à l'Université de Washington, pour la mise à disposition de ses archives personnelles, mises en caisses par ses soins et convoyées en Europe, pour son inépuisable générosité, ainsi que pour la stimulante somme des échanges amicaux passés et à venir,

Jean-Pierre Martin, du Service Travaux, mémoire vivante de l'histoire architecturale des magasins de la Samaritaine depuis les années 1970, pour sa généreuse disponibilité, pour toutes les pièces et les informations qu'il nous a fournies, et pour ses réponses mûrement élaborées à nos inlassables questions,

Les personnels chargés du gardiennage et de la surveillance des magasins 2 et 4, pour leur cordialité,

David Peycéré, conservateur des Archives d'architecture du XXe siècle (Cité de l'Architecture et du Patrimoine), qui a orchestré le rapatriement du fonds Charpentier conservé à Provins, et sa mise à disposition de notre équipe, ainsi qu'Alexandre Ragois et les personnels du Centre d'archives, pour leur efficacité et leur bienveillance,

Nathalie Duarte, conservatrice aux Archives de Saint-Gobain, à Blois.